

Histoire de Marmouillé

Février 2019.



L'histoire de Marmouillé a pu se réaliser grâce au travail de Henri Lecoœur, Daniel Tabur, et R Bignon.

Remerciements aux habitants de Bonnevent qui ont contribué aux travaux de recherche.

*Ce document peut être modifié ou complété.
Tout nouveau participant sera le bienvenu*

Voir Henri Lecoœur ou Roger Bignon.

Mise à jour Juillet 2024



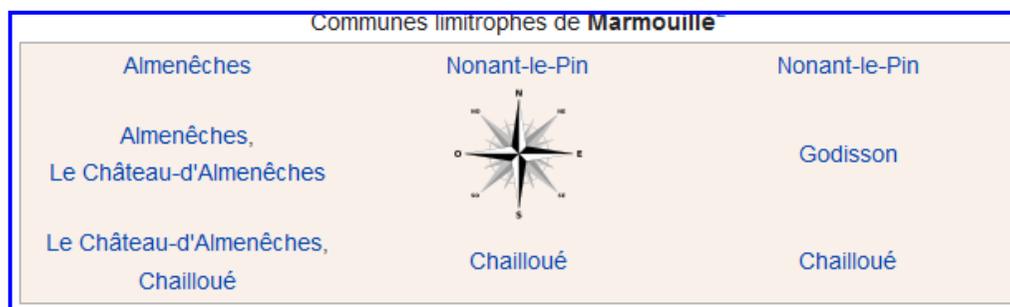
Marmouillé

Extrait wikipédia (*Les articles couleur verte sont rajoutés*)

Marmouillé est une ancienne commune française, située dans le département de l'Orne en région Normandie, devenue le 1^{er} janvier 2016 une commune déléguée au sein de la commune nouvelle de Chailloué¹.

Elle est peuplée de 147 habitants (*les Marmouillésiens*).

Géographie



Environnement– géographie

Une des particularités de Marmouillé c'est la beauté de son paysage préservé, cette commune possède de nombreux lieux vallonnés, boisés, des chemins creux antiques et des bocages. Cette commune est agréable à vivre malgré l'éloignement des commerces et des services.

Une bonne partie des lieux (hormis à l'approche du don) sont situés en altitude dont le sommet se situe à 251m sur la colline de Bonnevent. Cette colline s'étend d'Ouest en Est en déclinant doucement vers les terres noires à 221m d'altitude tout près de la limite avec Nonant. Cette colline représente une grande partie de la commune et ressemble à une petite montagne

Toponymie

Le nom de la localité est attesté sous la forme *Malmoileir* en 1284. Le toponyme est issu de l'anthroponyme latin ou roman *Marmulius*. En Français, la signification est probablement issue de «marais» au regard de la nature plutôt humide des terres.

Liste des maires

Période	Identité	Étiquette	Qualité
<i>Les données manquantes sont à compléter.</i>			
1978 ⁵	1994	Hubert Urfin	Marchand de bestiaux
1994 ⁵	mars 2008	Roger Gracien	SE Artisan menuisier
mars 2008	décembre 2015	Henri Lecœur ⁶	SE Agriculteur (retraité)

Information complémentaire pour les maires de Marmouillé

Alphonse Tabur né en 1844 arrive à Marmouillé en 1867 au champ Bourdin et devient Maire

Julien Tabur, le fils, succède à son père en 1904 comme Maire, il se marie la même année (Il décède en 1943)

Georges Moreau propriétaire du haras de Villepelée est élu en 1947.. Il démissionnera en 1952 probablement pour raison « de trop d'absence » de la commune.

André Tabur est élu à la place à la suite.

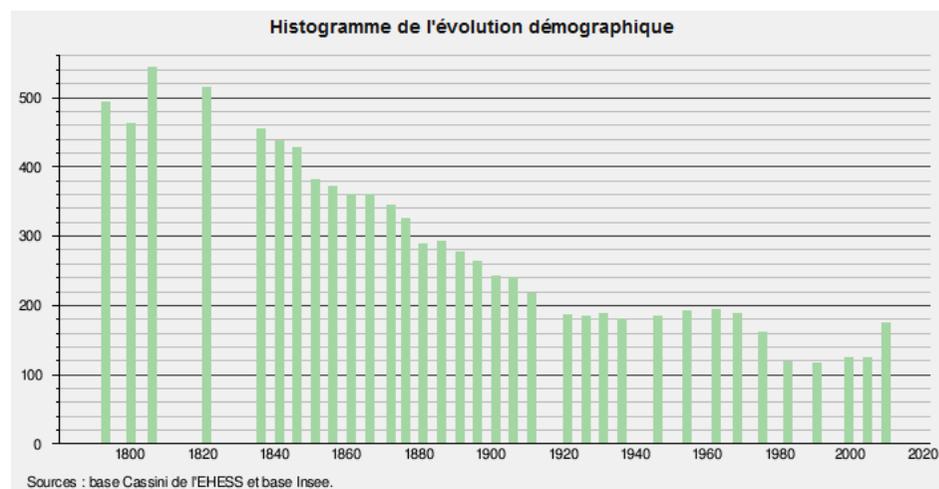
Démographie

L'évolution du nombre d'habitants est connue à travers les recensements de la population effectués dans la commune depuis 1793. À partir du 1^{er} janvier 2009, les populations légales des communes sont publiées annuellement dans le cadre d'un recensement qui repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête de recensement portant sur toute la population est réalisée tous les cinq ans, les populations légales des années intermédiaires étant quant à elles estimées par interpolation ou extrapolation ². Pour la commune, le premier recensement exhaustif entrant dans le cadre du nouveau dispositif a été réalisé en 2004 ³.

En 2015, la commune comptait 147 habitants, en diminution de -17,88 % par rapport à 2010 (Orne : -1,55 %, France hors Mayotte : 2,49 %). Marmouillé a compté jusqu'à 543 habitants en 1806.

1793	1800	1806	1821	1836	1841	1846	1851	1856
494	463	543	515	455	438	427	381	372
1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
360	361	344	326	288	292	277	263	243
1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962
241	218	186	185	188	180	185	193	195
1968	1975	1982	1990	1999	2004	2009	2014	2015
189	161	119	117	125	125	175	151	147

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale.
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999⁹ puis Insee à partir de 2006¹⁰.)



Intéressons nous, à la topographie, ainsi qu'à la géologie de Marmouillé

Le territoire de Marmouillé semble bien en dehors du massif Armoricaïn, (*quoique très près*). Le terrain n'est que rarement impacté par du rocher ou grosses pierres. Lorsqu'il s'en trouve, s'est surtout pour avoir été importé d'ailleurs. Les terres agricoles sont réputées fertiles. En général elles sont plutôt utilisées pour l'élevage des bovins en priorité, mais aussi pour les chevaux trotteurs. Ils s'y trouve des zones humides, plutôt dotées de « terres grasses », ce qui n'est pas forcément un inconvénient notamment pour mieux passer les périodes de sécheresses.

Ce qui bien particulier pour cette commune, c'est le massif montagneux qui est bien assis, et qui est relativement important.

En effet ce massif est long: Il parcourt la commune d'Est en Ouest. Il part d'Almenèches vers St Germain de Clairefeuille jusqu'au lieu des « terres noires » situé à Nonant le pin.

Le point culminant se trouve au lieu de Bonnevent, (*276 mètres*) niveau par rapport à la mer; la dénivellation par rapport aux berges de la rivière « le Don est de 106 mètres. C'est un lieu d'histoire antique, mais certainement aussi l'endroit qui fut autrefois, le lieu le plus occupé par les habitants de Marmouillé.



Massif et colline de Bonnevent

Vue d'Echassé commune de Sées

Extrait Généawiki

Les maires	
Prénom(s) NOM	Mandat
Jean Charles BRISSOT	1793-1796
Jacques DESMONTS	1796-1798
Jacques Adrien DAUBICHON	1798-1803
Jean Charles BRISSOT	1803-1816
Louis François Benoit CHEREL	1816-1840
Jean CROULLIERE	1841-1848
Pierre BOUDESSEUL	1848-1887
Isidore BOURDON	1887-1890
Urbain TABUR	1890-1896
Alphonse TABUR	à partir de 1896
Julien Tabur	1904 –1943
Georges Moreau	947-1952
André Tabur	1952-1978
Hubert Urfin	1978-1994
Roger Gracien	1994-2008
Henri Lecoeur	2008-

Les curés		
Prénom(s) NOM	Période	Ob
Claude SAUVALLÉ	1673-1693	
Pierre DANGERVILLE	1693-1696	
Michel BUHOT	1696-1713	
Nicolas LEBELLENGER	1717-1728	
Jean HARIVEL	1728-1729	
Jacques TURPIN	1729-1741	
Pierre DAUBICHON	1758-1790	
HERVIEU	1790-1791	chanoine régulier de la congrégation de France
F.L. DESCHAMPS	1792	

PERSONNALITÉS : MARMOUILLE						
Personnalités 1 à 53 sur un total de 53						
Nom	Prénom	Naissance	Décès	Profession	Période d'activité	Source
ASSE	Jacques Michel			Vicaire	1787→	
ASSE	Jacques Michel			Prêtre desservant	1790→	
BARON	Joseph			Prêtre desservant	1758→	
BESNOUIN				Curé	1808→	
BLANCHIN	Nicolas			Chapelain de la Chapelle Saint Yves de Marmouillé	1742→	
BOUDESSEUL	Pierre			Maire	1848→1887	
BOURDON	Isidore			Maire	1887→1890	
BRISSOT	Jean Charles			Maire	1804→1816	
BUHOT	Michel		1716	Curé	1695→1716	
CABARD	Noel Antoine			Curé	1694→1695	
CHARDON	Pierre			Seigneur de Marmouillé	1705→	Registres Paroissiaux
CHEREL	Louis Francois Benoit	1772	1849	Maire	1816→1840	
CROULLIERE	Jean			Maire	1840→1848	
CROUSLIERES	Charles			Vicaire	1715→	
CROUSLIERES	Charles			Prêtre desservant	1694→	
d'ANGERVILLE				Curé	→1694	
DAUBICHON	Jacques Adrien			Maire	1802→1804	
DAUBICHON	Pierre		1790	Curé	1758→1790	
de GOUEZ	Jean Baptiste		1727	Chapelain de la Chapelle Saint Yves de Marmouillé	→1727	
de la HOUSSAYE	Paul Hyacinthe Charles			Seigneur du Hamel	1762→	

Extrait Site généalogique

« Perche Gouet »

PERSONNALITÉS : MARMOUILLE						
Personnalités 1 à 53 sur un total de 53						
Nom	Prénom	Naissance	Décès	Profession	Période d'activité	Source
de LIGONDES	Claude Henry		1732	Chapelain de la Chapelle Saint Yves de Marmouillé	1727→1732	
de MESNILGAULT	Thomas			Prêtre desservant	1694→	
DOISNEL	Pierre Ambroise			Seigneur du Hamel	1745→	
DOYNEL	Francois	1598	1671	Seigneur du Hamel	1647→	
DOYNEL	Francois	1598	1671	Seigneur de la Courbe	1647→	
DUMONT				Curé	1842→	
GAULIER				Curé	1890→	
GRACIEN	Roger			Maire	1994→2008	
HARIVEL	Jean		1729	Curé	1727→	
HERVIEU	Pierre Charles			Curé	1790→1792	
LAMY	Pierre Thomas Laurent		1742	Chapelain de la Chapelle Saint Yves de Marmouillé	1733→1742	
le BELLENGER	Nicolas		1727	Curé	1716→1727	
le CONTE de NONANT	Charles		1554	Seigneur de Marmouillé	1504→1554	
le GUELINEL	David			Chapelain de la Chapelle Saint Claude du Château du Hamel	1745→1746	
LECOEUR	Henri	1950		Maire	2008→	Préfecture du départe...
LEMOINE	Martin	1705	1758	Curé	1742→1758	
LOYSEL				Vicaire	1777→	
LOYSEL	Charles		1791	Chapelain de la Chapelle Saint Claude du Château du Hamel	1762→1791	

PERSONNALITÉS : MARMOUILLE						
Personnalités 1 à 53 sur un total de 53						
Nom	Prénom	Naissance	Décès	Profession	Période d'activité	Source
LOYSEL	Charles		1762	Vicaire	1746→	
LOYSEL	Charles		1762	Chaplain de la Chapelle Saint Claude du Château du Hamel	1747→1762	
MARRE	Louis Philéas	1846		Chevalier de la légion d'honneur	1923→	Base Léonore
PICHON	Charles			Maire	1848→1848	
PREVEL	Guillaume			Curé	1729→1729	
QUIGNARD	Victor Francois			Instituteur	1850→	Annuaire
RENAULT	Noël Etienne Jean François	1808	1879	Chevalier de la légion d'honneur	1853→1879	Base Léonore
ROGER	Pierre Francois			Instituteur	1859→	
ROUTIER	Nicolas			Vicaire	1730→	
TABUR	Alphonse Alexandre			Maire	1896→1904	
TABUR	Julien Louis Alphonse	1872	1943	Maire	1904→	Base Léonore
TABUR	Julien Louis Alphonse	1872	1943	Chevalier de la légion d'honneur	1938→1943	Base Léonore
TABUR	Urbain			Maire	1890→1896	
TURPIN	Jacques		1726	Curé	1730→	
URFIN	Robert			Maire	→1994	

Marmouillé

Une illustration sous licence libre serait la bienvenue

Administration

Pays	 France
Région	Normandie
Département	Orne
Arrondissement	Argentan
Canton	Sées
Intercommunalité	Sources de l'Orne
Maire délégué	Henri Lecœur
Code postal	61240
Code commune	61253

Démographie

Gentilé	Marmouillésiens
Population	147 hab. (2015)
Densité	15 hab./km ²

Géographie

Coordonnées	 48° 40' 27" nord, 0° 12' 11" est
Altitude	Min. 165 m Max. 252 m
Superficie	9,53 km ²

Historique

Commune(s) d'intégration	Chailloué
-----------------------------	-----------



MARMOUILLÉ

Selon l'*Etat des Fiefs*, dressé en 1758 (1), la paroisse de Marmouillé comprenait sept seigneuries :

1° *Marmouillé*, relevant pour un quart de fief de la seigneurie de Chailloué (2) ;

2° *Vieux-Pont* (3).

Ces deux seigneuries, qui appartenait à la maison de Nonant depuis le xv^e siècle, avaient ensemble un domaine fleffé de 350 acres. Les rentes seigneuriales, pour Marmouillé, s'élevaient à 12 livres 11 sols et 4 deniers en argent, 25 poules et 180 œufs ; et pour Vieux-Pont : à 15 livres, 15 sols, 6 deniers en argent, 7 poules, 50 œufs et 6 chapons.

Le patronage de l'église de Marmouillé était attaché à la première de ces seigneuries.

3° *La Mauvaisinière*, autrement dit le *Fief-au-Procovst*, lequel, selon le document précité, relevait du Roi sous la châtellenie d'Exmes, pour un quart de fief. Cependant, nous lisons dans un acte du 27 juillet 1758, portant vente de la Mauvaisinière à Jean Provost, prêtre, par Georges-Antoine-Louis Perdriel, écuyer, petit-fils de Jacqueline Doynet, que cette terre relevait pour la plus grande partie de l'Évêché de Sées et pour la plus petite partie de la seigneurie de Montécot (4).

4° *La Courbe*, quart de fief, appartenant au marquis de Nonant.

5° *Le Hamel*, quart de fief passé par alliance de la famille de la Bertherie (5) en celle des Doynet de Montécot, dont nous avons parlé dans la notice concernant la seigneurie de la Brière.

6° *Bonnevent*, quart de fief, dont le chef-lieu était situé

(1) *Annuaire de l'Orne*, 1875.

(2) En 1457, Catherine de Cohardon était dame de Marmouillé. Elle descendait de Guillaume de Cohardon, vivant en 1254.

(3) Robert de Vieux-Pont était seigneur de Chailloué en 1302 et Gabriel de Vieux-Pont en 1581.

(4) Aveu de la Mauvaisinière : en juin 1488, par Jean Chardon ; en 1582, par Olivier Chardon.

(5) La Bertherie : d'azur à cinq coquilles d'or, 3 et 2.

sur le vaste plateau de ce nom, à 245 mètres d'altitude (1).

La seigneurie de Bonnevent ne relevait pas de Nonant, mais de la baronnie de Harcourt et le notariat dont elle était pourvue ressortissait de la Haute-Justice de la Carneille. L'existence d'un tabellion à Bonnevent est prouvée par des centaines d'actes passés en l'étude du notaire de Nonant, avec le concours de son collègue de Bonnevent. Le fief appartenait dès la fin du xvi^e siècle à la famille Loysel, issue d'Antoine Loysel, avocat du duc d'Anjou en son échiquier d'Alençon, avocat et procureur du Roi en la Chambre de Justice tenue au duché de Guyenne en 1581, conseiller au Parlement de Paris, anobli au mois de février 1588. Le seigneur de Bonnevent possédait aussi la terre de la Fosselière en Nonant ; il la vendit en 1674, pour le prix de 35.500 livres, 7 sols, 7 deniers à Nicolas Bougis, écuyer, sieur de la Vallée, conseiller du Roi, trésorier de France en la généralité d'Alençon.

En 1758, Jean-François de Brossard, écuyer, sieur de la Rousselière, maître de la verrerie de la Roche-de-Nonant, était seigneur de Bonnevent. Il avait acquis en 1749 de Jean-François Boisard, marchand à Nonant : 1° Le Parc de Bonnevent, contenant 18 acres, avec la grande bruyère sur laquelle il y avait une maison en ruines ; 2° Un pré et bois taillis, contenant environ dix acres et nommé les Tourailles. Ces deux objets, mouvants des seigneuries de Montécot et de Bonnevent, provenaient de la succession du père du vendeur, Jean Boisard, qui les avait acquis de Charlotte Duval de Lenchal, veuve du marquis de Fourcy, le 19 février 1725.

7. *Le Prieuré de Saint-Nicolas-des-Bois*, autrement appelé *Prieuré de Saint-Yves*, quart de fief de haubert, relevant du Roi sous Exmes et appartenant à l'abbaye de N.-D. du Val, près Beyeux.

Jean-Baptiste-Nicolas Lasseur, prêtre, chanoine régulier, prieur de Saint-Yves en Marmouillé, demeurant en la paroisse de Dry, près Cléry-sur-Loire, afferma le 17 mai 1777, à la veuve Brissot et à ses trois fils : la terre, ferme et métairie

(1) On trouve à Bonnevent quelques monuments mégalithiques : Tombe, pierre posée, menhir brisé en 3 fragments et un autel druidique long de 2^m,50 sur 1^m,70 de large.

dudit prieuré, consistant en bâtiments à différents usages, terres labourables, prés, herbages, plants, bois taillis, rentes seigneuriales, reliefs et treizièmes. Outre le prix de location, fixé à 482 livres, le fermier était obligé de supporter certaines charges : 1° Payer chaque année 45 livres au desservant de la chapelle du prieuré; 2° Fournir des subsistances aux chapelain, ecclésiastiques et frères de charité, qui venaient ordinairement en procession à la chapelle Saint-Yves pendant les fêtes de la Pentecôte; 3° Réserver au bailleur une salle à son choix, pour l'occuper quand bon lui semblerait, et loger ses domestiques et ses chevaux (1).

1 Acre = 4046.856 m²

Pour faire simple 5 acres. 2 hectares environ

Page suivante: Extrait du livre de Charles Verel (Historien local) « Le Marquisat de Nonant » sur le lieu et domaine de l'acier sur le coteau sud de la colline de Bonnevent, ou il ne reste rien aujourd'hui

Extrait annuaire administratif et historique de l'Orne 1867-1892

MARMOUILLÉ. — Dans Marmouillé il y a sept fiefs : 1° le fief de Marmouillé appartient à M. le Marquis de Nonant, relevant du fief de Chailloué pour 1/4 de fief de haubert.

2° Le fief de Vieux-Pont, en Marmouillé appartient au marquis de Nonant et est réuni à son Marquisat.

3° Le fief de La Mauvaisinière, appartient à François Doynel, écuyer sieur de Montécot, relevant du Roi sous Exmes pour 1/4 de fief de haubert.

4° Le fief de La Courbe appartient au Marquis de Nonant et est réuni à son Marquisat.

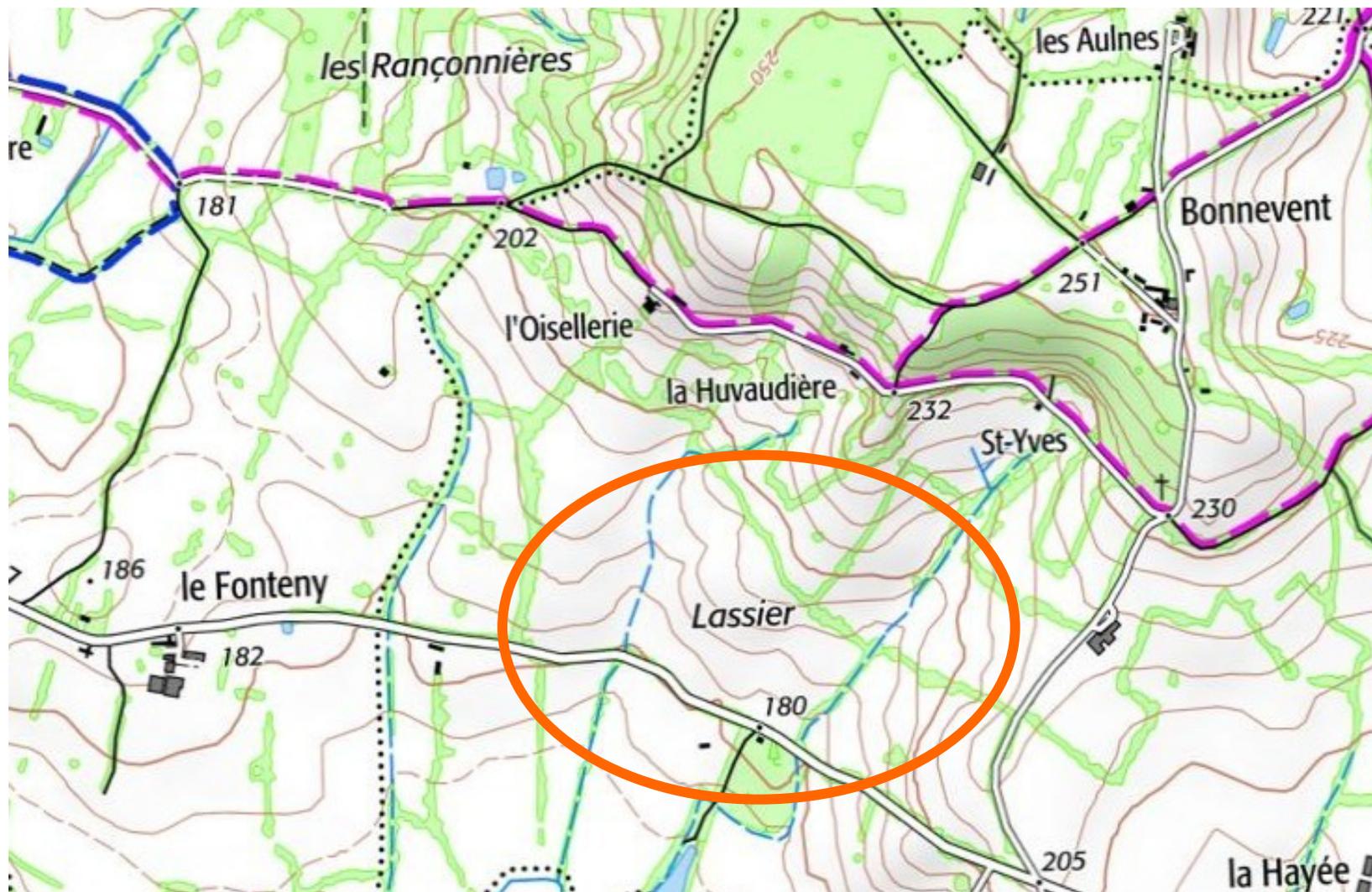
5° Le fief de Saint-Nicolas-des-Bois appartient à l'abbaye du Val près Bayeux, relevant du Roi sous Exmes pour 1/4 de fief de haubert.

6° Le fief de Bonnevent appartient au sieur Marquis Got, avocat à Essay à cause de son épouse, relevant de la Baronnie de Harcourt pour 1/4 de fief de haubert.

7° Le fief du Hamel appartient à François Doynel, écuyer sieur de Montécot, relevant du Roi sous Exmes pour 1/4 de fief de haubert.

Aveu rendu au Roi pour ce fief, en 1679, par René-François Doynel, chevalier, seigneur de Montécot, patron de Montigny, le Hamel et La Courbe, héritier de François Doynel, écuyer seigneur desdits lieux, son père (A. 480).

Le patronage de l'église au Marquis de Nonant.



Il ne reste que peu de chose de ce lieu, (qui était un fief de noble) même les pierres de construction ont été emportées.
Anciennement le lieu s'écrivait: Lacier

LACIER

Ce domaine, constituant un quart de fief de haubert, était situé dans la paroisse de Marmouillé. Il relevait originairement de l'ancienne baronnie de Nonant et appartenait dès le xv^e siècle, à la maison Berthelot.

I. **RAOUL BERTHELOT**, écuyer, demeurant à Marmouillé, fut seigneur de Lacier, Boisbrulé et Cerrières et épousa **OPPORTUNE MYÉE**.

II. **JEANNE BERTHELOT**, dame de Lacier, fille des précédents, devint l'épouse, par contrat du 5 août 1537, de **JEAN PIFFAULT**, fils de Georges, écuyer, seigneur de la Houssaye, et de Péronne Erard, et petit-fils de Blanchet Piffault (1), anobli

(1) Blanchet Piffault, sénéchal de la baronnie d'Almenêches en 1466, était fils de Raoulin, sieur du Plessis, en 1401. (Généalogie des Piffault de la Houssaye; ms. de notre collection).

Les Piffault portaient : d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.

par lettres royales données à Essay au mois de mars 1449 et par autres lettres signées de Jean, duc d'Alençon, le 5 décembre suivant « en considération des services qu'il avait rendus à Sa Majesté en plusieurs occasions, notamment lorsque la ville d'Essai fut reprise sur les Anglais ». Il mourut en 1567.

Enfants :

1^o **FRANÇOIS PIFFAULT**, écuyer, auteur des seigneurs de la Houssaye. Il partagea la succession de son père le 4 mars 1581.

2^o **GALLOIS**, qui suit.

III. **GALLOIS PIFFAULT**, écuyer, seigneur de Lacier, mourut le 8 septembre 1597 et fut inhumé à Marmouillé.

Femme : **RENÉE DU MARCHIS** (1).

Enfants :

1^o **GILLES PIFFAULT**, qui suit ;

2^o **CHARLES**, sieur de Lacier, qui habitait le logis des Mares, en Nonant. Il eut pour enfants : a) Jacques, nommé à Nonant, le 14 novembre 1597 par Jacques Le Conte, sous-diacre, et par Nicolas Amaury, écuyer ; b) Rachel, nommée le 9 mai 1605 par Pasquier Philippe, sieur de la Coudre, et par Mademoiselle de Thibergeau, baronne de Nonant.

IV. **GILLES PIFFAULT**, écuyer, seigneur de Lacier, fut nommé à Nonant, le 8 septembre 1574 par Elisabeth, veuve de Claude du Marchis, de Marmouillé, et inhumé en la même paroisse le 17 septembre 1646.

Il avait épousé **JACQUELINE DE BERNIÈRES**, qui mourut le 8 janvier 1657, après avoir légué à l'église de Nonant, le 1^{er} décembre 1656, une somme suffisante pour que chaque année et à perpétuité, il fût célébré un service de trois messes hautes pour le repos de son âme et de celle de son mari.

V. **RENÉE PIFFAULT** (2), dame de Lacier, devint l'épouse avant 1647, de **JACQUES DU FOUR**, écuyer, sieur de Bellegarde.

Ce dernier possédait le fief de Lacier en 1680.

(1) Marchis : de gueules, à 3 chevrons d'argent.

(2) Elle était probablement la sœur aînée de Marie Piffault « fille de M. de Lacier », qui fut fiancée en l'église de Nonant, le 25 novembre 1641, à Pasquier Philippe, neveu et fils-in-légitime de M. de la Coudre, fils d'Eloi Philippe, sieur de la Coudre, de la paroisse des Authieux.

VI. **FRANÇOISE-RENÉE CATHERINE DU FOUR**, dame de Lacier, épousa **CLAUDE LE COIFFREL**, écuyer, seigneur de Trémont.

Enfants :

1^o La Marquise **DE CHASOT** ;

2^o La baronne de **BONSVoust** ;

3^o **ROSE-ÉLISABETH-DOMINIQUE LE COIFFREL**, épouse de M. de Fromont de Mieuxcé ;

4^o **FRANÇOISE-FÉLICITÉ LE COIFFREL**, qui suit ;

5^o La baronne de **TANQUES** (1).

VII. **FRANÇOISE-FÉLICITÉ LE COIFFREL DE TRÉMONT** (2), dame de Lacier, épousa **FRANÇOIS-LOUIS GOUHIER**, chevalier seigneur de Saint-Cénery, né à Sées le 4 mars 1727, fils de Louis-Thomas Gouhier, écuyer, seigneur de St-Cénery, gouverneur de Sées, et de Marie-Catherine-Françoise des Essarts.

M. et M^{me} Gouhier de Saint-Cénery vendirent la terre de Lacier, avant 1764 (3), à Michel Gaillet, sieur de la Chaise, né en 1723, et demeurant en 1776 en la paroisse du château d'Almenêches (4).

Histoire famille de nobles Doynel Seigneurs de Normandie dont plusieurs personnages possédèrent des fiefs à Marmouillé

Le Pays Bas-normand : société historique, archéologique, littéraire, artistique et scientifique

Bibliothèque Nationale de France



Un nom vieux de quatorze cents ans

DOISNEL OU DOYNEL

(Suite)

En 1524, GUILLAUME DOISNEL, sieur de la **Chapelle-Biche**, fut un des suivants de Montgomery, sire de Lorges, venu en France à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes irlandais (1).

(Ibidem).

En 1532, mention de GUILLAUME DOISNEL, sieur de la **Doisnelière**.

(Archives de la Manche. A 299).

Gilles II DOYNEL fut député de la noblesse aux Etats de 1548.

(Caillebotte : Histoire de Domfront).

En 1548, mention de l'*ostel* des DOUESNEL dans la ville de Caen.

(Archives du Calvados. H 231).

(1) De là vient sans doute la tradition suivant laquelle les Doisnel ou Doynel seraient d'origine irlandaise.

— 408 —

En 1550, reconnaissance par LOUIS DOUESNEL, de la paroisse Saint-Nicolas-de-Caen, représentant ETIENNE du Val, son frère.

(Jules Doinel : Notes généalogiques).

Le prince irlandais O'DONEIL prêta, au mois de février 1550, serment de fidélité au roi Henri II.

(D'Hoziar · Reg. II, 2^e série).

En 1551, les terres de Barnavast étaient tenues par la famille DOYNEL.

(Archives de la Manche. A 3.853).

En 1552, une procédure fut exercée par les religieux de Chérbourg contre RICHARD DOUESNEL pour arrérages d'une rente en froment due à leur seigneurie de Neuville.

(Ibidem. A 3.061).

CHRISTOPHE DOYNEL est cité dans une pièce originale du 3 juillet 1553.

(Bibl. Nat. : Cab. des Titres, doss. 22.932).

Rôle des taxes de l'arrière-ban de la vicomté de Conches et Breteuil, 1562 : ... Messire JEAN DOYNEL, seigneur du fief **des Mottes**, en partie, X livres.

(Jules Doinel : Notes généalogiques).

Le 27 novembre 1565, avou par JEAN DOISNEL, écuyer, de la vavassorie et ainesse de la Mangeantière.

(Ibidem).

Jacques II Le Prévost épousa, en 1566, GUILLERMINÉ DOYNEL.

(Recherches de Chamillart).

JEAN-DOYSNEL, sieur de **Montescot**, fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1569.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

Les 18 mars et 6 mai 1571, les héritages ayant appartenu à M. Marguerin Jardin, curé de la Chapelle-Biche, et sis au Villagè-es-Malherbes, furent vendus à MICHEL et à ANTOINE DOISNEL.

(Surville : *Op. cit.*)

En 1573, aveux par GILLES DOUESNEL, prêtre de la paroisse de Bloville, et par MICHEL DOUESNEL, à Pont-l'Abbé-Caupigny.

(Archives de la Manche, A 3.589).

En la même année, le baron de Flers, Henri de Pellevé, bailla à GUILLAUME DOISNEL la *masure* du **Côtil-Doisnel** (1), qui relevait de Montagnoux.

(Surville : *Op. cit.*)

Le 25 septembre 1574, GUILLAUME DOISNEL vendit à MICHEL DOISNEL, fils JEAN, un jardin situé au village du **Bois-Doisnel**, tent de la sieurie de Montagnoux, par le prix de 30 livres tournois et 20 sols de vin.

(*Ibidem*).

En 1584, aveux par la famille DOISNEL, en la paroisse de Saussemesnil.

(Archives de la Manche, A 3.717).

(1) En 1821, la terre du Côtil-Doisnel, qui était retournée à la maison de Flers, devint la propriété de M. Doisnel de la Guyonnière.

(Surville : *Ut supra*).

CLAUDE DOYNEL, chevalier, sieur de **Montécot**, de la **Sausserie**, de **Ruebesnard**, etc., épousa, le 15 février 1589, Charlotte de Boves (1), fille de Charles de Boves, chevalier de l'ordre du roi, Maréchal de camp, et gouverneur du Vexin français.

(De Magny, *Op. cit.*)

Le 16 décembre 1598, aveu de la baronnie de Monfautrel d'une *ainesse* assise ez la paroisse de Saint-Clément, nommée la **Doisnellère**.

(Archives de la Manche, A 749).

CLAUDE DOYNEL fut député par la noblesse des généralités de Rouen et d'Alençon pour porter au roi les cahiers des Etats de 1598.

(Caillebotte : *Op. cit.*)

Registre des personnes qui se sont trouvées nobles en neuf élections de la généralité de Caen... par Messire Jacques de Mesmes... ez années 1598 et 1599 :

... JEAN DOISNEL, à terme de quinzaine, pour justifier.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

JEAN DOISNEL, sieur du **Val** et de la **Chambre**, épousa, en 1600, damoiselle Marie Le Febvre de Graffard.

(Surville : *Op. cit.*)

XVII^e SIÈCLE.

En février 1604, ROBERT DOYNEL était curé de Folleville.

(Archives de l'Eure E 1087).

(1) Par cette alliance, la maison Doynel s'est trouvée apparentée à la maison de Dreux, issue de la maison royale de France.
(De Magny : *Ut supra*).

Léonard Béraud, III^e du nom, écuyer, sieur de Bonlieu, épousa, par contrat du 18 janvier 1602, damoiselle Antoinette de Rumilly, fille de Joachim de Rumilly et de LAURENCE DOYNEL.

(D'Hoziér : *Reg. II, 2^e série*.)

Le 13 mai 1617, plainte à l'encontre de NICOLAS DOUESNEL, écuyer, sieur de la Mangeantière, et poursuite du dit.

(Archives de la Manche. A 598).

Le 19 avril 1619, la maison occupée aujourd'hui par l'école et la mairie de La Chapelle-Biche, avec ses dépendances, fut vendue par JEAN DOISNEL, sieur du Vat-Michel, à son frère, FRANÇOIS DOISNEL, sieur de la Chapelle, pour 368 livres tournois.

(Surville : *Op. cit.*)

Jacques de Pontavice, fils César, épousa, en 1630, demoiselle CHARLOTTE DOYNEL.

Pierre de Sallen, fils Adrien, épousa en la même année demoiselle PRÉSTTE DOYNEL.

(Recherches de Chamillart).

En 1633, à l'Abbaye Blanche, ANNE DOISNEL, sieur de Montescot, et Henriette Declin, abbesse de ce monastère, nommèrent une fille de Messire Heury de Brécey, patron d'Isigny.

(Desroches : *Op. cit.*)

Devant le notaire et garde-notes du Châtelet à Paris fut présent, le 11 décembre 1636, DAVID DOISNEL, seigneur de la Chapelle, demeurant à la paroisse de ce nom, vicomté de Vire en Normandie.

(Manuscrits de la Bibl. Nat., doss. 22.942).

En 1637, HENRI DOISNEL, fils du sieur de Montescot, fut parrain avec Henriette de Brécey, fille de Madame d'Isigny.

(Desroches : *Op. cit.*.)

Dans la liste des rentes dues aux fief libre et sieurie d'Andouville, dépendant de la baronnie de la Hougue, figurent :

N... DOISNEL, escuier, sieur de la Houssaye : quinze soulz ;

JEAN DOISNEL, escuier, sieur de Varrouville : troyes bouisseaux de froment et par lod. sieur ung bouisseau de bernège.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*.)

En 1640, Messire René Godard tenait le fief DOUESNEL ou Haulte-Chaire, que le ban de 1462 appelle Halle-Chièvre.

(Rôle du ban et de l'arrière-ban du bailliage de Caen).

Le 7 février 1641, vente par Thomas Durand et CATHERINE DOUESNEL à Louis Lepatou, sieur de la Cavée.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*.)

JEAN DOISNEL, fils JEAN, capitaine d'infanterie, fut tué au siège de Bapaume en 1641.

GILLES DOISNEL, son frère, capitaine au régiment de la Ferté-Cavalerie, fut tué à la même bataille.

FRANÇOIS DOISNEL, seigneur de la Saucerie et du Hamel, chevalier de l'ordre du roy, l'un de ses maîtres d'hôtel ordinaires, Conseiller d'Etat d'épée, maréchal de camp et gouverneur de Granville, reçut sept ou huit blessures à la bataille de Tignonville ; mais l'on ne saurait dire si ce fut à celle de 1639 ou à celle de 1643.

(*Ibidem*).

Le 20 juin 1646, jugement rendu par FRANÇOIS DOISNEL, conseiller du roi, intendant de la généralité de Paris, envers les chanoines de Saint-Augustin de Beauvais.

(Archives de l'Otse, H 748).

Le 18 décembre 1646, fut passé le contrat de mariage de DAVID DOISNEL, sieur de la Chapelle, fils de défunt FRANÇOIS DOISNEL et de dame Jeanne Gaillouet, et demoiselle Marie de Bieu, fille de messire Thomas de Bieu, sieur de la Héraudière, conseiller assesseur à Vire, et de damoiselle Jacqueline Deslandes.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

En 1630, LOUIS DOISNEL était aîné de la mesure du Val-Michel.

(Surville : *Op. cit.*).

1652-1653. — Procédure de CATHERINE DONNEL ou DOISNEL contre les héritiers de Gournay.

(Archives du Calvados. F 1.047).

En 1634, CÉCILE DOISNEL était religieuse Bénédictine de l'Abbaye Notre-Dame-de-Protection, à Valognes.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

Le bois des Thiaux, dépendant de la Thiandière, fut vendu le 15 novembre 1654, par Pierre Pellevé, comte de Flers, à DAVID DOISNEL, pour 800 livres que ce dernier lui avait précédemment prêtées.

(Surville : *Op. cit.*).

Gabriel Osmont, seigneur de la Fresnaie-Fayel et d'Aubri-le-Pantou, épousa, par contrat du 16 août 1662, demoiselle MARIE DOISNEL, sœur de FRANÇOIS-RENÉ DOINEL, seigneur de Montescot, tous deux uniques enfants de messire FRANÇOIS DOINEL, seigneur du Hamel, dans la paroisse de Marmouillé.

de Montigny, de la Courbe et de Montescot, et chevalier de l'ordre du roi, conseiller en ses conseils, maréchal de camp en ses armées, etc.

(D'Hozier : *Reg. II, 2^e Série*).

ELÉAZAR DOISNEL, sieur du Bourg, épousa, en 1661, Marie de Calbry, fille de Robert de Calbry, sieur de Launay, et de Marie Le Teinturier.

(Surville : *Op. cit.*).

Le 29 mars 1662, le *Champ-de-Gaspree* fut vendu par JACQUES DOISNEL à DAVID DOISNEL pour 180 livres et 40 livres de vin ; mais il fut *clamé* le 3 avril 1663 par LOUIS DOISNEL, fils JEAN, qui le céda au sieur de Percey pour 224 livres 3 sols.

(*Ibidem*).

Le 12 novembre 1663, contrat de mariage de FRANÇOIS DOISNEL, sieur du Hamel, de la Courbe et autres lieux, et Catherine de Gros mors ; présence de Jacques-Bénigne Bossuet.

(Saint-Thomas du Louvre : *Reg. I, f^o 7 v^o*).

En 1664, Pierre Aupée vendit la terre de la Taupinière à DAVID DOISNEL, sieur de la Chapelle.

La terre dite la Fosse, mouvant de la Taupinière, avait donné son nom à une branche de la famille DOISNEL.

(Surville : *Op. cit.*).

Recherches des nobles faites ès année 1666 :

Ancienne noblesse : FRANÇOIS DOISNEL, sieur du Hamel. — JEAN, FRANÇOIS, CLAUDE, HENRY, RENÉ et JACQUES DOISNEL, frères, fils CLAUDE, sieur de la Mauvoisintère. — CHARLES

DOISNEL, sieur de la **Sauclellerie**. — ISAMBERT DOINEL, sieur de **Lestang**. — N... DOYNEL, sieur de la **Mangeantière**.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

DOISNEL ou DOYNEL, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 3 avril 1667.

Les armes : *d'argent au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable*.

(La Chesnaye-Desbois : *Dictionnaire de la Noblesse*).

Transaction entre dame RENÉE DOYNEL, veuve de Jean de Vassé, demeurant à Mayenne, et Antoine de Garchy-Pierremont, chevalier, ayant épousé noble dame Anne de Vassé, fille de Jean de Vassé et de la dite dame DOYNEL.

(Archives de l'Orne, H 4915).

GEORGES DOISNEL, sieur du **Val**, cornette aux dragons du roy, fils de DAVID, sieur de la **Chapelle**, maître des grandes forges, confirmé en son ancienne noblesse nonobstant toute dérogeance par lettres données à Saint-Germain-en-Laye en l'an 1669 (1).

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

Une requête fut adressée au nom des habitants du bourg (Tinchebray) à Mademoiselle Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de France, comtesse de Mortain et dame de Tinchebray, par DAVID DOISNEL, sieur de la **Chapelle**, pour obtenir la création de quatre nouvelles foires. Cette demande fut transmise au roi Louis XIV qui, par lettres données à Saint-Germain-en-Laye au mois d'octobre 1672, établit ces quatre foires à perpétuité.

(Archives de la Manche, A 1.880).

(1) Pour être officier de la maison du roi, il fallait faire preuve d'une noblesse sans origine connue et remontant à 1400.

(Jules Doinel : *Ut supra*.)

En 1673, déclaration fournie au subdélégué de Pont-de-l'Arche par Robert Frossard, curé de la paroisse de Saint-Nicolas-du-Bosc-Asseline, sur le fief DOYNEL, situé et assis tant en la paroisse de Saint-Pierre-du-Serqueux que de Thuisignol.

(Archives de l'Eure, G 1.231).

Une sentence fut rendue le 22 février 1677 à la requête du sieur DOISNEL de la **Chapelle** contre les habitants de la bourgeoisie (de Tinchebray) pour le faire rembourser des avances qu'il avait faites à l'occasion de l'érection des quatre foires.

(Dumaine : *Op. cit.*).

Vers 1680, la terre de la Guyonnière passa aux mains de DAVID DOISNEL, sieur de la **Fosse** (1).

(Surville : *Op. cit.*)

Le 25 septembre 1685, présentation au seigneur de Francières, suzerain de l'abbé de la Victoire, seigneur de Blincourt, de la personne de Jean Conin, clerc de l'église de Monceaux, pour remplacer JEAN DOISNEL, sieur de la **Fosse**, comme homme vivant et mourant.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

PIERRE-AMBROISE et GABRIEL DOYNEL de Montécot furent admis dans l'ordre de Malte en 1686.

(Saint-Allais : *Nobiliaire universel de France*).

N... DOYNNEL, procureur général de l'hôpital de Domfront (2 novembre 1687).

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

(1) Cette terre a été aux mains des Doinel, sieurs du lieu, pendant près de deux siècles.

(Surville : *Ut supra*.)

1688. Etat et contrôle du bailliage de Mortain pour tous les gentilshommes qui se peuvent équiper pour le service du roy :

... RENÉ-FRANÇOIS DOISNEL, sieur de Montescot, absent bon et bien équipé.

(Desroches : *Op. cit.*).

En 1692, un accord entre le curé du Bec et le curé d'Alaincourt, JACQUES DOUESNEL, fixa leurs droits respectifs à la dime de la paroisse.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

Par lettres royales données à Fontainebleau le 6 octobre 1692, Louis XIV octroya à GEORGES DOISNEL, écuyer, sieur de la Chapelle, qui avait été capitaine des Dragons du roi et aide-de-camp du marquis de Rânes, l'office de lieutenant criminel de robe-courte à Domfront.

(*Mss. de la Bibl. Nat., doss. 22.942*).

En 1693, FRANÇOIS DOISNEL, sieur du Val, était Conseiller en la Cour des aides de Rouen.

En la même année, un autre FRANÇOIS DOISNEL était substitut au Parlement de Rouen.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

En 1693, PERRIN DOUESNEL était censitaire du domaine du roy aux vicomtés de Carentan et Saint-Lô.

(*Ibidem*).

Le 10 mai de la même année, fut baptisé JEAN-CLAUDE DOISNEL, fils de JEAN-BAPTISTE DOISNEL, chevalier.

(*Ibidem*).

Le 30 août 1696, ordonnance rendue par Georges de Banville, lieutenant général du bailli de Caen au siège de

Vire, sur la demande en bénéfice d'inventaire présentée par GEORGE, EDMOND et ALEXANDRE DOISNEL, sieurs de la Chapelle, de la Fosse et du Val, des héritages de feu DAVID DOISNEL, sieur de la Chapelle, leur père.

(*Ibidem*).

Husson faisait partie des seigneuries qu'un sieur DOISNEL fit ériger, en 1697, sous le nom de Montecocq.

(De Guerville : *Etudes géographiques*).

Il y a, dans l'élection de Mortain, la terre de Montecocq, érigée cette année (1697) en marquisat pour RENÉ DOUESNEL, écuyer.

(*Mss. de Charles Guérin, Chanoine d'Avranches*).

En 1697, différentes terres de Cuves, de Saint-Cyr-du-Bailleul, de Montigny et de Husson, furent érigées en marquisat sous le nom de Montecot-en-Saint-Cyr ; les propriétaires furent les messieurs DOYESNEL, qui étaient déjà comtes de Montigny.

(Dr Cousin : *Mss. sur la noblesse de l'Avranchin*).

Lettres de noblesse renouvelées et contenant les ascendances de FRANÇOIS DOINEL, le nommant marquis en may 1697.

Les dits ancêtres tous écuyers, chevaliers, capitaines, etc., et antérieurs à Henri IV.

(*Mss. de la Bibliothèque Nationale, doss. 2487*).

Autres lettres de noblesse renouvelées en faveur de CHRISTOPHE DOISNEL, Conseiller général au Grenier à sel de Lisieux, juillet 1697.

(*Ibidem*).

En 1698, liste des rentes dues dans l'ainesse DOUESNEL, domaine du roy à Carentan et Saint-Lô, par N. . . DOUESNEL,

JEAN DOUESNEL, PERRIN DOUESNEL, MARIN DOUESNEL,
M^{re} JEAN DOUESNEL, PHILIPPE DOUESNEL et GUILLAUME
DOUESNEL.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

En 1698, GEORGES DOISNEL, sieur de la Chapelle,
donna en fief à Michel Jenvrin divers héritages situés au
village, terroir et mesure de la Fontaine Herbouze.

(Surville : *Op. cit.*).

Le 14 mars 1698, sentence arbitrale fut rendue au bail-
liage d'Eu au profit de JEAN DOISNEL, sieur du Tot, sergent
d'épée, contre Isaac-François de Lespine.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

En 1699, GEORGES DOISNEL, sieur de la Chapelle, habitait
à Paris la paroisse Saint-Paul, rue des Nonandiers (1).

(Surville : *Op. cit.*).

1699. Comptes et correspondance entre les religieux
de Cerisy et M^{re} DOISNEL, de Bayeux.

(Archives de la Manche, H 1214).

En 1700, MICHEL DOUESNEL fut nommé desservant de
Tourville.

(Archives du Calvados, E E 976).

CHRISTOPHE DOISNEL, Conseiller au Grenier à sel à Lisieux,
reconnu noble le 8 août 1700.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

• (1) Rue des Nonnains-d'Hyères.

XVIII^e SIÈCLE.

Le 23 avril 1703, mort de GUILLAUME DOISNEL, sieur
du Taillis.

(Surville : *Op. cit.*).

Le 13 juin 1703, SUZANNE DOISNEL, fille de DAVID, sieur
de la Chapelle, ficke sa terre des Nogeries à Guillaume
Baille, moyennant 63 livres de rente foncière.

(*Ibidem*).

En 1704, ANGE-JOSEPH DOINEL de la Sausserie, religieux
de l'ordre de St-Benoit de l'abbaye de St-Victor-en-Caux,
diocèse de Rouen, est dit *prior regularis Beatæ Mariæ
Desurlaudono Frontensis*.

(Archives du Calvados, D 157).

Le 4 août 1708, mariage de Gabriel Desloges, sieur de
Colleville, et de demoiselle Catherine Méritte, fille de Louis
Méritte, conseiller du roi, et de demoiselle JEANNE DOUESNEL.

(*Ibidem*, E E 11).

Le 15 février 1714, attestation de certificat de théologie
délivré à LAURENT DOUESNEL, prêtre de Caen, chanoine
régulier de la Maison-Dieu de Caen.

(*Ibidem*, D 548).

En 1724, JOSEPH-ANGE DOYNEL de la Sausserie fut
nommé prieur de l'abbaye de Ranvrou.

(Archives de l'Orne, pièces non classées).

ALEXANDRE DOISNEL, sieur de la Chapelle, vivait à Saint-
Onen-de-Thouberville (1) en 1728.

(Surville : *Op. cit.*).

(1) Un siècle et demi plus tard, en 1888, le cimetière de la
même paroisse recevait la sépulture de Lucien-Louis DOISNEL, de
la branche du Val-Michel, mort accidentellement en baïage.

Le sieur O'DONEL, brigadier, ancien colonel du régiment irlandais au service de la France, fut témoin dans un acte authentique du 9 mai 1726.

(D'Hozier : *Reg. II, 2^e Série*).

En 1726, accord entre LAURENT DOUESNEL, chanoine de l'Hôtel-Dieu de Caen et gradué en l'Université de cette ville, prétendant au prieuré de Chanu, et les religieux de Belle-Etoile.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

En mars 1727, attestation et certificat de théologie délivrés à CHARLES DOYNEL de la Sausserie, clerc du Mans.

(*Archives du Calvados, D 550*).

1728. Rente due par la dame veuve DOINEL et le sieur Jacques de Bieu au sieur de Valdevez pour la terre de la Bergeotière, 17 r. de froment.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

En 1732, Messire N. . . DOISNEL était chanoine de Saint-Augustin, à Beauvais.

(*Ibidem*).

Jean-Jacques Gosselin, 1^{er} du nom, écuyer, sieur de Boismontel, demeurant au Pontaudemer, épousa, le 16 Février 1733, demoiselle MARIE-THÉRÈSE DOISNEL, fille de FRANÇOIS DOISNEL, seigneur d'Hermival, de la Morie, etc., Maître en la Chambre des Comptes de Rouen, et de dame Marie-Anne Le Bas.

(D'Hozier : *Reg. III, 1^{re} Série*).

Jean-Félix-César du Harvel, écuyer, sieur de Heudreville, fut marié, par contrat du 2 Novembre 1733, avec ANNE-FRANÇOISE DOISNEL, fille de FRANÇOIS DOISNEL, écuyer,

seigneur d'Hermival, du Val-Hébert, du Boissimon et de la Morie, conseiller du roi, et de noble dame Marie-Anne Le Bas du Coudray.

(Lainé : *Archives de la Noblesse*).

Le 18 Août 1737, fut baptisé Louis-Nicolas Dodemant, fils de Jacques-François Dodemant, écuyer, seigneur et patron honoraire de la paroisse de Placy-en-Cinglais, et de noble dame MARIE-LOUISE DOISNEL, fille de FRANÇOIS DOISNEL, sieur du Vaux-Michel, et de Marie Bertrand. Nommé par noble homme Nicolas Le Sens et demoiselle MARIE-GABRIELLE du Vaux-Michel.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

Le 27 Janvier 1739, vente par François de Bieu, sieur du Homme, à JEAN-BAPTISTE DOISNEL, sieur du Bourg, d'une maison à Vire avec la cour de devant enclose de murailles.

(*Ibidem*).

Le 2 Septembre 1739, ETIENNE DOISNEL, écuyer, seigneur et patron d'Hermival, le Val-Hébert, Saint-Laurent, la Morie, etc., Conseiller du roi, Maître de sa Cour des Comptes de Normandie, demeurant au château d'Hermival, héritier de CHRISTOPHE-FRANÇOIS DOISNEL, son frère, paya 1.000 l. pour le remboursement d'une rente de 50 l. constituée par feu son frère.

(Charpillon : *Op. cit.*).

Un personnage du nom de DOISNEL du Val-Hébert, Conseiller-Maitre à la Cour des Comptes, aides et finances, reçut des lettres de confirmation de noblesse, enregistrées le 13 Janvier 1746.

(De Magny : *Op. cit.*).

NICOLAS DOËSNEL, écuyer, était lieutenant général du vicomte de Mortain, le 17 Octobre 1746.

(Archives communales d'Isigny).

Le 4 Janvier 1751, mémoire du sieur DOUESNEL de Montigny, tendant à obtenir le don des droits honorifiques de la paroisse de la Barroche.

(Archives de l'Orne, C 752).

En 1752, mort de JEAN-JACQUES-LOUIS DOISNEL, sieur de la Chapelle, chanoine de Vernon.

(Surville : *Op. cit.*).

Le 14 Mars 1753, FRANÇOIS DOISNEL, prêtre de Coutances, chapelain de l'Eglise métropolitaine de Paris, âgé de 24 ans 6 mois, fut reçu gradué en théologie de l'Université de Caen.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

Le 17 Février 1762, fut baptisé Joseph-Thomas, fils de N... Thomas, de Caen, et de MARIE DOËSNEL.

(*Ibidem*).

En 1763, le tonnerre tomba sur l'église de la paroisse de l'Épinay et la réduisit en cendres, les cloches furent fondues ; M. DOYNEL, prieur de Notre-Dame, comme décimateur fut obligé de faire reconstruire ce qui avait été détruit par le feu ; il lui en coûta plus de 6.000 livres.

(Caillebotte : *Op. cit.*).

En 1775, PIERRE DOISNEL, chanoine honoraire et grand vicaire de Beauvais, était Vénérable de la Loge *La Vraie Union*.

(*Interm. des Chercheurs et Curieux, vol. XXIV, col. 988*).

Le 15 Octobre 1781, vente à ROBERT-FRANÇOIS DOUESNEL, demeurant à Bayeux, de 350 l. de rente foncière.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

En 1784, PHILIPPE DOISNEL, anciennement premier vicaire de la paroisse de Boulogne, banlieue de Paris, et Directeur des Ursulines de Dieppe, était desservant de la paroisse de Sainte-Geneviève, près Mont-le-Héry, et maître ès-arts en l'Université de Paris.

(*Ibidem*).

Le 6 février 1787, CHARLES-THÉOPHILE DOISNEL, de Montescot fut admis dans l'ordre de Malte et chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem.

(*Ibidem*).

Le 7 Décembre 1787, N... DOUESNEL était trésorier en charge à Mondeville.

(*Ibidem*).

Procès-verbal de l'Assemblée de l'Ordre de la Noblesse tenu le 17 Mars 1789 :

Bailliage de Doinfront ; RENÉ-GABRIEL DOYNEL. — RENÉ-FRANÇOIS-JEAN DOYNEL. — Mme de Torchamps représentée par M. DOYNEL. — GABRIEL DOYNEL de Saint-Quentin.

Bailliage d'Orbec ; DOINEL du Vat-Hébert.

(*Ibidem*).

État par ordre alphabétique des familles du département de la Manche, anciennement nobles et titrées, extraites des procès-verbaux des assemblées bailliagères, des trois ordres, de l'an 1789 ;

DOYNEL RENÉ-GABRIEL, comte de Saint-Quentin.

DOYNEL JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE, marquis de **Montecocq**.

DOYNEL-Montecocq JACQUES-CHARLES-CLAUDE.

DOYNEL, comte de **Quincey**.

(Manuscris de la Bibliothèque de Coutances, pièce 7, f^o 51).

D'après un certificat du 1^{er} Août 1789, JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE DOYNEL, marquis de **Montécocq**, ci-devant Page de la Reine, avait fait ses preuves pour monter dans les carrosses du roi.

(De Magny : *Op. cit.*).

Le 25 Septembre 1792, N... DOUESNEL, officier de gendarmerie, désigné pour la résidence de Bayeux par le Directoire du département, n'a point accepté.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

Extrait de la liste générale des émigrés (1792) :

DOINEL (Manche).

DOINEL JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE (Manche).

DOINEL de la **Sausserie**.

DOINEL fils JACQUES (Orne).

DOISNEL de la **Sausserie** (Orne).

DOISNEL femme (Orne).

DOISNEL RENÉ-FRANÇOIS (Orne).

DOISNEL de **Saint-Quentin** (Manche).

DOISNEL (Calvados).

DOISNEL fils (Orne).

DOISNEL d'**Epagnes** GABRIEL (Calvados).

DOUËNEL de **Montécot** (Manche).

DOYNEL de **Saint-Quentin** (Orne).

(*Ibidem*).

LOUIS DOUANEL, major de la troupe nationale, est cité comme témoin dans un acte de 1793.

(Archives communales de Saint-Etienne-du-Bois).

JULES DOINEL reçut une indemnité à la suite de l'incendie de la rue des Juifs, à Granville, en 1793.

(*Le Pays de Granville*, N^o 1, 1905).

AMBROISINE DOYNEL, veuve de Charles-Paul-Hyacinthe de la Houssaye, décédée à Valognes le 23 Juin 1793, laisse pour exécuteur testamentaire le sieur du **Taillys**, son parent.

(Jules Doinel : *Notes généalogiques*).

J'ai arrêté, avec le XVIII^e siècle, ce travail de recherches généalogiques et patronymiques qui semblera bien long et bien fastidieux à quelques-uns.

J'ai négligé, en l'établissant, un grand nombre de faits dont l'intérêt m'a semblé faible. J'en ai résumé brièvement certains autres. Je n'ai pas voulu, non plus, citer tous les noms que j'ai rencontrés au cours de mes recherches : la liste en eût été trop longue.

J'ai trouvé, en effet, dans les archives poussiéreuses, sans pousser mes investigations trop loin, des écuyers, des chevaliers, des capitaines, des magistrats et des prêtres, de simples bourgeois et de plus modestes laboureurs. Leur histoire se confond avec Guillaume de Normandie et Duguesclin, la Normandie et l'Irlande, la Famille et la Patrie.

C'est assez pour en graver le souvenir.

Charles DOISNEL.

(1) La famille de Vieuxpont, branche de Chailloué, possédait à **Marmouillé** le plein fief de **Marmouillé** et de Vieuxpont réunis au marquisat de Nonant. Le domaine non fieffé de ces deux seigneuries comprenait un moulin à eau banal¹, sur la rivière le Don, nommé le Cohardon, 135 acres de terres de différentes natures, en plusieurs pièces, sur l'une desquelles était bâti le manoir seigneurial. Le domaine fieffé se montait à 350 acres, soumis aux rentes ci-après pour le fief de Vieuxpont : 15 livres, 15 sols, 6 deniers, 2 chapons et 50 œufs. Les deux fiefs s'étendaient dans les paroisses de **Marmouillé**, Nonant et Montmarcey. Cette très ancienne propriété était exempte de charges envers le Domaine royal. (Etat des fiefs. Voir *suprà*).

(2) Pierre de Vieuxpont quittait peu son château de Champobert et faisait administrer les propriétés de sa seconde femme, situées en Picardie,

Vieuxpont et le fief de Marmouillé furent acquis en 1629 par le Marquis de Nonant

¹: Pour le peuple ,il n'y avait pas de taxes seigneuriales pour l'usage de ce moulin.

MARMOUILLÉ

193 hab. en 1954 (93 feux en 1745, 533 hab. dont 8 militaires en 1810, 427 en 1851, 361 en 1870, 326 en 1880, 185 en 1946). — Canton de Mortrée, 15 kil. arrondissement d'Argentan, 19 kil. ; à 29 kil. d'Alençon. — En 1790 canton de Nonant, district de L'Aigle. — Arrondissement d'Argentan depuis 1800 ; le 30 décembre 1804, par décret signé au Pont de Brique, rattaché au canton de Mortrée. — 958 hectares.

NOM. ETYMOLOGIE. La latinisation ancienne et fréquente en *Malu muliere* invite à poser une forme vulgaire et masculine *Mal mulier*, où *mulier* serait une vieille graphie normande, avec *u* prétonique pour *o* (cf. L. Menger, *The Anglo-Norman Dialect*, p. 79), équivalant à *mouiller*, doublet masculin de *mouillère* (cf. en Savoie le *Molliet*, les *Molliex*, cités par le chanoine Ad. Gros, p. 348 de son *Dict. étym. des noms de lieu de la Savoie* — en Suisse *Molliex*, cité par Plaisance et Cailleux, *Dict. des sols*, p. 360).

Le mot a dû exister dans l'Ouest de la France puisque nous avons en Bas Poitou le diminutif *Mouilleron en Pareds*, et on peut l'ajouter hardiment aux §§ 558 (*molière*) et 559 (*mouillé*) de M. Vincent. *Marmouillé* a servi à nommer au dioc. d'Angers une ferme détruite, paroisse de Bazouges, et une autre, qui subsiste sur celle de Loigné, au haut d'une petite pente qui court parallèlement à la rive gauche du ruisseau de *Marmouillé* ou de *Bouillon* (le second nom est bien entendu primitif, malgré l'existence sur la rive sud de son cours supérieur d'un domaine des *Bouillons*), qui se jette dans la Mayenne. Le terrain qui était entre une des deux fermes dites *Marmouillé* et le ruisseau devait être mou et humide. Ajoutons que le ruisseau coule entre Bazouges et Loigné, qui sont du dioc. d'Angers, et *Houssay* et *St Sulpice de Houssay*, qui sont du dioc. du Mans, doyenné de Laval. Tout cela indiquerait un désert, mis en valeur assez tard. De même le *Marmouillé* normand est dioc. de Lisieux, limite de celui de Sées, et, comme le présentateur est le prieur de *Ste Barbe* (Duval, *Essai*, p. 39, il est à croire que la paroisse est née à la suite d'un défrichement par les moines.

Le type * *Mal-mulier* est à peu près la même chose que de *Malapaludé* xi^e s. *Malpalu* (ou *Marpalu*) à *St Denis-du-Maine*, doyenné de Sablé, et (Vincent, § 561) ou encore *Mar Palus* « fondrière assez étendue que forme

au NW de *Toutlemonde* le petit ruisseau affluent du *Trézon* qui sépare cette commune de celle de *Mazières* » (Verrier — Onillon). *Mazières* est à la frontière de l'Anjou et du Poitou ; *Toutlemonde*, un peu en retrait, doit être une paroisse récente ayant reçu son nom d'un possesseur germanique (cf. Schmittlein, *R. I. O.*, 1960, p. 50 et n. 20). *Malpalu* est devenu *Marpalu* par dissimilation, à moins, peut-être, que *Mala palude* ne latinise un hybride comportant l'adjectif gaulois *mar* — « grand » ; dans ce cas on comparera *Malo monte* c. 1021, aujourd'hui *Marmont*, comm. de *Vonnas* (Ain), et toutes les collines de France appelées *Marmont* sans qu'on puisse justifier pour elles une dénomination *mal mont*. (R. Sindou).

SITUATION. ASPECT. HYDROGRAPHIE. Le bourg est sans importance. La population se répartit en une vingtaine de hameaux dont les maisons sont de colombage et de torchis, aucune n'annonce une ancienne gentilhommière sauf *Bonnevent*.

Le *Don*, né à *Brûlemail*, doit contourner le massif gréseux de *Chailloué*, il décrit des méandres dont a tiré son nom le hameau de la *Basse-Courbe*, se glisse dans des marécages et présente deux bras. Après un cours de 30 k., il se jette dans l'Orne entre le *Ménil-Gautier* et *Médavi*, ayant séparé *Marmouillé* de *Chailloué* et du *Château d'Alménèches*, comme il a autrefois délimité les diocèses de Sées et de Lisieux. Le *Don* est sujet à des colères terribles, notées en 1136 par *Ordéric Vital*, qui l'appelle *Oldo*. *Don* est un terme générique que *Dauzat* croit venir du radical *ligr* ou *dur* et signifier eau courante.

COMMUNICATIONS. Le bourg est sur la R.N. 138 de *Rouen* à *Bordeaux*, construite à partir de 1738, qui évite le *Merlerault* placé sur l'ancien tracé de *Rouen* à *Alençon*.

Antérieurement *Marmouillé* était desservi par une voie antique, que de *Caumont* a reconnue de Sées à *Exmes*, *Danville*, 1727 et *Cassini*, fin du xviii^e siècle, la marquant. A la limite de *Chailloué* et de *Marmouillé*, elle franchissait la rivière le *Don* et les marais qui le bordent, sur des ponts mentionnés par *Pommereu* en 1699 et appelés ponts de *Chailloué* ou de *Cohardon*. D'après les « *Mémoires des Antiquaires de Normandie* », 1834, la chaussée était revêtue de petits cailloux arrondis, posés sur un agrégat de scories de fer, plus ou moins volumineuses, et d'une terre blanche imitant la marne, le tout offrait un encaissement d'une solidité remarquable. Mais l'abbé *Barré* (« *Bull. des Amis des monuments ornaï* », 1904, p. 20) assure que cette chaussée, large de 6 m., était couverte

de dalles. Les ponts, dit-il étaient au nombre de quatre (Lautour en 1745 n'en comptait que trois), distants : le premier du deuxième de 60 m, le deuxième du troisième de 40 m., le troisième du quatrième de 40 m. aussi. Trois subsistaient à la fin du XIX^e siècle, ils ont été successivement détruits ou enfouis, car le chemin a été exhaussé, et remplacés par deux seulement. M. Barret a pu examiner et photographier le quatrième, le plus rapproché du chemin de fer. Il avait 1 m. 50 de hauteur sous clef, 3 m. d'ouverture ou diamètre et une longueur de voûte de 6 m. L'arc était roman, constitué de pierres appareillées, sans mortier ni ciment : c'était de la maçonnerie sèche et bien dans la manière des Romains, conclut l'auteur. A l'appui de son opinion, il rappelle d'après l'abbé Gatry la découverte dans le lit de la rivière à la hauteur des ponts, ^{ou à} de nombreuses monnaies romaines, évidemment des offrandes votives jetées par les voyageurs pour se rendre favorables les divinités de ces eaux. |

Vers 1810, le maire demandait le classement comme vicinal de cette antique voie, alors désignée « chemin de Sées au Pin par le carrefour des Pendus et l'Étre aux Marchands », observant qu'elle était pour sa commune plus centrale que la route de Rouen à Bordeaux.

Aux Champs Bourdons, à 300 m. N-O de l'église le chemin de fer enjambe la voie dont nous venons de parler il traverse aussi la route d'Alménêches mais n'a pas de station à Marmouillé.

LIEUX DITS (Cadastré 1809).

Section A, dite de Saint-Yves : Le Fonteni. Pré Tantin. Les Genièvres. Les Perches. La Rosière. Pré Cholet. Pré du Chat. Les Béchis. Champ Malais. La Barboterie. L'Oisellerie. Les Tabureries. Filasse du Pin. Lacier. Pré du Puits. Les Millardières. Chennevières. La Huvadrière. Les Aunays. La Colletière. La Couture. Saint-Yves. Bois de Godisson. Buttes de Bonnevent. Champ de la Croix. Les Brûlains.

Section B, dite de Bonnevent : Filasse de La Courbe. Champ au Sarrazin. Noës Bouillies. Crière Gervaise. Crière Longrais. Le Peret. Le Canal. La Dufrénerie. La Caliboche. La Poterie. Cour au Vasseur. Les Brûlés. Rue de la Trimée. Les Houlettes et La Pivardière.

Section C, dite l'Étre aux Rues : Les Parcs. Parc au Conte. Les Clôsets. Les Crières. Les Domivalots Cour des Marette. Parc Bourdon. Vaux Renoult. Les Callouets.

Pré du Hazé. Le Traversin. Cour des Barres. Les Étoquards. Grandes Ruettes. La Cagobée. Les Cloquards. La Pijardière. Champ Chaudronnier. Le Douis Aes. La Meslandrie. Haye Longue. Les Butottes. L'Aunône. Champ du Trésor. Les Rochers. Pré au seigneur. L'Étre au Marchand. Maison de la Sœur. Les Rabussières.

Section D, dite de l'Église : Les Survelles. Les Cailloûés. Le Hazé. La Courcière. Les Vallées. Mare Laville. Les Tremblans. Haye Compagnon. Crière les Soldiers. Marbillard. Mardreul. Chaussée neuve. Le Biot. Le Pancheray. Le Cœur Dieu. Le Marmerand. Les Aunais. L'Hutellière. La Suffagère. La Plesse. Le Béchis. La Cour aux Pourceaux. Les Buttes. Champ Maure. Le Bisson. Fontaine au Biot. Les Tertres. L'Étre Massé. L'Église. Mont Pertuis. La Courbette. L'Église. Les Anglais.

Section E, dite du Gué de Chailloué. La Hamouillière. Clos Reban. Vauguyon. La Hesaux. Les Droain. La Caliboche. Noë Pottier. Champ Boudin. Le Désert. Champ du Fossé. Terre Blanche. Terre Rouge. La Masure. Le Georgin. Marc Robine. Les Hébert. Les Biens. Champ du Gué de Chailloué. Brouin du Gué de Chailloué. Les Chaussées. Champ Coq. La Solangère. Pré Vaucey. La Bonne Femme. Les Antes.

Section F, dite de la Basse Courbe : Pré de l'Isle. Pré Pian. Pré du Gué de Livet. Champ Croûlière. Les Filasses. La Tannerie. La Mauvaissière. Les Gains. Le Plénitre. La Noë. Couture Marcel. Les Routis. Pré l'Évêque. La Troterie. Le Sausas. Mare de la Croix. Pré Pétras. Le Hamel. Les Bouquetières. Lorgerie. Gué au Moine. Champ Roux.

GÉOLOGIE. Le territoire de la commune intéresse les auréoles calloviennes et oxfordiennes du bassin de Paris. Il est limité au Sud par la vallée de la rivière Le Don, dont le cours est influencé par la présence du massif armoricain de Chailloué. Dans la partie Nord de la commune, l'oxfordien est surmonté par une butte-témoin cénomaniennne, butte de Bonnevent Saint-Yves qui porte les bois de Pelay.

Le sous-sol communal présente les caractéristiques habituelles : terrains argileux coupés d'intercalations de bancs calcaireux, en général assez fossilifères.

A la base de la butte cénomaniennne de Bonnevent-Saint-Yves existe un niveau de galets très caractéristiques mais il s'agit d'une formation cénomaniennne et non pas de l'argile oxfordienne ou calloviennne sous-jacente.

La nature argileuse de l'ensemble du territoire cont-

munal explique facilement que ce soit là une région d'herbages parfois de bonne qualité. (J. Onfray).

ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE. Au bas de la butte de Bonnevent et de la ferme de Lacier sur la droite du chemin de Marmouillé à Alménèches et à 9 m. de celui-ci, on voit une butte circulaire (tumulus ou motte) de 1 m. 80 de hauteur et de 50 m. de circonférence, signalée par E. Vimont et Coutil ; elle domine le chemin.

Vimont mentionne encore une tombelle, un camp gaulois, un autel druidique, un alignement, un menhir brisé en trois morceaux, sur lesquels nous ne pouvons nous prononcer, pas plus d'ailleurs que sur les pointements rocheux de Bonnevent et sur les pierres dressées de Saint-Yves.

ÉTAT AGRICOLE. Très pierreux sur les hauteurs ; la vallée assez bonne (Lautour). Cadastre 1809 : labours 120 hectares, prés et pâtures 579 ; cadastre 1934, respectivement 24 et 850.

Au siècle dernier les Brissot à Bonnevent et à Saint-Yves, les Chambay aux Grands Marais, les Gaillet à Lacier pratiquèrent avec succès l'élevage du cheval. Les herbages du Hamel, des Joncherets, de La Courbe convenaient spécialement aux juments poulinières. (Ch. de Hays).

ÉTAT ÉCONOMIQUE EN 1745. 421 hab. taillables 197, taille 2227 livres, dîmes 1241. (Lautour).

PROFESSIONS AU XVIII^e SIÈCLE : tabellion, marchands, nourrices.

ÉTAT INDUSTRIEL ANCIEN. Les lieux dits la Poterie, la Briqueterie, la Tannerie indiquent des activités disparues.

LES MOULINS sont sur des dérivations ou des bras aménagés du Don, tous sont arrêtés.

Cohardon, auprès des ponts de Chailloué, était banal et commun aux seigneuries de Marmouillé et de Vieux-Pont il a été détruit récemment, il en reste le bief et la maçonnerie de la pale.

Les Marais était banal pour le Hamel. Il subsiste au bord du chemin de Lacier à la Basse-Courbe mais à usage d'écurie.

La Mauvaisinière, au bout d'un grand herbage a encore son bief et la maison du meunier, servant de bouverie.

ORGANISATION EN 1790. Election d'Argentan. Bailliage et sergenterie d'Exmes. En 1745, Lautour précise que toute la paroisse est du bailliage et vicomté d'Exmes, sauf Bonnevent relevant de la haute justice de la Carneille, le domaine de l'évêché relevant de Falaise. — Diocèse de Lisieux, archidiaconé et doyenné de Gacé.

FÉODALITÉ. SEIGNEURS.

I. — *Marmouillé ou La Corbette*, 1/4 de fief relevant de Chailloué. Le premier seigneur mentionné est Guillaume de Cohardon, vivant en 1254, dont descendait Catherine de Cohardon, indiquée comme dame de Marmouillé en 1457 : elle venait de le recouvrer à la libération du territoire car sous l'occupation anglaise il avait été attribué à un certain Guillaume Custen. Nous connaissons mal cette famille qui va reparaître à l'article suivant. Ce nom est encore celui d'un hameau de Marmouillé situé entre les ponts sur le Don et le viaduc du chemin de fer ; là existait un moulin, banal pour cette seigneurie et la suivante. Dans la seconde moitié du xv^e siècle le fief fut acquis, pour être réuni à la seigneurie de Nonant, par Robert Le Conte, seigneur de Nonant, mort en 1504. Son fils Charles, baron de Nonant, décéda en 1551, La baronnie fut érigée en marquisat au bénéfice de Jacques Le Conte, mort en 1641. Renée Le Conte épousa André du Plessis-Châtillon, lui apportant le marquisat auquel était toujours uni Marmouillé. Marie-Félicité du Plessis-Châtillon eut pour mari en 1745 François-Antoine, comte de Chabanne, puis en 1760 Charles-Bernard-Martial, comte de Narbonne-Pelet. Les époux habitaient Paris où ils furent guillotines en 1794.

Les rentes seigneuriales consistaient en 12 l. 11 s. 4 d. en argent et 25 poules et 180 œufs. Ce fief avec le suivant avait un domaine fieffé de 350 acres ; le non fieffé était 135 acres. Vérel croit à tort que le fief comportait le patronage de l'église.

II. — *Vieux-Pont en Marmouillé* avait pris son nom des seigneurs de Chailloué (voir cet art. du dictionnaire) les Vieux-Pont, connus ici dès 1302, dont il avait longtemps relevé. Au XIII^e siècle, on voit, en tant que possesseur de Vieux-Pont en Marmouillé, Robert de Cohardon figurer comme témoin quand Guérin de Granval donna aux religieux de Sainte-Barbe en Auge la terre de La Brière. Au xv^e siècle ce fief en même temps que celui de Marmouillé fut réuni à la baronnie de Nonant et à celle-ci rendait avec en 1469 Collas Lecoite, seigneur de Montagu. Les rentes seigneuriales s'élevaient à 15 l. 15 s. 6 d. en numéraire et 7 poules, 50 œufs et 6 chapons.

III. — *Le Hamel*. Suivant l'aveu rendu le 24 mars 1679 en la Chambre des comptes, Le Hamel était un quart de fief sous le comté d'Argentan, à charge de 70 jours de garde à la Tour d'Exmes en cas de guerre : le

domaine fieffé comprenait alors 37 (alias 57) acres de terre en neuf pièces, une prairie, une pièce dite « Le Grand Parc » et des bâtiments ; la superficie du domaine non fieffé n'est pas indiquée dans cet aveu.

Au milieu du XVI^e siècle, Le Hamel appartenait à Guillaume de la Bertherie, époux de Jacqueline Mallard dont il eut deux filles : Madeleine de la Bertherie mariée avant 1548 à Guillaume de Vieuxpont, seigneur de Chailloué et Jeanne de la Bertherie qui en 1548 épousa Jean III Doynel, fils aîné de Gilles, seigneur de la Sausserie, Rubesnard, Montecot etc, et de Marie Le Moyant. Lors du partage en 1558 de la succession de Guillaume de la Bertherie, la terre du Hamel revint à sa fille Jeanne, épouse de Jean Doynel ainsi que le droit de sépulture dans l'église de Marmouillé.

Du mariage de Jean Doynel avec Jeanne de la Bertherie sortirent quatre fils : Claude qui suit ; Pierre, seigneur de la Mangeantière au comté de Mortain, qui aurait été tué pendant les guerres de la Ligue et avant 1588 ; Nicolas, qui de 1597 à 1606 fut seigneur de la Mauvoisinière en Marmouillé et à partir de cette dernière date échangea cette terre contre celle de la Mangeantière avec son frère Charles. Nicolas Doynel avait épousé en 1611 Jeanne de Villiers, dont il n'eut que trois filles. De Charles, seigneur de la Mauvoisinière il sera parlé au chapitre de cette terre.

Claude, fils aîné de Jean et de Jeanne de la Bertherie, seigneur de la Sausserie, Montecot, Rubesnard, Moissé, Le Hamel etc. fut maître d'hôtel du roi Henri IV en 1598 et, la même année, député de la noblesse de Normandie pour porter au Roi les cahiers arrêtés par l'assemblée des trois états de cette province ; en 1627 il était capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances. C'est à lui, « Monsieur de la Sausserie », sieur du Hamel, Moëssé, Rubesnard... que le poète argentanais Chrétien des Croix dédia sa tragédie « Albouin » ; il semble même que le manoir du Hamel ait alors possédé un théâtre où elle fut jouée. (Bull. des Antiquaires de Normandie, t. XVI, p. 3).

Claude Doynel, seigneur du Hamel et autres lieux épousa en 1589 Charlotte de Bauves, fille de Charles et de Charlotte de Guiry. Charlotte de Bauves, par sa grand' mère Marguerite de Dreux-Beaussart descendait du roi Louis VI le Gros. Claude Doynel eut 7 enfants : 4 fils et 3 filles. Anne, l'aîné eut les terres de la Sausserie et de Rubesnard et continua la branche aînée ; François le

second hérita des terres de Montecot et Hamel. Charles né en 1598 ou 1599 fut officier pendant plus de trente ans dans diverses unités, fit de nombreuses campagnes où il fut plusieurs fois blessé grièvement, gouverneur de Granville en 1650 et nommé maréchal de camp des armées du roi le 14 mars 1652. En récompense de 35 années passées à son service le roi lui accorda en 1655, l'autorisation de faire tenir quatre fois l'an une foire sur sa terre noble de la Brière. Il mourut au Hamel le 14 mars 1671 et fut inhumé dans l'église de Marmouillé. François Doynel avait épousé en 1632 Renée de Logé ; devenu veuf en 1662, il contracta une nouvelle alliance en 1663 avec Catherine Grosnors, veuve de Guillaume Robichon, conseiller du Roi. Du premier mariage naquirent : Marie Doynel mariée p. e. du 13 août 1632 à Gabriel d'Osmond, chevalier, seigneur de la Fresnoye-Payel et d'Aubry le Panthou et René-François Doynel, né en 1635, seigneur des mêmes terres que son père qui fut page de la reine An^e d'Autriche, servit aux mousquetaires puis comme capitaine dans le régiment de Montaigne. Par lettres-patentes données à Versailles en mai 1695 le roi Louis XIV érigea diverses terres lui appartenant sous le nom de marquisat de Montecot. René-François Doynel, marquis de Montecot, mourut le 15 avril 1711 en son château de Boucéel, paroisse de Vergoncey, diocèse d'Avranches. Il avait épousé le 5 octobre 1676 Anne Angélique d'Amphemet, de ce mariage sortirent onze enfants dont nous ne retiendrons que ceux qui intéressent la terre du Hamel.

d) Claude-Augustin Doynel, (1675-1713) seigneur du Hamel, mort sans alliance.

f) Pierre-Ambroise Doynel, comte de Montecot, baptisé en 1680, il fut reçu chevalier de Malte de minorité en 1686 et après 1713 devint seigneur de Quincey, le Hamel, La Courbe et La Brière. Marié en 1716 à Marie-Charlotte de Camprond, il tomba veuf en 1735 et mourut lui-même en 1760, au Hamel, qu'il fut le dernier de sa race à habiter. Il avait eu cinq fils morts en bas âge et trois filles, savoir :

a) Anne-Henriette Doynel (1719-1739), mariée en 1737 à Louis-L-Th. de Moges, marquis de Buron, qu'elle laissa sans postérité.

b) Ambroisine Doynel, baptisée en 1722, mariée en 1739 à Paul-H. Ch. de la Housaye, marquis d'Ourville, sous-lieutenant aux Gardes Françaises puis commandant pour le roi sur les côtes de Cherbourg ; ils moururent tous deux à Valognes lui en 1786, elle en 1793.

c) Gabrielle-Marie Doynel, née en 1723 mais dont on ignore la date de décès, elle épousa en 1744 Claude-B. Davy, marquis d'Amfreville.

En 1760, après la mort de Pierre-Ambroise, leur père, Ambroisine et Gabrielle, ses filles partagèrent sa succession, comportant trois fiefs nobles, Le Hamel et La Courbe dans la paroisse de Marmouillé et La Brière dans celle de Nonant. Le principal, Le Hamel, échut à Ambroisine, ceux de La Courbe et de La Brière à sa sœur Gabrielle.

Lors du partage de la succession d'Ambroisine Doynel en 1800, les biens sur la commune de Marmouillé étaient :

a) la ferme de la Picaudière ; b) l'herbage de la Grande Bruyère ; c) les bois taillis ; d) la terre et ferme du Hamel comprenant maison de maître et ferme, clos par deux fossés, terres et prés d'une superficie de 54 hectares ; e) la ferme de la Hunaudière de 45 hectares ; f) la futaie de la Rochetière ; g) le moulin à blé dit Marais de Marmouillé.

Les biens a-b-c furent dans le lot des enfants d'Ambroisine de la Houssaye (fille d'Ambroisine Doynel), mariée à Louis-François de Cussi, réputé émigré ; les biens d-e-f-g furent dans le lot de Marie Ambroisine et d'Henriette Adélaïde de la Houssaye, filles d'Ambroise G-Ch. de la Houssaye (fils d'Ambroisine Doynel) mort en 1782 et de Marie Ant-N. de Vassé, sa femme, morte en 1786, lesquelles avaient épousé les deux frères Robert et Alfred d'Héricy.

L'aînée, Marie-Ambroisine de la Houssaye, marquise d'Héricy, qui à la suite des partages avec sa sœur avait eu la Hamel étant décédée sans postérité en 1870, ses héritiers vendirent cette terre.

Le Hamel a souvent changé de maîtres au XIX^e siècle, citons les Blivet, Coiffé, Ragon.

IV. — *La Mauvaisinière*, 1/4 de fief sous Exmes, aurait suivant Vérel appartenu aux Chardon aux XV^e et

XVI^e siècles : Jean en 1488, Olivier en 1582. Cependant au milieu du XVI^e siècle le fief était aux mains de Guillaume de La Bertherie, dont la fille Jeanne épousa en 1548 Jean III Doynel. La possession de cette terre par ce personnage n'est pas expliquée. On peut supposer qu'il l'acquit de Robert de La Bertherie, frère de Jeanne, soit par achat soit par échange.

En 1606, Nicolas Doynel, 3^e fils de Jean en était seigneur et l'échangeait avec son frère cadet, Charles, contre la terre de la Mangeantière au comté de Mortain et à partir de cette date Charles Doynel qui était alors cheval-léger de la garde du roi est appelé le seigneur de la Mauvaisinière.

Charles Doynel se maria en 1613 à Anne Le Perdriel qu'il laissa veuve en 1659. De ce mariage sortirent deux enfants : un fils qui suit, et une fille.

a) Claude Doynel en 1641, était cheval-léger, avait épousé vers 1640 Françoise Germain qu'il laissa veuve le 15 avril 1660 Il en eut cinq fils, dont :

Jean-François Doynel né vers 1748 seigneur de la Mauvaisinière en 1660, servait comme cornette en 1706, dans la compagnie des deux-cents cheval-légers de la garde du roi. En 1694 il avait épousé à Paris Marie Poussin et mourut à La Mauvaisinière sans postérité, le 16 janvier 1721.

b) Jacqueline Doynel mariée à François Le Perdriel, sieur de Roumallard et seigneur de Boislaudy ; ils avaient eu un fils, Georges Le Perdriel. En 1731, lors de son mariage avec Marie-Madeleine Paulmier, fille de Jacques, écuyer sieur de La Pavignière et de Magdeleine Le Coustellier, le dit Georges Le Perdriel alors sous-brigadier de cheval-légers de la garde du roi est qualifié seigneur de La Mauvaisinière, ce qui fait conclure qu'il fut héritier de son cousin Jean-François Doynel.

Si l'on en croit Vérel, Georges Le Perdriel eut de son mariage un fils Georges-Antoine-Louis Le Perdriel qui le 27 juillet 1758, étant seigneur de la Mauvaisinière, vendit ce fief, alors estimé 24 000 livres à Jean Provost, prêtre. (Arch. de l'Orne A. 135).

V. — *La Courbe* était un quart de fief, relevant de la baronnie puis marquisat de Nonant. Le premier Doynel à porter le titre de seigneur de La Courbe est François (1598-1671), fils de Claude, marié à Renée de Logé. Comme cette terre n'est pas mentionnée dans les biens de la succession de Claude on est en droit de penser qu'elle provient d'une acquisition faite par François. En 1728,

Pierre-Ambroise Doynel (1680-1760) étant seigneur de La Courbe, dans une transaction faite avec son frère cadet Gabriel, chevalier de Montigny, garantissait à celui-ci une rente de 2 000 livres sur la terre de La Courbe. Après son décès, en 1760, la terre de la Courbe devient la propriété de sa fille Gabrielle-Marie épouse de Claude-Bernardin Davy, marquis d'Antreville.

VI. — *Bonnevent* était 1/4 de fief relevant de la baronnie d'Harcourt dès le XV^e siècle. Le 6 mai 1402, Jean de Bretagne, comte de Ponthièvre, vicomte de Loges, déclarait tenir en basse justice de la seigneurie de La Carnelle (membre de fief du comté d'Harcourt) le fief de Bonnevent, sis paroisse de Marmouillé et s'étendant en celles de Nonant et La Roche.

Voici les noms de quelques uns de ses maîtres, à défaut d'une liste complète que nous n'avons pu démêler dans les documents fort contradictoires que nous avons consultés.

Le 27 octobre 1578, aveu était rendu par noble Nicolas Bonnet, « à nos seigneurs les comtes », du fief de Bonnevent ; c'était par procuration de Armand de Gontault et de Jeanne de Foix, son épouse, dame d'Alménèches.

A la fin du siècle, le seigneur est un Loisel, étranger à ceux de ce nom, qui habitaient la paroisse dès 1500 et fournirent deux chapelains de Saint-Yves et le premier maire. Les Loisel qui nous occupent, Picards d'origine, anoblis en 1585 suivant Vérel, en 1590 d'après La Chênaye Desbois, avaient produit Jean, médecin de Louis XII et de François 1^{er}. Et Antoine. Ce dernier, l'un des habiles avocats du temps, est la tige des Loisel, seigneurs de Bonnevent. Robert Loisel, époux de Marie Le Paulmier, possédait le fief dès 1624 et aussi en 1631. Un Loisel est encore seigneur en 1674. Il semble que vers cette date il ait vendu Bonnevent aux Bougis. En 1686, Barbe Bougis était la femme de Pierre Loisel, peut-être le fils de Robert ; les époux étaient alors civilement séparés. Barbe paraît être décédée dans ce temps ainsi que son mari et parmi ses héritiers pour Bonnevent figurent Nicolas Bougis, trésorier de France en la généralité d'Alençon et Nicolas Le Paulmier, habitant Sées, apparemment des neveux.

Pour le XVIII^e siècle, les informations ne concordent pas davantage. Lautour, 1745, indique Boisard, probablement Jean-François, que du Motey dit être receveur du marc d'or à Exmes, mari de Louise de Brossard.

L'état de Raoussel, 1758, désigne un acquiescot, du chef de sa femme ; il était avocat à Essai et d'une famille anoblie en 1653. Pour Bailleur, vers 1780, c'était un sieur Boissard, succédant au seigneur de Tourcy. Vérel nomme en 1758 Jean-François de Brossard, sieur de La Rousselière, maître de la verrerie de La Roche de Nonant ; la généalogie de cette maison cite un Jean-François, sieur de Bonnevent et de La Rousselière, avocat à Paris, uni vers 1740 à Marie-Madeleine-Ferrine de Sallaines, vivant en 1769, déjà décédé en 1790. L'explication la plus plausible de ces divergences serait que le fief était resté indivis entre des héritiers, que toutefois nous n'avons pu rattacher les uns aux autres.

VII. — *Lacier* n'est nommé ni par Lombarren ni par Raoussel mais il est cité par Lautour, 1745, et par Vérel qui le dit 1/4 de fief relevant originairement de l'ancienne baronnie de Nonant et donne la suite de ses seigneurs depuis le XV^e siècle.

C'étaient alors les Berthelot. Raoul Berthelot, écuyer, demeurant à Marmouillé avait épousé Opportune Bayée.

Jeanne Berthelot, leur fille prit pour mari, par contrat de 1537 Jean Piffault, fils de Georges, seigneur de La Houssaye, dont le grand-père Blanchet Piffault avait été anobli en 1449 pour services et notamment pour avoir participé à la prise d'Essai, mort en 1467.

Gallois Piffault, né de ce mariage, fut uni à Renée du Marchis, d'où Gilles, seigneur de Lacier dont la femme fut Jacqueline de Bernières, décédée en 1557.

Renée Piffault, dame de Lacier, issue de cette union contracta mariage avant 1647 avec Jacques du Four, sieur de Bellegarde, qui possédait Lacier encore en 1580. Leur fille Françoise-Renée-Catherine du Four, dame de Lacier eut pour mari Claude Le Coifferey.

Leur quatrième enfant Françoise-Félicité Le Coifferey eut pour époux François-Louis Gouhier, seigneur de Saint-Cénéry, gouverneur de Sées. Avant 1764, ils vendirent Lacier à Michel Gaillet, sieur de La Chaise, demeurant paroisse du Château d'Alménèches en 1776.

VIII. — *Fief de Saint-Nicolas des Bois ou Saint-Yves*. C'était 1/4 de fief relevant du roi sous Exmes, déjà érigé au XIV^e siècle et appartenant à l'abbaye augustine de Notre-Dame du Val (paroisse de Saint-Omer, diocèse de Bayeux, aujourd'hui canton de Thury-Harcourt).

IX. — *Fief Bunou*. Cette tenure ne nous est connue que par l'inventaire des Archives du Calvaos E. 416 : « le fief Bunou dépendant du fief, terre et seigneurie de

Bonnevent. Pour Bunou, Isaac Chausson et sa femme, fille et héritière de feu Baron, rendit hommage aveu au seigneur de Bonnevent en 1536 ».

X. — Pommereu en 1699 nomme le fief *Loisier*, sans détails (peut-être Lacier).

En outre Marmouillé comptait une extension du plein fief de La Boutonnière et une extension du domaine de l'évêché de Sées, tenu du roi sous Falaise par le sieur évêque.

ARMOIRIES. Le Conte : d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe de 3 besants d'or 1 et 2. — du Plessis-Châtillon : d'argent à trois quintefeuilles de gueules. — Narbonne-Pelet : de gueules plein, chargé d'un écu d'argent, au chef de sable. — Vieux-Pont : d'argent à dix annelets de gueules posés 4, 3, 2, 1. — Bonnet, Chardon, du Four, voir art. Louvières. — Le Perdriel : d'azur à un chevron d'or accompagné de 3 perdrix de même. — La Bertherie : de gueules à 3 coquilles d'or 2 et 1. — Bougis : d'argent à 3 mouchetures d'hermine de sable posées 2 et 1. — de Brossard : d'azur à 3 fleurs de lis d'or, posées 2 et 1 et une bande ou cotice d'argent brochante sur le tout. — Doynel : d'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable. — Loisel : d'argent à 3 merlettes de sable. — Piffault : d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 coqs d'argent. — Le Coifferel : d'or à 3 quintefeuilles de gueules. — Gouhier : de gueules à 3 roses d'argent, 2 en chef, une en pointe. — Prieuré de Sainte-Barbe... à un chevron... accompagnée de 2 étoiles en chef et d'une tour en pointe ; bâton cantoral derrière l'écu et les lettres S.B.

ÉGLISE. CURÉS. Orderic Vital rapporte qu'en 1018 ou 1020, Giroie 1^{er} prenant possession de son domaine d'Echauffour apprit avec étonnement que celui-ci ne relevait d'aucun diocèse. Il rechercha alors quel était le prélat le plus vertueux de la région, les témoignages unanimes lui désignèrent Roger, évêque de Lisieux, et il lui soumit toutes ses terres ; plusieurs seigneurs des environs suivirent son exemple, tel celui de Marmouillé. Le fait quoique contesté demeure vraisemblable quand on remarque que la limite S de Marmouillé et qui est aussi celle de l'ancien diocèse de Lisieux n'est qu'à 3 k 400 de la cathédrale de Sées : Marmouillé à l'origine devait dépendre de Sées.

On ne sait quel personnage remit le patronage de Marmouillé au prieuré de Sainte-Barbe ou Saint-Martin

d'Ecajeul, fondé vers 1068 au diocèse de Lisieux et qui posséda notamment La Cochère (voir Dictionnaire). Le droit pour Sainte-Barbe de nommer à Marmouillé, constaté dès le XIV^e siècle se maintint jusqu'à la Révolution ; l'évêque donnait la collation du bénéfice, parfois après un examen probatoire du candidat. Le prélat éventuellement recevait les résignations.

L'ÉGLISE, en retrait de la R.N. 158 est une simple nef avec en chaque façade quatre fenêtres à arc semi-circulaire. Elle est précédée d'une tour carrée à deux étages et toiture à quatre pans, en ardoise. Cette tour porte la date 1744, qui doit aussi s'appliquer à la nef ; on ne connaît rien de l'édifice précédent. Le cimetière qui l'entoure n'a pas d'if.

La décoration intérieure est exclusivement de bois et assez pauvre. Le maître-autel semble provenir de l'ancienne église. Il offre un tabernacle à colonnes torses dorées et une médiocre peinture de la Nativité. De part et d'autre, le mur du chevet est revêtu de panneaux qu'encadrent des colonnes cylindriques à chapiteaux corinthiens ; sur le fronton qui les relie sont : côté évangile, en chape et mitre, saint Pierre, le patron, bénissant de la main droite, de la gauche tenant un livre ; côté épître saint Laurent en diaire, un livre à la main droite, la gauche s'appuyant sur le grill du martyr. Il se peut que dans l'ancienne église les boiseries encadrant saint Laurent aient été disposées ailleurs, par exemple le long des murailles latérales, dans le chœur, ou encore aient constitué un autel, car François Doynel, mort en 1671, à l'âge de 73 ans, est dit inhumé devant l'autel de saint Laurent ; avant la Révolution on y lisait son épitaphe : « Ci gist François Doynel, chevalier, vivant, seigneur du Hamel, Montecot, Montigny, La Courbe et autres lieux, conseiller du roi, maréchal de camp de ses armées, mort le 14 mars 1671, âgé de 72 ans. Priez Dieu pour lui ». Les murs latéraux du chœur ont été creusés pour recevoir dans une niche à colonnes cannelées deux statues paraissant du XVI^e siècle, qui sont bien les seules richesses de l'église. Ce sont : à gauche saint Exupère ou Spire, évêque de Bayeux, mort vers 405, en mitre, crosse, croix pastorale ; surpris de cet hommage ici, on pourrait supposer que lors des invasions normandes et du transfert des restes d'Exupère à Palluau en Gâtinais, le convoi passa ou même fit halte à Marmouillé. Côté droit trône saint Yves, coiffé du bonnet carré des ecclésiastiques du XVI^e, vêtu d'une robe sur sa soutane à col droit, il a les yeux clos et un livre dans les

ains, cette statue pourrait venir du prieuré qui lui était dédié dans la paroisse. Les autels latéraux vers la nef sont de bois aussi, décorés de rinceaux mais les statues sont sulpiciennes.

Le sol est pavé de carreaux à six pans, en terre du pays, paraissant du siècle dernier. Aucune dalle funéraire ne subsiste. L'épithaphe de François Doynel a dû être enlevée lors de la construction de l'église. Mais les armoiries des La Berterie que Charles du Hays (Le Merlerault, vers 1865), dit avoir vues sont elles-mêmes disparues.

LES CURÉS. Le curé Pierre Daubichon nommé en 1758, souvent malade à partir de 1784 au point de devoir confier le service à son vicaire Jacques-Michel Asse, décéda le 28 avril 1790. Et aussitôt Sainte-Barbe lui donnait un successeur Pierre-Charles Hervieu, d'Amayé-sur-Orne, qui prit possession le 10 mai. Mais dès le 11, les habitants pitionnaient, réclamant avec insistance comme curé le vicaire Asse dont ils n'avaient qu'à se louer. Assez justement ils observaient d'ailleurs que le décret supprimant les maisons religieuses rendait illégale la désignation de M. Hervieu. Le gouvernement maintint en place celui-ci, qui ne consentit que le serment restreint. Le prêtre fut destitué, signa son dernier acte le 22 juin 1791 et quitta la paroisse, se cachant croit-on dans la région d'Exmes. Pour la première fois le 26 juillet 1791, le registre paroissial est tenu par le curé constitutionnel F.-L. Deschamps, qui dressa son dernier acte le 29 octobre 1792 et le 25 décembre suivant remit les documents au maire J. Loysel. Enfin tout culte fut interdit par le décret du 10 novembre 1793. Il allait être rétabli dix ans plus tard.

Le 21 mars 1803, le maire, sur ordre du sous-préfet Bouffey, procédait à l'inventaire des objets conservés dans l'église : il y trouva seulement la cloche avec sa corde et quelques petits morceaux de linge... Le 27, le magistrat recevait l'ordre de remettre l'église à la disposition de l'ecclésiastique qui se présenterait : ce fut René-Jacques Léger, dont on devine l'embarras pour assurer le service religieux. Le 7 avril 1805, ce prêtre était remplacé par Michel-François Beslouin ou Besnouin, qui le 31 mars avait prêté serment entre les mains du sous-préfet. M. l'abbé Cédil, décédé en 1960 n'a pas été remplacé.

PRIEURÉ DE SAINT-NICOLAS OU SAINT-YVES. On ignore et l'époque et l'objet de sa fondation et à quelle générosité elle était due. Il appartenait à l'abbaye augus-

tine de N.-D. du Val, comme on l'a dit. Ce monastère ne nous est connu que depuis le début du XII^e siècle ; l'inventaire de Léchaudey d'Anisy ne cite aucune pièce concernant le prieuré qui nous occupe et que le pouillé primitif appelle Saint-Nicolas de Nemore. Par les « Insinuations du diocèse de Lisieux », on a la liste des prieurs depuis 1693. A propos de Goult et de Marcei, nous avons rappelé qu'avec l'institution de la commende au XVI^e siècle, le prieur devenait le véritable propriétaire de son bénéfice, où il n'était pas même astreint à résider ; il pouvait le louer à son profit personnel, à condition toutefois d'en faire acquitter les obligations. En 1751, le titulaire Nicolas Blauchen ou Blanchin, abbé de l'abbaye du Val des Ecoliers, à Bruxelles, où il demeurait, résignait le prieuré de Saint-Nicolas en faveur de Jean-Baptiste-Nicolas Le Seur ou Lasseur, chanoine régulier, habitant la paroisse de Dry près Cléry sur Loire. Le chanoine, le 17 mai 1777, affermait à la veuve Brissot et à ses trois fils la terre, ferme et métairie du prieuré, consistant en bâtiments à différents usages, terres labourables, prés, herbages, plants, bois taillis, rentes seigneuriales, reliefs et treizièmes. Outre le prix de location, fixé à 482 l., le fermier était obligé de supporter certaines charges : 1^o Payer chaque année 45 l. au desservant de la chapelle du prieuré ; 2^o Fournir des subsistances aux chapelain, ecclésiastiques et frères de charité, qui venaient ordinairement en procession à la chapelle de Saint-Yves pendant les fêtes de la Pentecôte ; 3^o Réserver au bailleur une salle à son choix pour l'occuper quand bon lui semblerait et loger ses domestiques et ses chevaux. (Charles Vérel).

La chapelle était donc desservie exactement par le titulaire ou son mandataire et une procession y marquait les solennités de la Pentecôte. En outre on venait prier l'avocat breton pour la guérison des douleurs et rhumatismes, qui ne sont pourtant pas dans ses attributions ordinaires. Les oraisons devaient s'accompagner d'ablutions car il existait là une fontaine, que cependant on n'a pu nous montrer.

Le prieuré subsiste à la cote 230, auprès du chemin du Petit-Vauyon à la Croix des Planches ; une croix de bois garnie de buis aux Rameaux en indique la direction. C'est, à 300 m. N.-O. de là une longue construction délabrée, de maçonnerie et de colombage, avec un étage : la date de la restauration, 1744, figure sur une chandelle. La chapelle était dans le bâtiment même ; de sa destination religieuse il ne reste que la coquille servant de bénitier et la couronne, en cuivre, du saint, agrémentée de fausses pierres ; un saint en plâtre, disparu, a donc succédé à la

vieille image qui est sans doute celle de l'église. La population très attachée à son saint guérisseur avait obtenu en 1309, de l'évêque, après réfection de la chapelle, le rétablissement d'une procession maintenant abandonnée.

LE HAMEAU DE BONNEVENT, sur le plateau à 245 m. d'altitude, ne compte plus que deux feux mais on dit qu'il en a eu 25 (environ 120 habitants), avec boutique de marchand et même notariat. Celui-ci s'élevait sur un terrain aujourd'hui en jardin dépendant de la ferme Viget, en bordure du chemin (S.-N.) du Petit-Vauyon à la Croix des Planches ; il est clos par une haie d'épines où l'on remarque un long bloc de granit, renversé, qu'on a regardé comme un mégalithe. A cet endroit, ce chemin est coupé par l'ancienne voie (O.-E.) d'Alménèches, à Nonant, maintenant envahie par la végétation. Sur celle-ci, vers Nonant, à 200 m. du carrefour se voient les ruines du « Petit Logis », belle construction en pierres de taille, longue de 14 m. à un étage, semblant du XVII^e siècle. La façade s'ouvre sur le chemin de Nonant par une porte en plein cintre, précédée d'un mur jadis percé de meurtrières : l'une subsiste. On pense que c'était là le manoir du seigneur de Bonnevent.

Au carrefour, à l'entrée de la ferme Viget on voit : A gauche, où l'encadraient autrefois deux sapins, une petite croix de granit, chanfreinée, évidemment écourtée, engagée dans le sol ; la partie haute est sculptée de deux disques bombés superposés. A droite, une dalle de granit, inclinée, large de 1 m. 48 paraissant enfoncée de moitié en terre ; au centre, au ras du sol elle est percée d'un trou carré de 25 c. de côté qui semble la niche d'une statue car des arceaux de fer la précèdent. Cette dalle semble avoir fait partie de la chapelle qu'on dit avoir été élevée ici à la mémoire de saint Godegrand.

LA LÉGENDE DE SAINT GODEGRAND. Au près du carrefour, à la hauteur du notariat mais sur l'autre côté du chemin de la Croix des Planches, une barrière donne accès à un vaste herbage appelé le Canal, qui s'incline vers l'est. A 50 m. de cette barrière et à moins de 100 m. de l'ancien chemin de Nonant, la tradition locale fixe l'endroit où périt Godegrand, évêque de Sées, fils du comte d'Exmes. Le prélat entreprenant le pèlerinage de Rome et de Terre Sainte avait confié l'administration du diocèse à Grodebert, son archidiacre et son parent. Celui-ci n'ignorait pas les périls d'un tel voyage, bientôt il

envisagea puis se prit à espérer que l'évêque n'en reviendrait jamais : dans cette éventualité, le siège vacant lui serait attribué avec tous les revenus y attachés. Pourtant, après sept années d'absence Godegrand rentra. Au grand dépit de l'ambitieux personnage qui se retira en sa terre de La Brière, sur Nonant, pour méditer sur les moyens de se défaire de l'importun. L'occasion se présenta bientôt, lors d'une visite que l'évêque fit à sa sœur Opportune, abbesse d'Alménèches. Pour le retour Godegrand — ignorant la perfidie de Grodebert — décida d'aller s'entretenir avec lui à La Brière. L'archidiacre l'ayant reconnu de loin envoya au-devant de lui un de ses fidèles (filleul de l'évêque) qui le tua d'un coup d'épée, 3 septembre 775. Telle est la version ordinaire.

On rapporte qu'à l'endroit du meurtre, là où le sol fut taché du sang du martyr, spontanément poussa un rosier, le rosier de saint Godegrand, dont les pétales jouissaient de cette propriété merveilleuse de guérir les affections des yeux. Ce rosier se reproduisait perpétuellement de lui-même.

Les gens de Nonant affirment que c'est à La Brière qu'eut lieu le meurtre et que naquit l'arbuste. Ceux de Marmouillé situent l'assassinat à Bonnevent. L'abbé Blin, en 1873, paraissait admettre cette dernière thèse en notant qu'au dire de vieillards une croix, disparue, avait longtemps existé à Bonnevent, désignant ainsi le lieu de l'assassinat.

Quant au rosier témoin, Vérel en 1908 prétendait qu'il subsistait encore très vivace, à La Brière. M. le comte du Mesnil du Buisson, en 1952 déclarait qu'il était devenu simple églantier. Dans « Le Pays d'Argentan », 1932, M. le chanoine Leboulanger se prononçait pour Bonnevent. Il disait tenir de M. Groult, nommé curé d'Alménèches en 1891, que vers 1830 un valet de ferme étranger au pays et envoyé par son maître pour nettoyer l'herbage du Canal avait arraché et brûlé toutes les plantes parasites qui y croissaient et avec elles avait été détruit le rosier de saint Godegrand.

Nous avons eu la curiosité d'aller enquêter sur place et la chance d'avoir pour guide M. Viget, le propriétaire de l'herbage du Canal, où l'on dit qu'avait été dressée la croix. Et il nous a montré l'arbuste, il nous l'a fait distinguer des églantiers qui l'avoisinent. Ce n'est certes pas un sujet qui attire l'attention par ses proportions, il vit toujours mais il buissonne, car chaque année la faucheuse est passée dans le pré et rase inexorablement fougères, ronces, églantiers et rosier. Mais chaque été celui-ci fleurit, donnant même des roses de taille normale et d'une belle

couleur rouge. Une telle obstination à vivre malgré les mutilations périodiques qu'il subit est assez remarquable ; dans le hameau elle est regardée comme la confirmation de la tradition en faveur de Bonnevent.

S'il s'agissait d'histoire et non de légende on pourrait tenter de concilier les deux thèses en supposant que Godegrand, blessé à mort à La Brière, expira seulement à Bonnevent, en rebroussant chemin vers Alménéches.

Mais pour la chapelle du souvenir dont nous avons cru reconnaître les vestiges, on a pu préférer, au pré du Canal, le carrefour tout proche.

LE LOGIS DU HAMEL, à mi-côte entre les hauteurs de Bonnevent et le Don, plus rapproché de celui-ci, dans une solitude, est déchu en ferme. La vaste cour est bordée par deux longues lignes de bâtiments, parallèles, à usage de communs, axés O.-E. et paraissant du XVII^e siècle. Leurs extrémités E, sur le chemin de Bonnevent, surélevées d'un étage, semblent avoir été autrefois les logements du personnel de l'exploitation. A l'extrémité O., la rangée de droite présente de belles arcatures de briques désignant les remises des voitures.

L'acte de partage, postérieur de peu à 1793, mentionne « maison de maître et ferme, clos par deux fossés ». Le plan cadastral de 1809 montre à l'O. des bâtiments que nous avons signalés une courte mare encore existante et trois petites constructions, vraisemblablement des ruines. Sur leur emplacement a été bâtie vers 1850 une habitation pour le fermier. L'ensemble est actuellement en bon état, mais on doit faire un effort d'imagination pour se représenter l'aspect ancien de la demeure seigneuriale, qui comportait évidemment parc, jardins et avenues.

CHAPELLE SEIGNEURIALE DE SAINT-CLAUDE DU HAMEL. Cette dédicace indiquerait comme fondateur Claude Doynel, mort en 1648. Son petit-fils Pierre-Ambroise, en 1745 augmenta sa dotation en cédant plusieurs pièces de terre, à condition que, sur le revenu, seraient assurés l'instruction des enfants et les soins aux malades. Cette généreuse fondation fut acquittée jusqu'à la Révolution par les sœurs de la Visitation de Sées. Les chapelains étaient choisis par le seigneur. Ce sont : en 1722 Pierre La Mélinel (ou Le Guélinel) ; 1737 Charles Loisel ; 1745 David Le Mélinel ; 1747 Charles Loisel l'aîné, vicaire de Marmouillé ; 1762 Charles Loisel le jeune — nous ne sommes pas sûr qu'on puisse le confondre avec le vicaire de Macé — ce fut le dernier ; le présentateur était en 1747 Paul-Hyacinthe-Charles de La Houssaye, héritier de Pierre-Ambroise, qui était dit habiter Silli.

La chapelle devait se trouver dans l'un des bâtiments qui subsistent.

MALADRERIE. « Un hôpital de lépreux avec sa chapelle existait autrefois ici, il a laissé comme seul souvenir l'indication de l'emplacement de cette chapelle, au lieu dit la Chapelle. Une communauté de femmes s'élevait près de cet endroit, des voleurs y mirent le feu et chassèrent les religieuses ». (Notes inédites de L.-J. Chrétien). Le réage de la Chapelle ne figure pas au cadastre de 1809 mais celui de 1934 mentionne, section F, n° 48, la Chapelle Crouillère, pièce de terre entourée par le chemin du Château, celui de Surdon et le Don, à mi-distance de la rivière et du hameau de la Basse-Courbe.

LES CARRIÈRES DE SAINT-YVES. M. J. Onfray a déterminé la nature du terrain de la butte de Bonnevent, que coiffe un petit bois prolongeant celui de Pelay. C'est le sable dit de Saint-Yves, à grain très fin, et qui humecté constitue comme celui de Bonmesnil un liant utilisé comme mortier jusqu'au début de ce siècle ; en 1884 il était encore très recherché pour les constructions, le mètre cube se vendait 5 f. 50, pris sur place.

On a dû l'exploiter autrefois à flanc de coteau, l'échancrure où s'est élevé le prieuré de Saint-Yves doit en être le résultat. Mais c'est surtout en profondeur qu'on a tiré cette terre. Une large tranchée en pente était ouverte sur le sommet de la butte et de là rayonnaient des galeries dont certaines sont encore accessibles sur un longueur de 4 à 500 m. : E. Vimont parle de 2 à 3 kil. La hauteur de voûte est en moyenne de 2 m., on y remarque les morsures de la pioche.

Abandonnées, ces carrières sont maintenant le refuge des chauve-souris et des renards, autrefois celui des lapins. Chaque hiver les pluies amènent des effondrements qui obstruent les galeries et forment en surface des puits parfois profonds. Et comme ces chemins souterrains se développent bien au-delà du bois, les prés d'alentour sont eux-mêmes minés : dernièrement un cheval dans sa pâture s'est trouvé enseveli.

JEAN JOUVIN LAPIERRE, FONDEUR DE CLOCHES. Le dernier dimanche de juin 1673, les trésoriers de Saint-Germain d'Argentan ayant décidé de refondre quatre cloches traitaient avec Jean Jouvin Lapierre, fondeur de la paroisse de Marmouillé, sur un salaire de 80 l., le trésor fournissant tous les matériaux nécessaires, dont le prix s'élevait à 87 l. 10 s. L'artisan s'installa sous l'appentis du cimetière de Saint-Germain d'Argentan et commença son travail le 5 juillet, le 7 août il coulait son bronze. En même temps il avait fondu une cloche pour Coulandon,

une autre pour Saint-Jacques du Croissant. L'opération avait parfaitement réussi, la bénédiction eut lieu le 12 août. Parrains et marraines avaient été généreux, ils avaient donné 63 l. 11 s. 6 d. et 15 aunes de toile. Il avait été formellement convenu que Jean Jouvin ne pourrait prétendre à autre chose que les 80 l, promises mais celui-ci émerveillé par de telles largesses, songea à en avoir sa part et réclama toute la toile. Il montra tant d'apreté que les trésoriers, par esprit de conciliation, lui en accordèrent trois aunes pour se faire une chemise. (D'après les Remarques de Thomas Prouverre, 1693).

LE CAHIER DE DOLÉANCES demande :

- 1° — Le rétablissement des états provinciaux.
- 2° — La répartition égale de la taille et autres impositions.
- 3° — L'abolition des aides et gabelles, sources de vexations. La gabelle est particulièrement odieuse. Le sel est à 12 s. 6 d. la livre mais on pourrait aisément le céder à 4 s., il est d'ailleurs souvent mêlé de sable et de pierres ; les pauvres sont imposés au-dessus de leurs besoins et de leurs moyens ; il arrive qu'au malheureux, par erreur, « on donne le billet de pot et salière » et s'il utilise ce sel aux salaisons, il se trouve en contravention en cas de perquisition des commis. D'autres remarques seraient aussi à faire quant au tabac.
- 4° — Qu'au lieu et place des impôts on établisse des abonnements, qui ajoutés aux bénéfices réalisés par la suppression de nombreuses pensions non méritées suffiraient à fournir la part contributive de la province.
- 5° — Le clergé sans doute a droit à un revenu lui assurant sa dignité, mais le haut clergé et les maisons religieuses, fort riches, ne se préoccupent plus des pauvres et ce soin retombe sur le bas clergé. On devrait interdire le cumul des bénéfices et ordonner que le 1/5 des biens des communautés, dans la paroisse où ils se trouvent, soit versé à un bureau de charité administré par le curé.

L'ancienne noblesse, âme et force de l'Etat s'est toujours distinguée dans les périodes de calamités publiques (peste, guerre, famine...) mais maintenant elle oublie souvent cette tradition. (Ce paragraphe ne vise évidemment pas les seigneurs du Hamel).

- 6° — Réformer la justice. Laisser subsister les bailliages mais supprimer les tribunaux subalternes ; réduire le nombre des procureurs, huissiers, sergents ; abolir la

vénalité des charges et y appeler des personnes éclairées ; assurer la gratuité de la justice.

7° — Accorder des honneurs et des privilèges aux personnes qui se dévouent avec zèle pour le bien public.

27 signatures, dont celle du syndic François Guidon. 1^{er} mars 1789.

LA LIBÉRATION. Remontant du Mans vers le nord, le 15^e C.A.U.S. (5^e D.B. et 79 D.I. de la 3^e Armée) s'avance le 12 août 1944, en deux colonnes sur la R.N. 138. Les habitants évaluent à 300 le nombre des chars qui ont traversé Marmouillé. Quelques petits groupes ennemis armés de mitrailleuses tiraillent par acquit de conscience — notamment à La Rouellerie — puis hissent le drapeau blanc et s'enfuient par la route d'Alménêches ; le chemin de fer a sauté au passage à niveau. Point de dégâts dans la commune, aucun mort. Deux soldats sont tombés en 39-45, neuf en 14-18.

ARCHIVES LOCALES. Cadastre 1809, rénové 1934. Registres paroissiaux depuis 1651. Registres de délibérations depuis le 5 janvier 1801. Aucun document de l'époque révolutionnaire.

BIBLIOGRAPHIE. Loutour-Montfort : Les 171 paroisses de l'élection d'Argentan, Ms, 1745. — Blin : Les saints du diocèse de Sées, 1873. — E. Vimont : Bull. Flammation d'Argentan, 1884, p. 57. — Piel : Insinuations du diocèse de Lisieux, 1891-1892. — Charles Vérel : Le marquisat de Nonant, 1908, p. 93. — Bull. S.H.A.O. 1913, p. CXXVIII. — Leboulanger : Roses et Rosiers, Pays d'Argentan, 1932, p. 16. — Comte du Mesnil du Buisson : La légende de saint Godegrand, Bull. trimest. n° 20, S.H.A.O., 1952. — Notes inédites du chanoine Langlais. — Communications de M. le comte Doynel de La Sausseric et M. Viget. —

Xavier ROUSSEAU.

Commune de Marmouillé

Le nombre maximum d'habitants recensés en 1745 était de 533 habitants pour 93 feux (ou 93 maisons) c'est à dire 5.7 personnes par maison.

L'étymologie de Marmouillé ne laisse guère de doute sur l'origine de ce nom au sens ou beaucoup de terres agricole sont plutôt humides.

Le bourg ne s'est pas développé malgré la fin de la construction de la route royale tronçon Sées Gacé dans la période de Louis Philippe. Il semble que ce soit le lieu de Bonnevent qui fut en son temps, le plus prospère. Il faut dire que ce lieu, dans les temps antiques représentait un endroit situé « en sécurité », en effet il permettait de surveiller toute la contrée et ainsi, se prémunir des actes de brigandages.

La commune n'a pas bénéficié de la période de la révolution industrielle.

L'activité essentielle de Marmouillé fut et reste l'agriculture, La qualité des herbages pour l'élevage des bovins autrefois puis des chevaux fut et reste prépondérante.

Sous l'ancien régime, Marmouillé était divisé en fiefs, les principaux étaient:

Le Hamel, le vauguyon, moulin du Marais, moulin de la mauvaisinière, la courbe, Bonnevent, prieuré St Nicolas, . Le moulin de Cohardon était un moulin « banal » c'est-à-dire sans taxes seigneuriales situé au lieu le gué de Chailloué . Hormis, Bonnevent, les autres fiefs de Marmouillé étaient sous le contrôle du Baron devenu Maquis de Nonant. Avant la révolution, par le truchement des mariages « arrangés » l'essentiel des fiefs étaient sous le contrôle des familles Doysnel, (des seigneur vassaux) dont l'origine est le domaine du Hamel (Le plus important seigneur suzerain, étant le Marquis de Nonant)

En général le seigneur suzerain mettait à disposition de son vassal et sa famille un manoir sur la propriété du fief. Le vassal devait contribuer à la bonne marche des affaires de leur seigneur tout puissant. Les seigneurs de Marmouillé, comme tous les autres possédaient plusieurs fiefs. Le lieu de résidence n'était pas forcément à Marmouillé.

Au lieu-dit St Yves existait le prieuré St Nicolas, il était rattaché à l'abbaye Ste Augustine de Notre Dame du Val de St Omer (Calvados). D'après Xavier Rousseau écrivain d'Argentan, la Chapelle était située à la cote 230 (Altitude) à la croix des planches (calvaire) près du chemin conduisant au petit vauguyon au croisement conduisant vers Almenèches

Voies de communication

La ligne Paris-Granville transite bien par Marmouillé mais ne s'y arrête pas. La gare la plus proche de Nonant est fermée. Pour l'instant, il est encore possible de prendre le train à Surdon.

La voie routière la plus importante pour la population de Marmouillé est l'ancienne route impériale devenue aujourd'hui route départemental 438. Cette route a été commencée sous l'ancien régime., elle ne fut terminée que sous le règne de Louis Philippe. La construction dura au moins 80 ans. Les travaux réalisés avant 1789 l'ont été par le travail obligatoire dites « Corvées » par la population locale. Les Personnes refusant de travailler pour le système étaient jetés en prison. Seuls les ouvrages d'art (ponts étaient réalisés par des entreprises)

Le premier goudronnage fut réalisé après 1930.

Auparavant, la route de desserte principale pour la commune était le grand chemin Romain tronçon Sées Exmes. Il arrive de Chailloué par le vieux bourg passe par la ferme de Mr Mme Potel, rejoint l'Etre Marchand, puis, traverse la route actuelle de Bonnement-Nonant, Continue droit vers la route de Nonant Almenèches, traverse cette dernière puis rejoignait Exmes en passant probablement pas très loin du dit haras. Une bonne partie de ce grand chemin a été détruite lors de la construction du haras du pin et de la route Impériale. *Pour en savoir plus sur les chemins dans l'Orne consulter le blog « rogerbignon.blogspot.com » avec l'outil de recherche Google*

Bonnevent

La colline et ce lieu élargi fut dans l'ancien temps un lieu important par sa population et aussi son histoire.

Un lieu occupé par les Romains.

A Marmouillé, la colline de Bonnevent a été sans aucun doute occupée par un détachement de soldats Romains. Cette colline et son point de vue extraordinaire permettait en effet, de contrôler le « grand Chemin » Le Mans Rouen via Lisieux. Le tronçon concerné est Sées Exmes, deux cités Romaines. Pour surveiller parfaitement l'environnement, on peut penser qu'ils se soient installés à peu près à l'endroit où était le Notariat qui devait être installé en lieu et place du manoir seigneurial. La commune de Marmouillé, et c'est un exemple à préserver ce grand chemin antique. Les plans suivants seront plus parlants que de longues explications.

Attention suivant le cadastre dit Napoléonien de 1810, la route du bourg de Marmouillé à Almenèches et la route de Nonant le pin à Almenèches n'étaient pas encore construites. Le cheminement ne pouvait se faire que par les chemins creux antiques. Cette situation se retrouvait un peu partout dans le département de l'Orne et aussi dans le reste de la France.

Un grand village au néolithique

Prieuré St Nicolas à St Yves

Il n'y guère de trace de cet épisode d'un passé relativement récent. Les événements de la révolution Française auront mis fin à la vie monastique en ce lieu.

Saint Godegrand

L'histoire de Saint Godegrand, Evêque de Sées son assassinat le 3 septembre 775 à Bonnevent

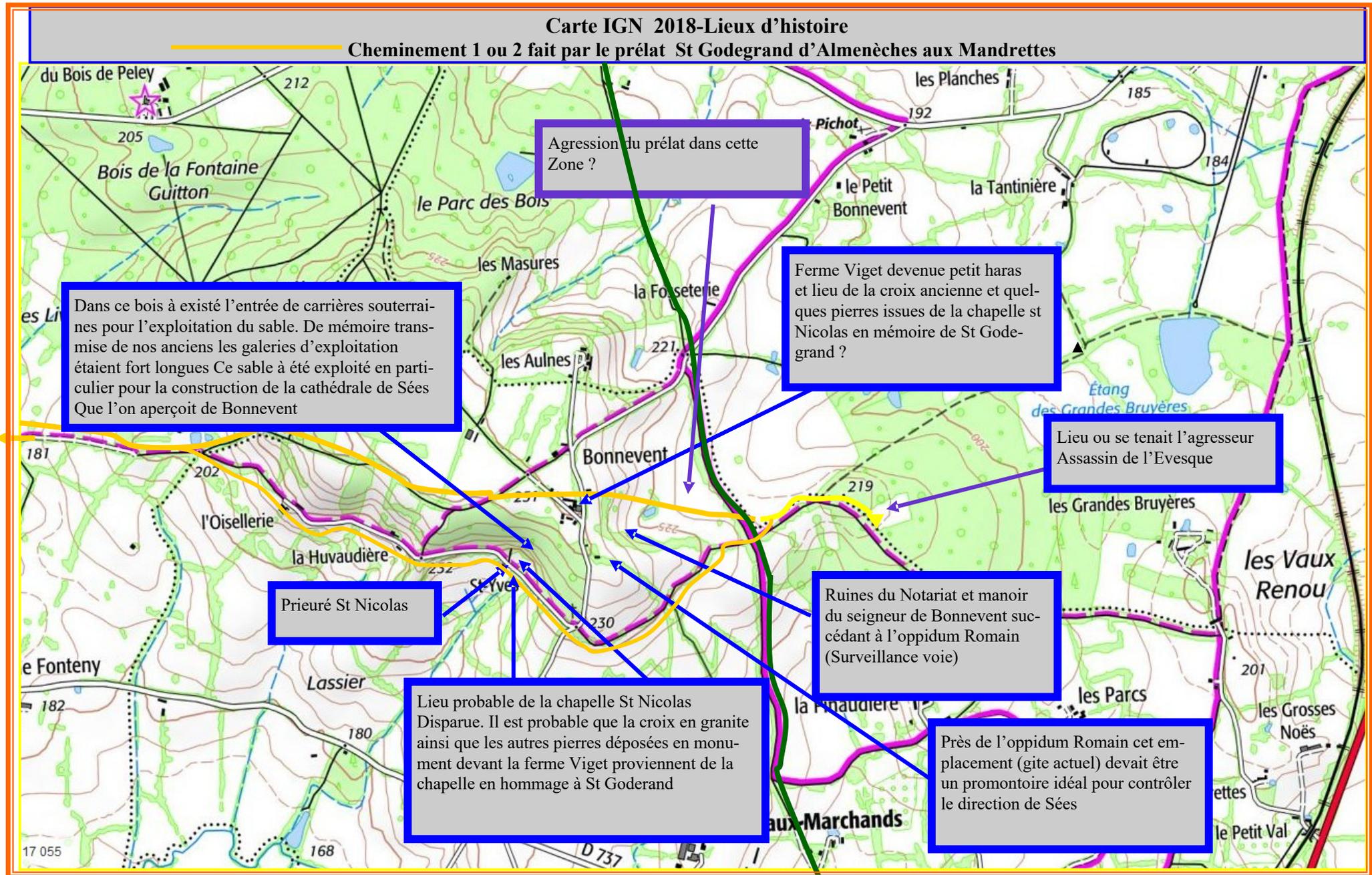
Cet événement tragique a marqué à jamais l'histoire du lieu.

Je vous laisse découvrir le récit provenant de la bibliothèque d'Alençon dans les pages suivantes.

Cet événement n'est pas une légende mais un fait réel.

Notariat à Bonnevent.

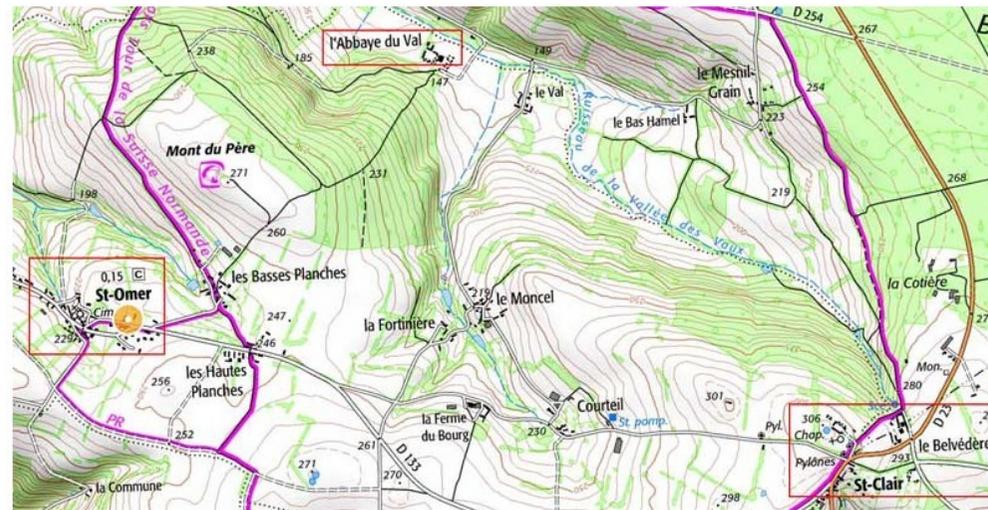
Cette information est arrivée jusqu'à nous grâce à la mémoire orale de nos anciens. Elle correspond tout à fait à ce que nous pouvons recouper avec d'autres informations. Ce lieu situé à Bonnevent (ruines toujours présentes) était le lieu du seigneur de Bonnevent et qui avait été nommé dans la fonction de « Tabellion » par le Marquis de Nonant et reconnu comme tel par l'administration Royale. Le tabellion avait le rôle similaire d'un notaire d'aujourd'hui.



Abbaye mère du prieuré St Nicolas

Le prieuré St Nicolas situé à St Yves Bonnevent était une annexe de l'abbaye du Val de St Omer près de Bayeux.

Saint-Omer : le village, le hameau Saint-Clair, et l'Abbaye du Val :



▲ Abbaye du Val Précision: Abbaye Notre Dame du Val

XIIIe au XVIIIe siècle inscrit à l'Inventaire général du patrimoine culturel. Sur [Base Mérimée](#)

"Etablissement de chanoines augustins attesté en 1125. Fondation attribuée à Gosselin, seigneur de la Pommeraye. 2e église, grange aux dîmes (vestiges), portail fin 13e siècle ou début 14e siècle. Bâtiment conventuel 15e siècle (vestiges). Restauration de l'abbaye par l'abbé Druel à partir de 1662 : reconstruction de l'église. En 1778, démolition du cloître et construction à son emplacement de bâtiments conventuels par Nicolas Gondouin, architecte à Argentan et Jacques Lefèvre entrepreneur à Cairon. Démolition de l'abbaye à partir de 1805"

"L'abbaye du Val, établissement de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, occupait une portion du territoire de St.-Omer. La fondation de cette abbaye est attribuée, comme je viens de le dire, à Goscelin, seigneur de la Pommeraye, qui lui donna des terres et des rentes, en Normandie et en Angleterre : il est certain qu'elle existait en 1125. Dès l'année 1167, l'abbaye possédait presque toutes les églises connues pour avoir appartenu au seigneur de la Pommeraye." (A de Caumont 2-605)

"L'abbaye possédait dans le Calvados le patronage des églises de Tournebut, Placy, Bonoeil, Angoville, Cossesseville, Le Bô, La Pommeraye, La Mousse, St.-Omer, St.-Pierre-d'Hérouville, le prieuré de Cahagnes et l'administration de l'hospice du Bois-Halbout dont nous avons parlé ; dans l'Orne, elle possédait les églises de Landigou, Ronfougeray, l'église et le prieuré de St.-Martin-de-la-Carneille" (A de Caumont 2-606)

Il faut ajouter le prieuré de St Nicolas de Bonnevent

"Il ne reste plus de l'abbaye du Val que quelques parties de l'ancienne entrée qui peuvent dater du XIVe. siècle; des ruines dont nous donnons un croquis et une cheminée très élégante que M. Bouet a dessinée : elle est ornée à sa partie supérieure d'une garniture de quatre-feuilles formant une espèce de frise." (A de Caumont 2-607)

Prieuré St Nicolas St Yves et la chapelle

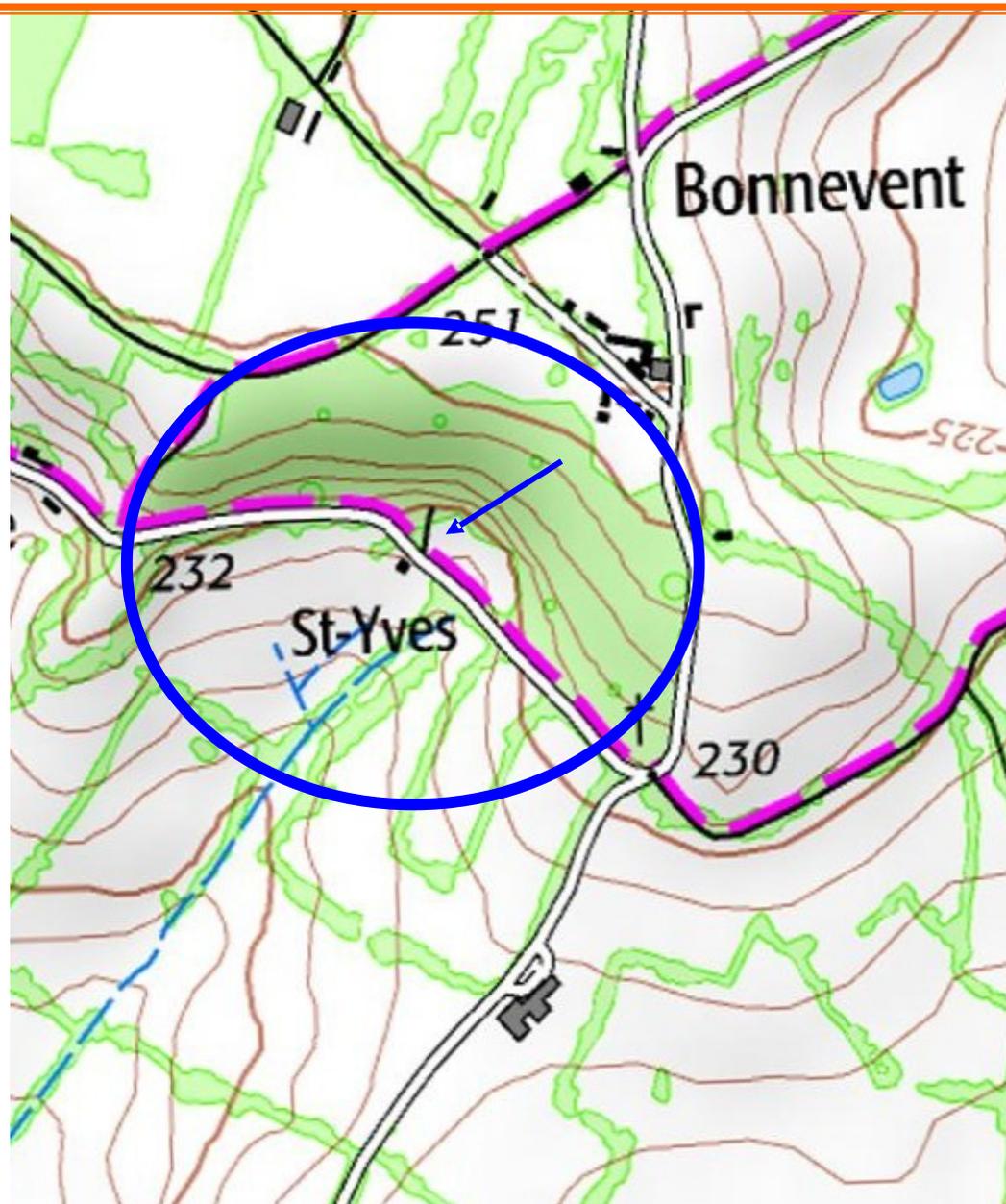
Lieu, où été implanté la chapelle. d'après la mémoire orale transmise des anciens. Le prieuré été donc à proximité de cette chapelle. Cet endroit est aussi très probablement la carrière de la sablière, qui a été exploitée il y a bien longtemps.

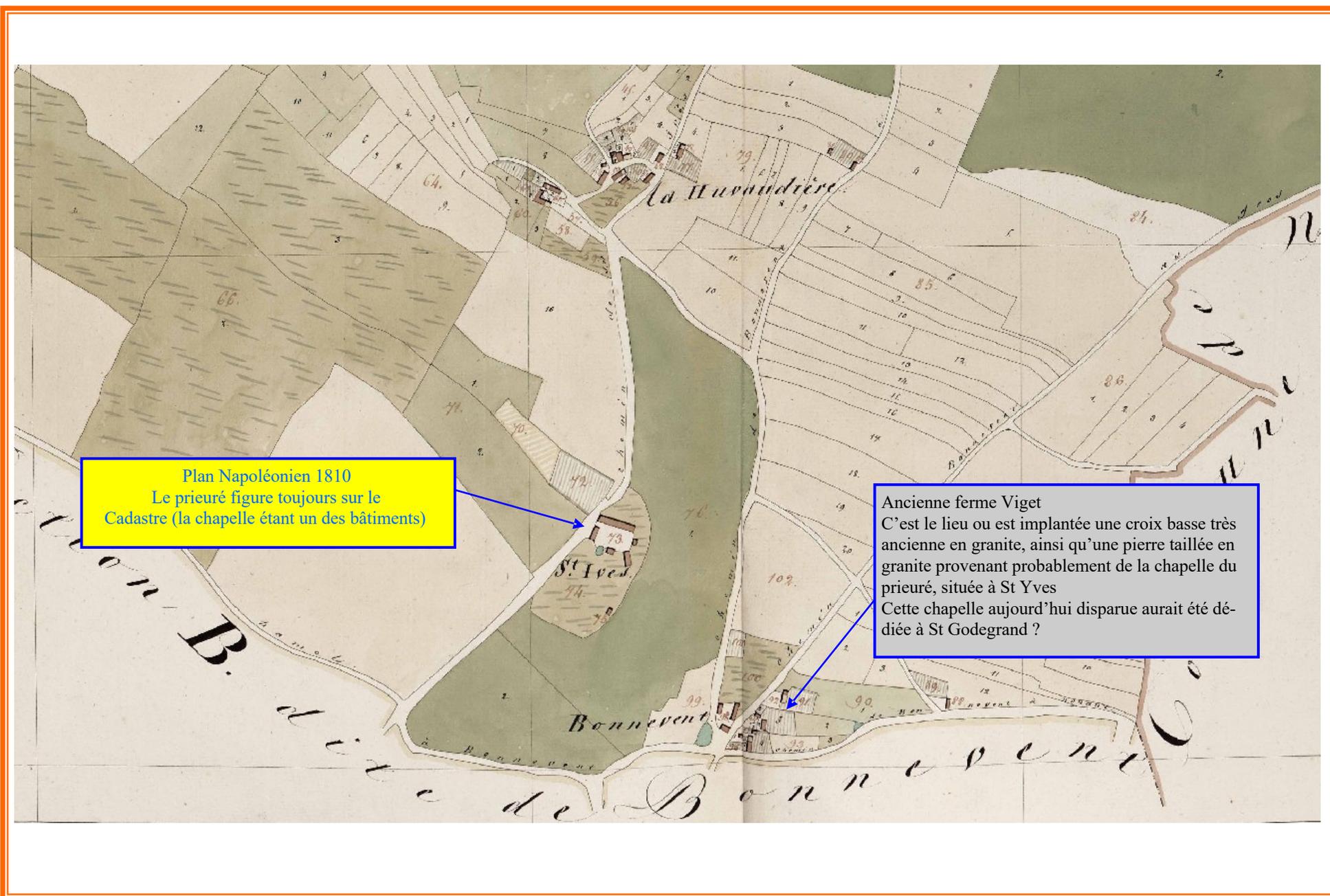
Sachant que la sablière a servi à alimenter la construction de la cathédrale de Sées, il est possible que cette carrière ait été exploitée par les moines. Une grande partie de cette exploitation était souterraine avec des galeries étayées. Cela explique les effondrements du terrain en surface

242

NONANT-LE-PIN

dudit prieuré, consistant en bâtiments à différents usages, terres labourables, prés, herbages, plants, bois taillis, rentes seigneuriales, reliefs et treizièmes. Outre le prix de location, fixé à 482 livres, le fermier était obligé de supporter certaines charges : 1° Payer chaque année 45 livres au desservant de la chapelle du prieuré; 2° Fournir des subsistances aux chapelain, ecclésiastiques et frères de charité, qui venaient ordinairement en procession à la chapelle Saint-Yves pendant les fêtes de la Pentecôte; 3° Réserver au bailleur une salle à son choix, pour l'occuper quand bon lui semblerait, et loger ses domestiques et ses chevaux (1).





Plan Napoléonien 1810
Le prieuré figure toujours sur le
Cadastre (la chapelle étant un des bâtiments)

Ancienne ferme Viget
C'est le lieu où est implantée une croix basse très
ancienne en granite, ainsi qu'une pierre taillée en
granite provenant probablement de la chapelle du
prieuré, située à St Yves
Cette chapelle aujourd'hui disparue aurait été dé-
diée à St Godegrand ?

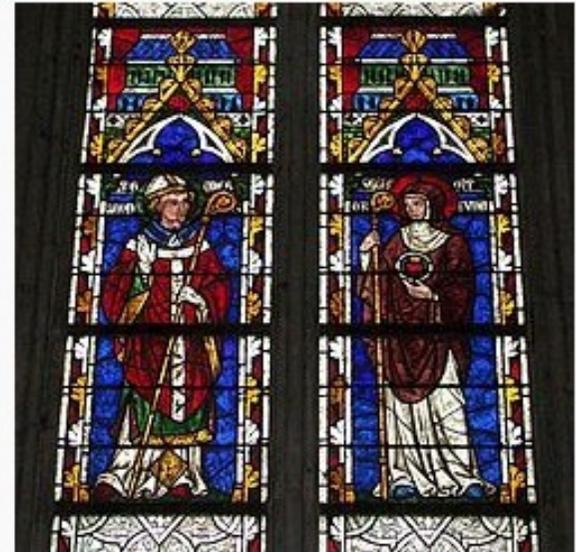
L'évêque de Sées St Godegrand Assassiné (vers l'an 770)

Revenant d'Almenèches où il avait rencontré sa sœur Ste Opportune, abbesse au couvent du même lieu, il fut assassiné près de Bonnevent à Marmouillé. Il se rendait probablement à Nonant où il devait rencontrer un parent. Malheureusement, il fut sauvagement agressé et mortellement blessé sur son chemin, Son assassin était commandité pour cette exécution.

Les faits :

Godegrand, naît à Exmes au début du VIIIème siècle, il est Évêque de Sées vers 750, il part à Rome en terre sainte et confie son riche domaine à Godebert le seigneur d'Exmes, En l'absence de Godegrand, Godebert spolie les biens de Godegrand et se fait ordonner Evêque, A son retour, Godegrand se retire à Almenèches au monastère où sa sœur Sainte Opportune, ou elle est Abbessse, C'est alors que Godebert, craignant d'être dépossédé de son larcin, paie un tueur pour exécuter Godegrand sur un chemin au lieu-dit « les Mardelles » en limite des communes de Marmouille et de Nonant. Godegrand meurt vers l'an 770. Au lieu de l'assassinat, la légende précise qu'un rosier apparut et y fleurissait régulièrement.

Godegrand



Vitraux de Godegrand et Opportune
en la cathédrale de Sées.

Naissance	à une date inconnue à Exmes.
Décès	en 775 à Nonant.
Nationalité	normande.
Vénéré à	en l'église d'Almenèches.
Fête	le 3 septembre.

modifier





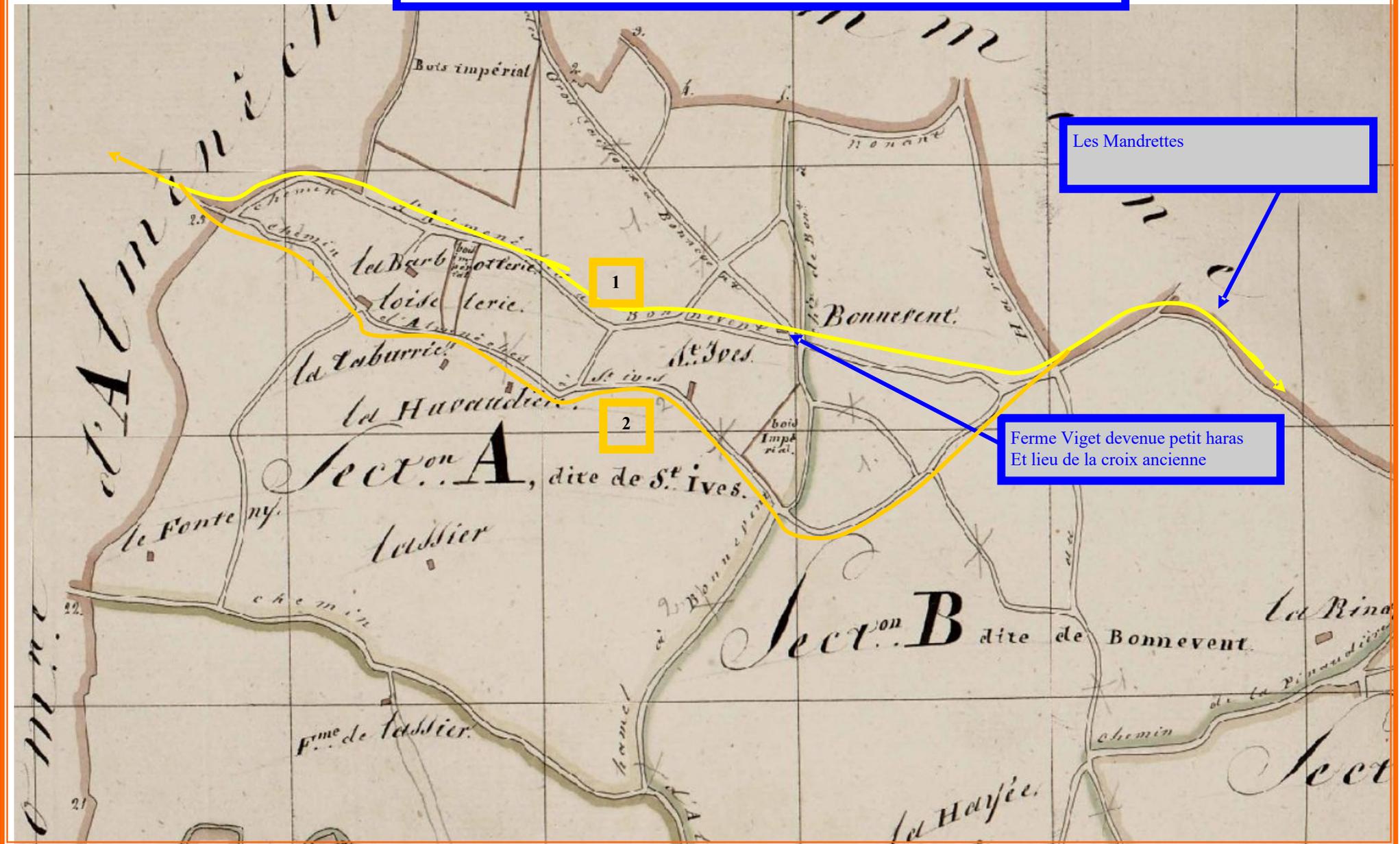
Près de la ferme Viget monument, croix provenant certainement de la chapelle St Nicolas
En mémoire de saint Godegrand ?
En ce lieu serait inhumé un prêtre (Il peut s'agir du dernier chanoine de la chapelle du prieuré de St Yves).
Au centre de cette croix de granite deux cercles superposés y sont gravés

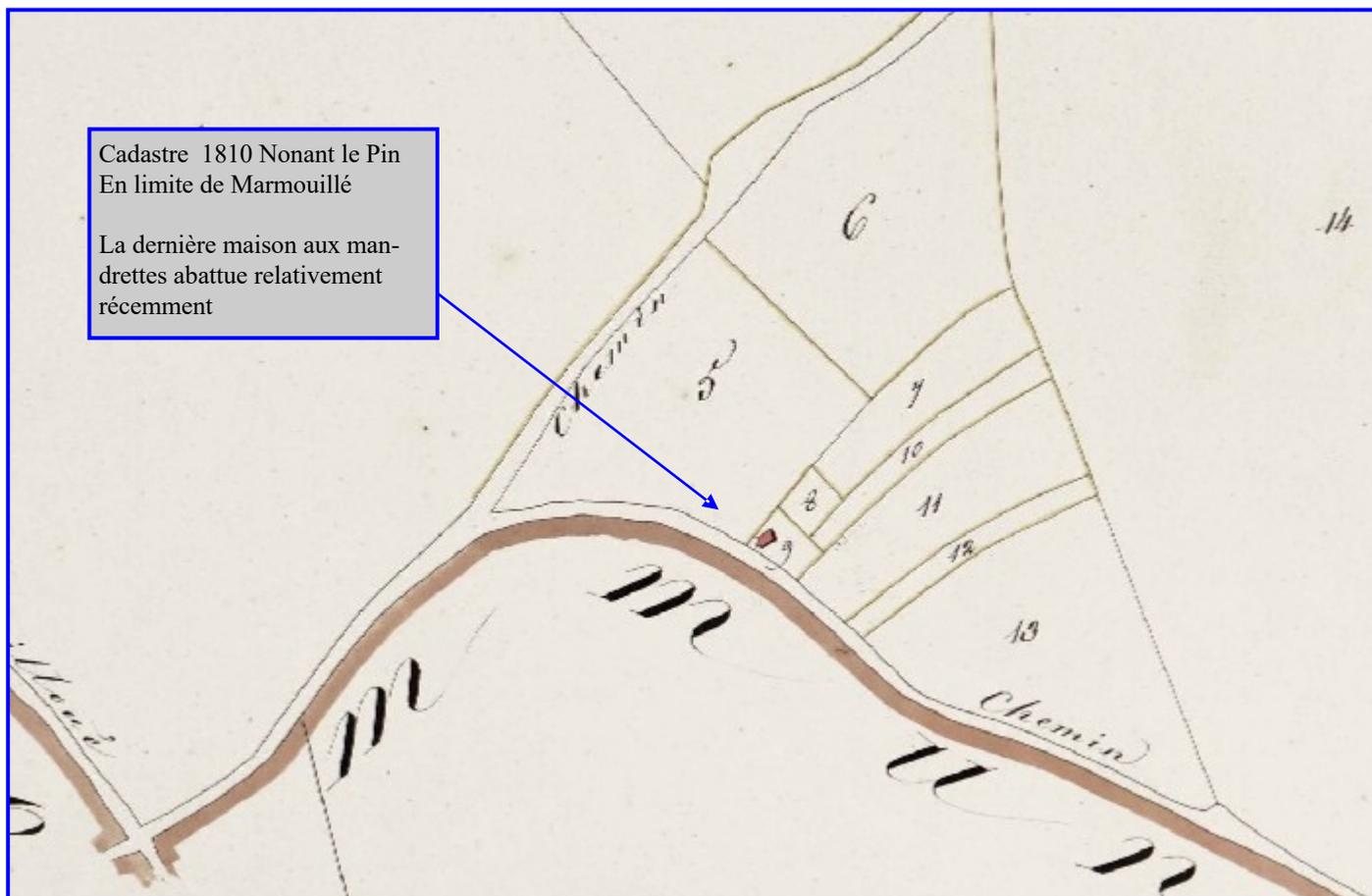


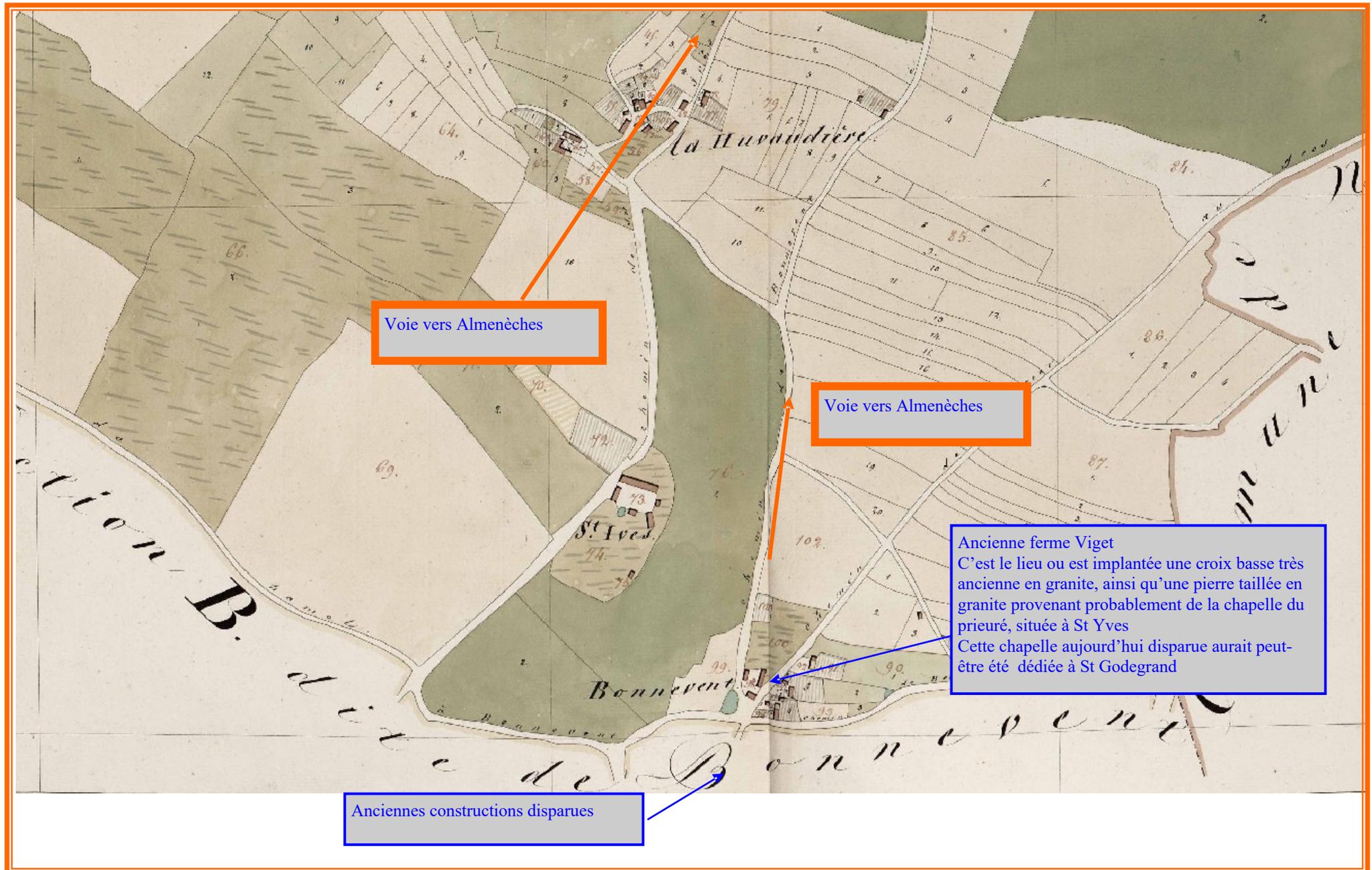


Photos3 du monument dédié à St Godegrand ?

Plan cadastre 1810 (globalité). En jaune chemin d'Almenêches parcouru par St Godegrand







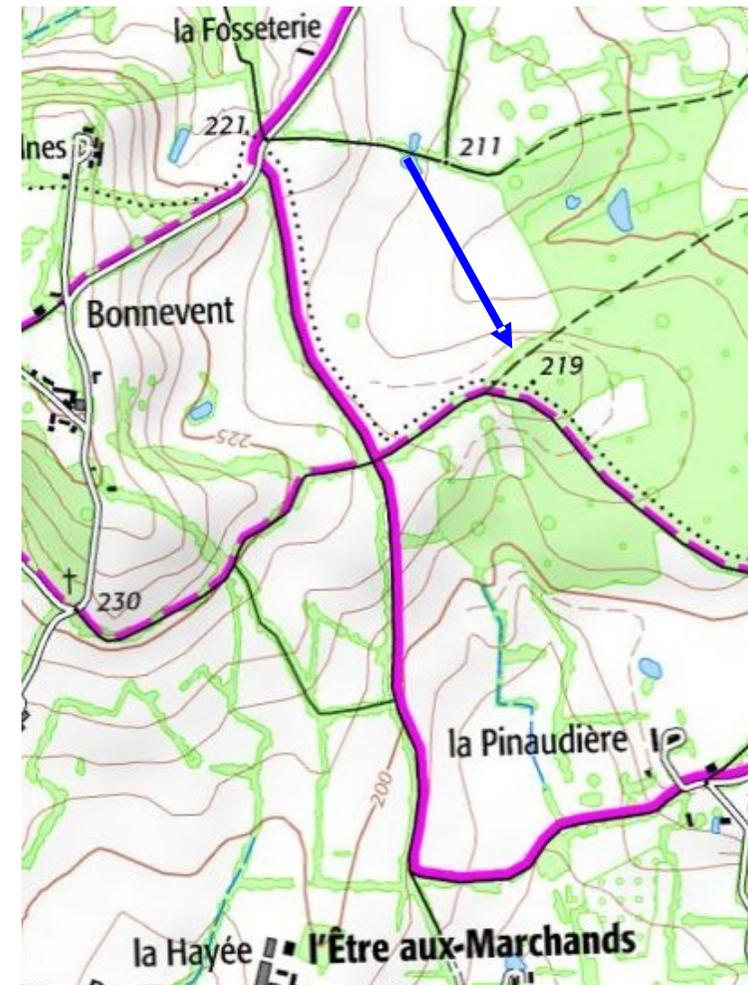


Les Mandrettes à 50 mètres



Une propriété devait se situer là où le bois est coupé (à terre)

Lieu imprécis où l'assassin de l'Evêque Godegrand parti à son
encontre pour accomplir sa triste besogne.



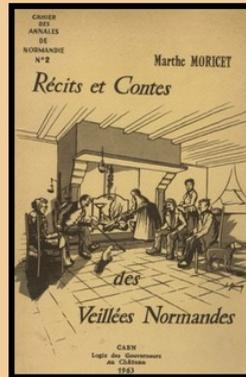
Ancien lieu « Les Mandrettes »

RECITS ET CONTES DES VEILLEES NORMANDES

L'assassinat de saint Godegrand

Récits et contes des veillées normandes
Marthe MORICET
Cahier des Annales de Normandie 1963
Volume 2

Le taureau de la Bauquencée
Le bras de saint Ernier
La légende de saint Gerbold
L'assassinat de saint Godegrand
Le lac de Flers
Ganne
Gauchelin
Voeu d'un marchand
Duel de Legris et de Carrouges
La fileuse



L'assassinat de saint Godegrand

Saint Godegrand, évêque de Sées, pendant un voyage qu'il fit à Rome, confia l'administration de son évêché à Grodobert. Celui-ci ne se vit pas dépouillé de cette fonction sans dépit par son retour, car elle était lucrative en ses mains; c'est le motif qui lui fit concevoir le dessein d'assassiner notre prélat. Pour y parvenir, il engagea le filleul de Godegrand à commettre le crime qu'il avait prémédité. Un jour que saint Godegrand allait de l'abbaye d'Almenèches à Exmes, Grodobert l'aperçut par les fenêtres de sa chambre, et aussitôt il appela le filleul du vénérable pasteur, et le poussa à mettre à mort le saint évêque, s'il voulait avoir ce qu'il avait promis. Obéissant au perfide, le malheureux s'approcha promptement du prélat, demandant le baiser de paix; et l'ayant reçu, sans perdre de temps, il tira son épée, lui en donna un coup à la tête et le tua. Dans le lieu où se passa cette lâche action, et qui porte le nom de Montmiland, apparait depuis cette époque, une ombre du prélat. Les accents plaintifs qu'on entend annoncent la douleur que ce saint évêque éprouva, en voyant son filleul commettre un crime si abominable; on voit aussi sur les traits de cette ombre l'empreinte d'une douleur profonde.

Quant au malfaiteur, il est condamné à revenir à la même place, sous des formes hideuses qui annoncent son crime. Là aussi, une épine blanche séculaire se couvre de fleurs rouges chaque année et rappelle le sang versé.

On n'avait pu enlever le cadavre de Godegrand; mais ce que la force humaine n'avait pu faire, l'amour fraternel l'accomplit et saint Opportune l'emporta dans son abbaye d'Almenèches.

(Bibl. d'Alençon. Ms. n° 2653, fol. 174).

Légende

A l'endroit du crime un calvaire avait été implanté, il n'en reste rien aujourd'hui.

La légende raconte qu'au lieu précis du délit, un rosier y fleurit tous les ans.

Après recherches, certains historiens pensent qu'il s'agit d'épines d'autres affirment qu'ils auraient vu des roses sur un bouquet d'épines. Bien difficile de s'y retrouver, bien de confusions pour cette légende.

Un témoin habitant le lieu raconte qu'il y a bien un rosier dans l'herbage longeant le chemin des mandrettes, qu'il en a lui-même fait une bouture, ce rosier bouturé est bien vivant.

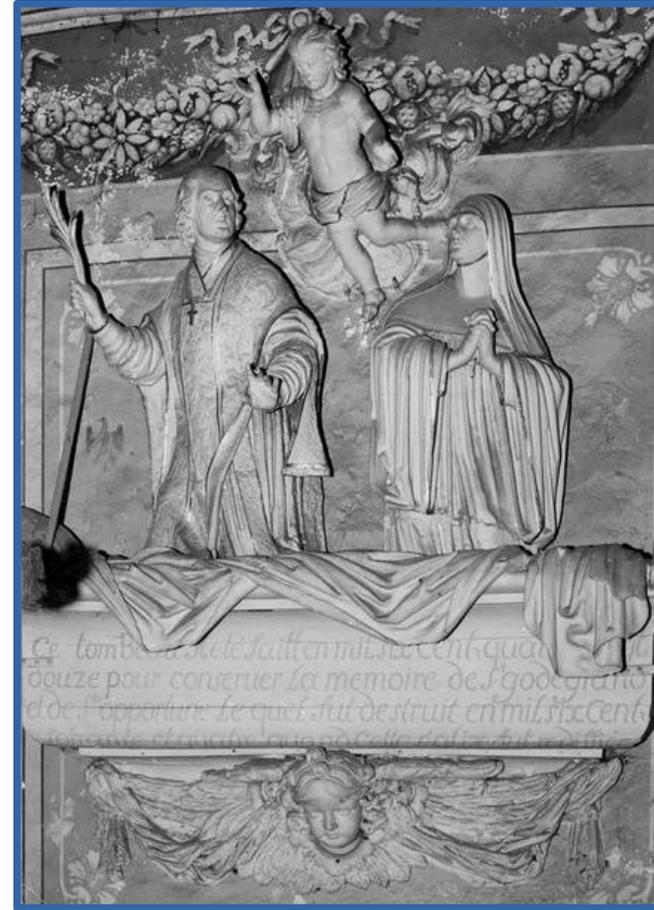
Un autre historien raconte qu'à chaque goutte de sang laissée par le prélat blessé un rosier poussât.



Evêque Saint Godegrand, éminent personnage tout puissant, à la tête d'un diocèse très important



Saint Godegrand , statue en l'église d'Echauffour



Saint Godegrand et sa sœur Sainte Opportune Abbessse D'Almenèches, sortant de leur linceul, un ange les survole. (église Abbatiale d'Amenèches)

Bonnevent, ruines du manoir du seigneur du lieu

Ce seigneur exerçait les fonctions de Tabellion, l'équivalent de Notaire



Ruines probables de l'ancien Notariat et seigneur de Bonnevent. Cette bâtisse comprenait-elle une tour carrée ?

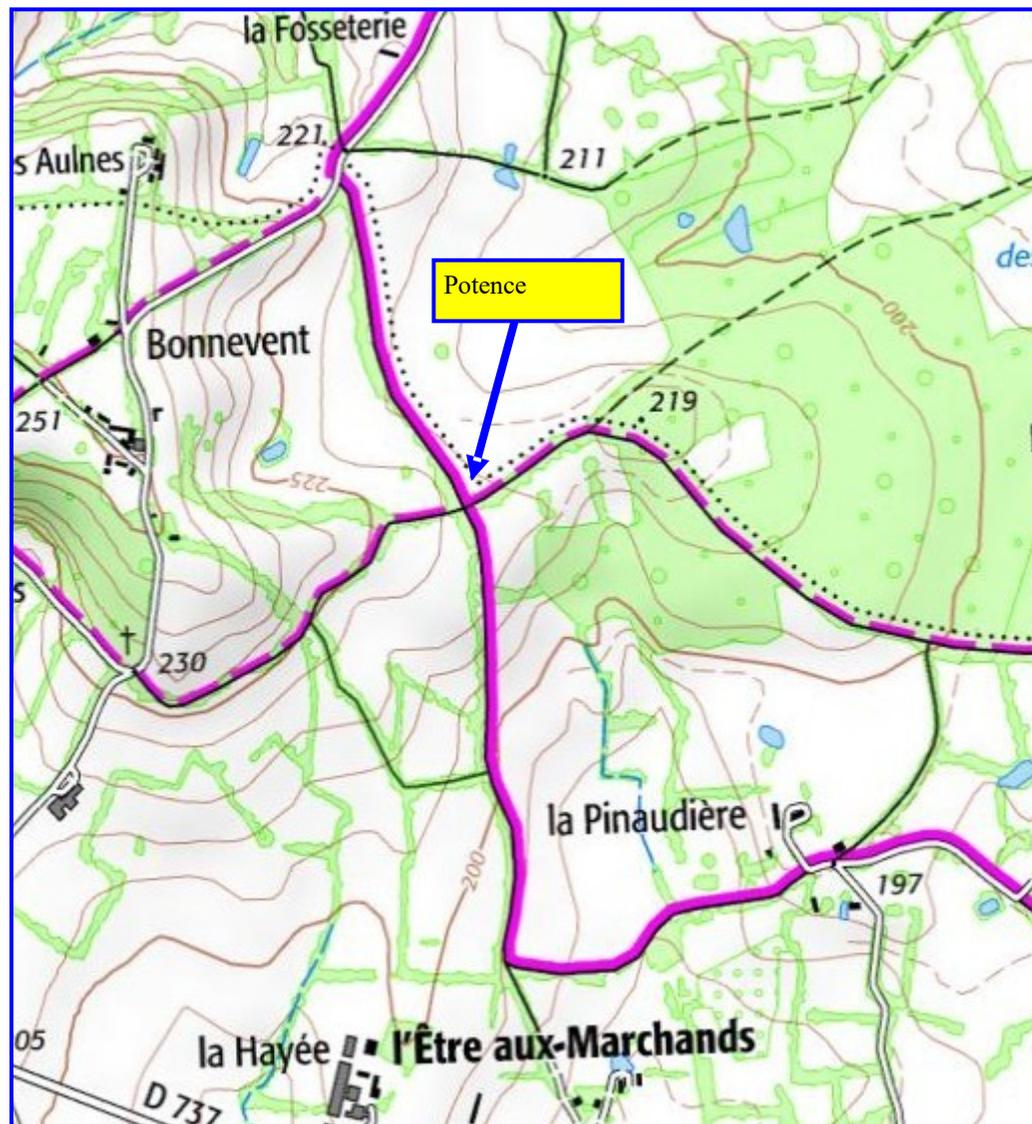


Autres vues du manoir et notariat de Bonnevent ou résidait le seigneur local au rôle de « Tabellion » ce site est probablement le lieu de l'ancien oppidum Romain occupé par un détachement de soldats devant surveiller le grand chemin, de ce secteur, ils avaient une vue sur la contrée à près de 360 degrés

Carrefour du pendu

Cette dénomination est transmise par voie Orale depuis des générations d'habitants du lieu.

Cela traduit qu'au moyen âge et certainement au-delà, le seigneur de Bonnevent avait un droit de justice étendu jusqu'au droit de vie ou de mort sur les justiciables du lieu et peut-être pour un territoire plus étendu.





Manoir de Vauguyon, auprès de ce manoir la ferme et des terres y était rattachées

Info bibliothèque Lisieux

Recherche de 1663

François Doesnel, sieur du Hamel ancien noble

Charles de la Bertrie, sieur du Vaguyon ancien noble

Sr Nicolas des Bois :

Prieuré simple de l'ordre de St Augustin à Marmouillé

Marmouillé et le néolithique

« La grande Histoire »

Marmouillé possède une histoire presque inconnue en dehors de quelques habitants. Cela s'est passé dans l'histoire antique à l'ère néolithique. Ce passé prestigieux a été vécu sur une grande partie de la colline de Bonnevent. Peu d'historiens ou archéologues s'y sont intéressés jusqu'à présent. Pourtant de nombreux vestiges subsistent et prouvent qu'à cette époque un village important existait. On peut y voir un dolmen, des tombelles, un menhir et une pièce de pierre importante provenant de la « table aux druides ». Il existe aussi d'autres pierres dont on ne peut déterminer leur usages ou leurs significations. Ces pierres proviennent certainement de tombelles. Elles étaient alignées dans ce qui est aujourd'hui un herbage. En général, ces tombelles dépassaient du niveau du sol et s'avéraient gênantes pour les outils agricoles contemporains. A l'évidence ces pierres tombales ont été basculées dans un chemin creux antique à proximité. Avant de poursuivre cette aventure je vous propose un résumé de l'époque du néolithique réalisée par l'encyclopédie « Wikipédia »

Néolithique

Le **Néolithique**, succédant au Paléolithique et au Mésolithique, est une période de la Préhistoire marquée par de profondes mutations techniques et sociales, liées à l'adoption par les groupes humains d'un modèle de subsistance fondé sur l'agriculture et l'élevage, et impliquant le plus souvent une sédentarisation. Les principales innovations techniques sont la généralisation de l'outillage en Pierre polie, la poterie, ainsi que le développement de l'architecture.

Selon les aires géographiques considérées, ces importantes mutations sont relativement rapides et certains auteurs ont pu parler de « révolution néolithique ». La néolithisation est toutefois un phénomène progressif, survenu à des dates différentes selon les régions. Le Néolithique débute au Proche-Orient vers 9 000 ans av. J.-C. dans le Croissant fertile, et atteint l'Europe vers 7 000 ans av. J.-C. Il prend fin avec la généralisation de la métallurgie du bronze et l'invention de l'écriture, à partir de 3 300 ans av. J.-C.

Le **néolithicien** est le préhistorien du Néolithique.

Un village néolithique sur palafittes reconstitué sur le lac de Constance près de Unteruhldingen en Allemagne.



Apparition du concept et définition

Le mot « Néolithique » (du grec νέος, *néos*, nouveau, et λίθος, *lithos*, pierre) désigne littéralement l'« âge de la pierre nouvelle ». Ce terme est proposé en 1865 par le préhistorien John Lubbock¹ qui subdivise l'âge de la pierre en un « âge de la pierre ancienne » ou « Paléolithique » et un « âge de la pierre nouvelle » ou « Néolithique ».

Le Néolithique a également été souvent qualifié d'« âge de la pierre polie » (se distinguant du Paléolithique, « âge de la pierre taillée ») puisque dans de nombreuses régions il est marqué par la systématisation du polissage de certains outils de pierre. Il convient toutefois de souligner que le polissage est déjà connu au Paléolithique supérieur même s'il est très rare. Par ailleurs, les outils polis ne sont pas les seuls utilisés au Néolithique et le polissage suit presque toujours une phase de façonnage par percussion^{N1}.

Si la définition initiale est fondée sur une innovation technique, elle cède progressivement la place à une définition socio-économique : au Néolithique, les groupes humains n'exploitent plus exclusivement les ressources naturellement disponibles mais commencent à en produire une partie. La chasse et la cueillette continuent souvent à fournir une part substantielle des ressources alimentaires mais l'agriculture et l'élevage jouent un rôle de plus en plus important. L'agriculture implique le plus souvent l'adoption d'un habitat sédentaire et l'abandon du nomadisme des groupes de chasseurs-cueilleurs paléolithiques et mésolithiques.

Cette mutation a souvent été présentée comme un affranchissement vis-à-vis des ressources naturelles : les groupes humains contrôlèrent ainsi leur approvisionnement alimentaire. De fait, le passage à une économie de production a conduit à une véritable explosion démographique. Les travaux d'ethnologues tels que Marshall Sahlins ont cependant montré le revers de la médaille : une économie basée sur l'agriculture implique souvent un surcroît de travail et les récoltes demeurent dépendantes des aléas climatiques² d'où la continuation des pratiques de chasse, pêche et cueillette pour pallier d'éventuels déficits alimentaires liés à de mauvaises récoltes, ainsi que pour diversifier un régime alimentaire trop uniforme. La forte croissance démographique liée à l'adoption de l'agriculture est confirmée par l'étude des squelettes découverts dans les plus anciens sites néolithiques³.

Le concept de *neolithic package* (paquet néolithique) correspond aux innovations techniques, espèces domestiquées (mouton, chèvre, bœuf) et culture matérielle caractéristiques de la période néolithique en Europe et Asie de l'Ouest⁴. Toutefois, ce concept ne peut être appliqué de manière systématique puisqu'il tend à amoindrir les particularités socio-culturelles créées par les interactions entre groupes à l'échelle locale et micro-régionale.



Hache polie en diorite – Environs de Reims, France – Collection d'Alexis Damour – Muséum de Toulouse

La « révolution néolithique »

L'expression « révolution néolithique » a été introduite par l'archéologue australien Vere Gordon Childe ^{5,6,7}. Elle fait référence à un changement radical et rapide, marqué par le passage d'une économie de prédation (chasse, cueillette) à une économie de production (agriculture, élevage) ⁸.

Cette hypothèse d'un changement rapide, si elle est encore largement discutée par les préhistoriens, s'oppose aujourd'hui à la théorie d'une évolution plus progressive ^{9,10}. En effet, l'adoption de l'agriculture ne s'avère pas aussi rapide qu'on pouvait le croire durant la première moitié du XX^e siècle. De plus, elle n'est ni synchrone à l'échelle des différents continents, ni universelle. Les premiers agriculteurs exploitaient encore les ressources naturelles et certains groupes ont conservé une économie de chasseur-cueilleur jusqu'à nos jours. Il existe également des exemples de groupes de pasteurs nomades. L'adoption d'une économie de production semble être un phénomène progressif, initié selon certains auteurs dès le début du Mésolithique ¹¹.

Si la néolithisation est une des étapes majeures de l'aventure humaine, au même titre que la domestication du feu ou la révolution industrielle, le fait de la qualifier de révolution a été critiqué, dans la mesure où l'adoption des innovations qui la caractérisent n'est ni brutale, ni simultanée ⁸.

Chronologie

La chronologie du Néolithique est particulièrement délicate à établir puisqu'elle diffère en fonction des régions du monde et en fonction des critères de définition que l'on retient. Plutôt qu'une époque, le Néolithique est considéré par certains auteurs comme un stade culturel défini par un ensemble de traits techniques, économiques et sociaux ⁸.

Il existe toutefois un consensus assez large pour reconnaître que le foyer de néolithisation le plus ancien se situe dans le croissant fertile du Proche-Orient, dans le sud-est de l'Anatolie, le nord de la Mésopotamie et le Levant. Vers le milieu du IX^e millénaire av. J.-C., les groupes humains, déjà en partie sédentaires, commencent à y domestiquer les animaux (mouton, chèvre, bovin) et les plantes (blé et orge, suivis de légumineuses comme les pois, les fèves et les lentilles) dans un but alimentaire. Au cours du VIII^e millénaire av. J.-C., les premières poteries apparaissent ; elles se généralisent au cours des millénaires suivants.

Les nouvelles connaissances et les nouvelles pratiques qui caractérisent le Néolithique du Proche-Orient gagnent progressivement l'Europe et le nord de la Méditerranée, à partir de 7 000-6 500 av. J.-C. ; puis s'étendent au sud de la Méditerranée et vers le sous-continent indien et le sud de l'Asie centrale. Elles suivent différentes voies et différents moyens de propagation ; il s'agit dans un premier temps essentiellement de migrations de populations issues du Croissant fertile. D'autres régions du monde connaissent ensuite un processus de « néolithisation » qui semble plus ou moins indépendant du Proche-Orient et de l'Europe, par exemple en Asie de l'Est et du Sud-Est, en Océanie, en Afrique subsaharienne et sur le continent américain.

D'autres foyers de domestication des plantes et des animaux :

Indus (buffle, volaille) ;

Extrême-Orient (riz, millet) vers 6 000 av. J.-C. ;

Mexique (maïs, cucurbitacées) vers 5 000 à 4 000 av. J.-C. ;

Pérou (maïs, haricot, pomme de terre, camélidés) vers 5 000 à 3 000 av. J.-C. ;

Afrique subsaharienne (mil, sorgho, igname) entre 5 000 av. J.-C. et 2 000 av. J.-C. (selon la céréale et le lieu).

En Europe la diffusion des espèces domestiques issues du Croissant fertile se déroule précocement à partir de 7 000 av. J.-C. en passant par les Balkans et la Méditerranée.

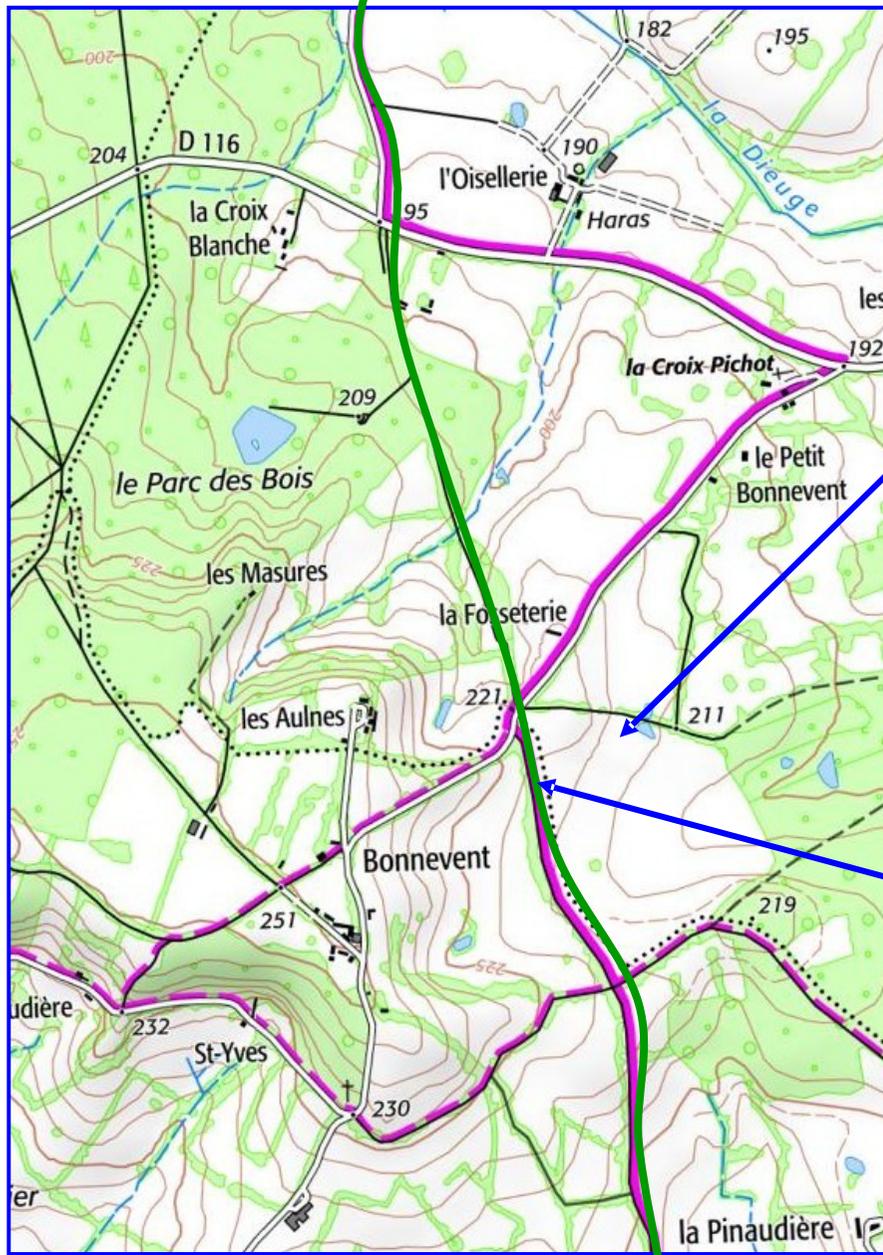
La datation de la fin du Néolithique est également problématique. Si l'on ne considère que la période chronologique, elle prend fin avec le développement de l'utilisation technique des métaux et le début de l'âge du bronze, soit vers 2 100 av. J.-C. en Europe occidentale. Le Chalcolithique est une période intermédiaire marquée par l'émergence du travail de certains métaux (civre, or, argent) mais encore rattachée au Néolithique par de nombreux aspects (industrie lithique et osseuse, céramique, mégalithisme).



Variétés péruviennes de maïs.



Chèvre domestique.



Grand chemin Romain le Mans Rouen via Lisieux
Tronçon Sées Exmes



2 tombelles toujours existante en 2019 dans l'herbage, d'autres existaient certainement, mais ont été arasées. Epoque néolithique (-5000 ans environ avant JC)

Dolmen en bordure chemin romain à environ 50 m du carrefour
Epoque néolithique (-5000 ans environ avant JC)



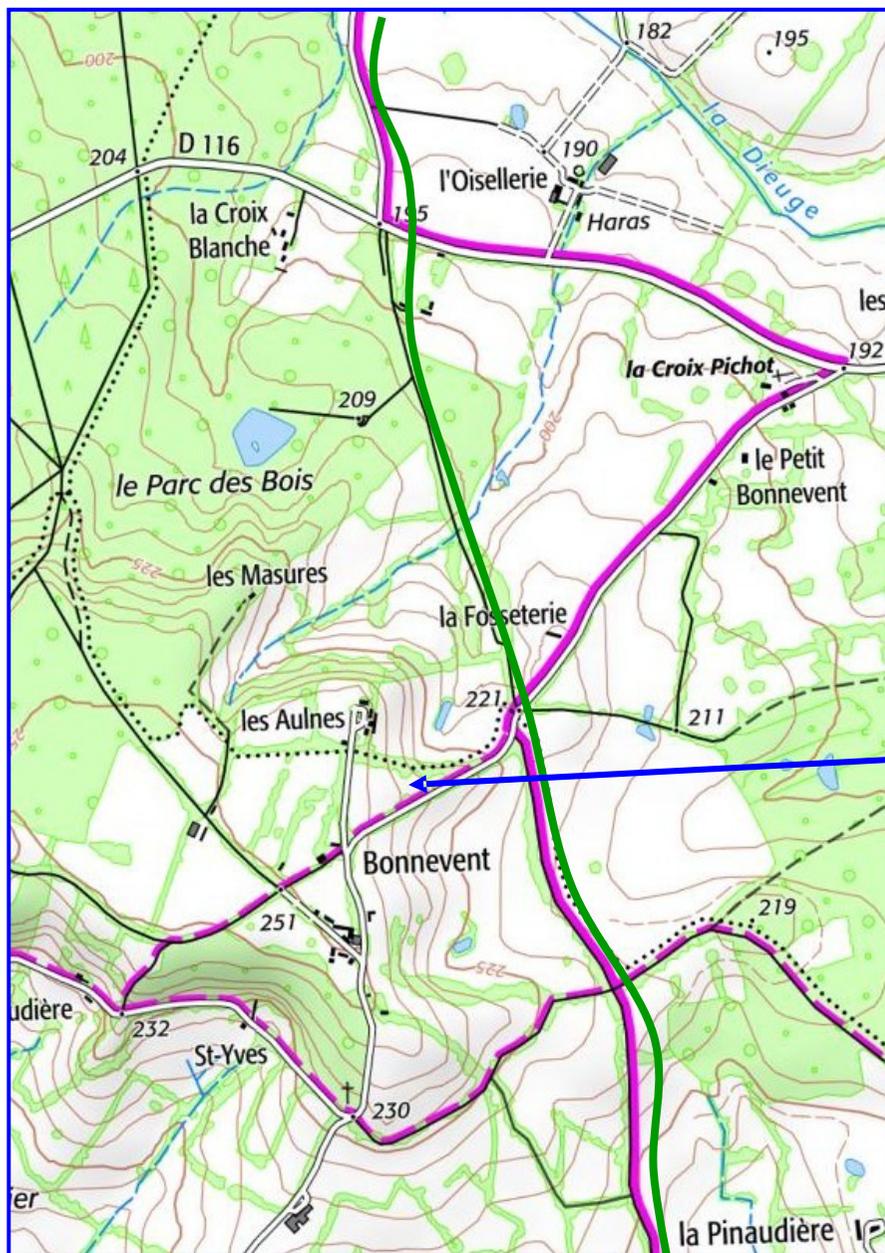
Société normande d'études préhistoriques et historiques.

MARMOUILLÉ

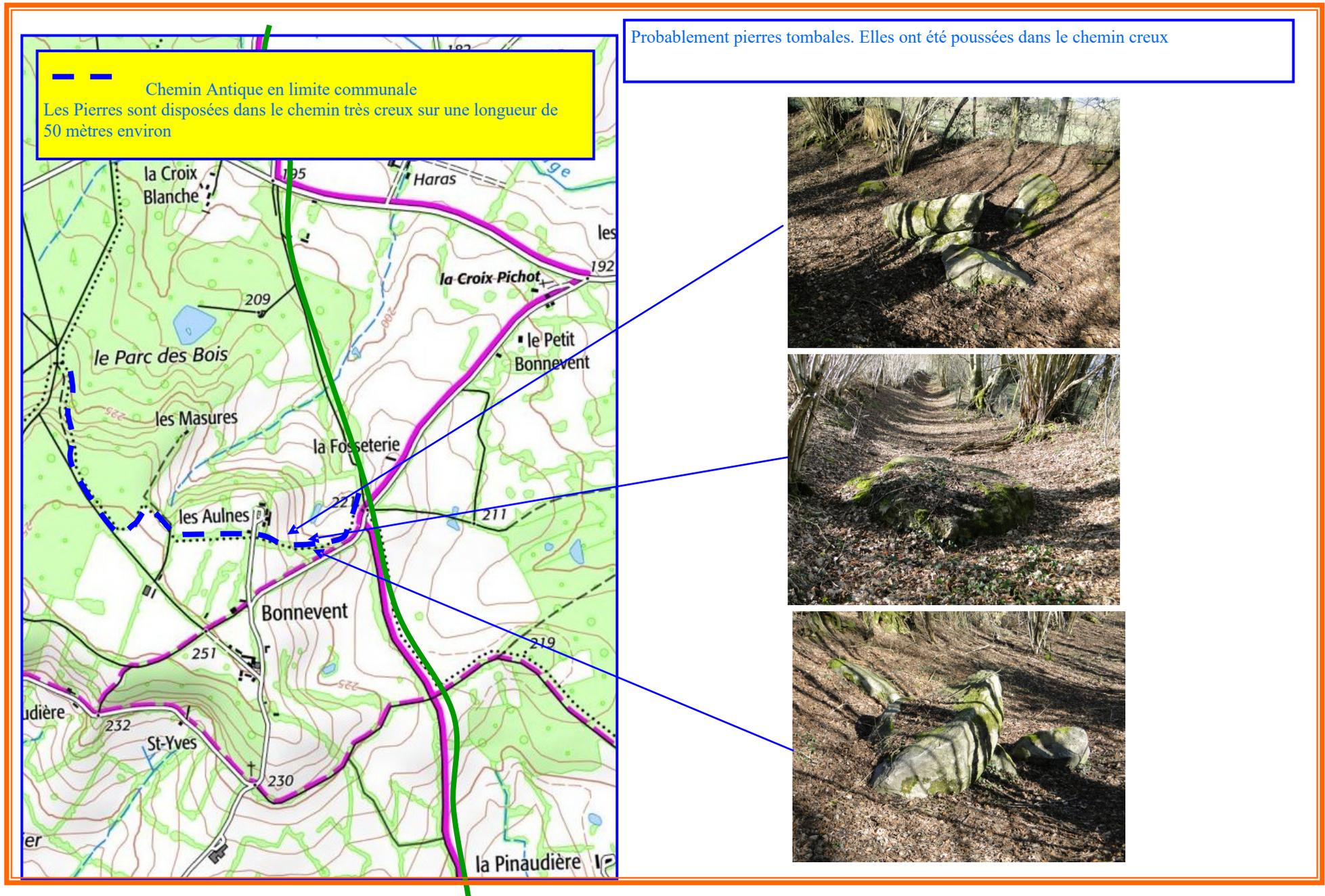
MOTTE? — Sur la butte de Bonnevent, à proximité de la rivière, se voit une petite butte aplatie au sommet, ayant 12 mètres de diamètre à la base, 8 mètres de diamètre à la partie supérieure et 1^m80 de hauteur.

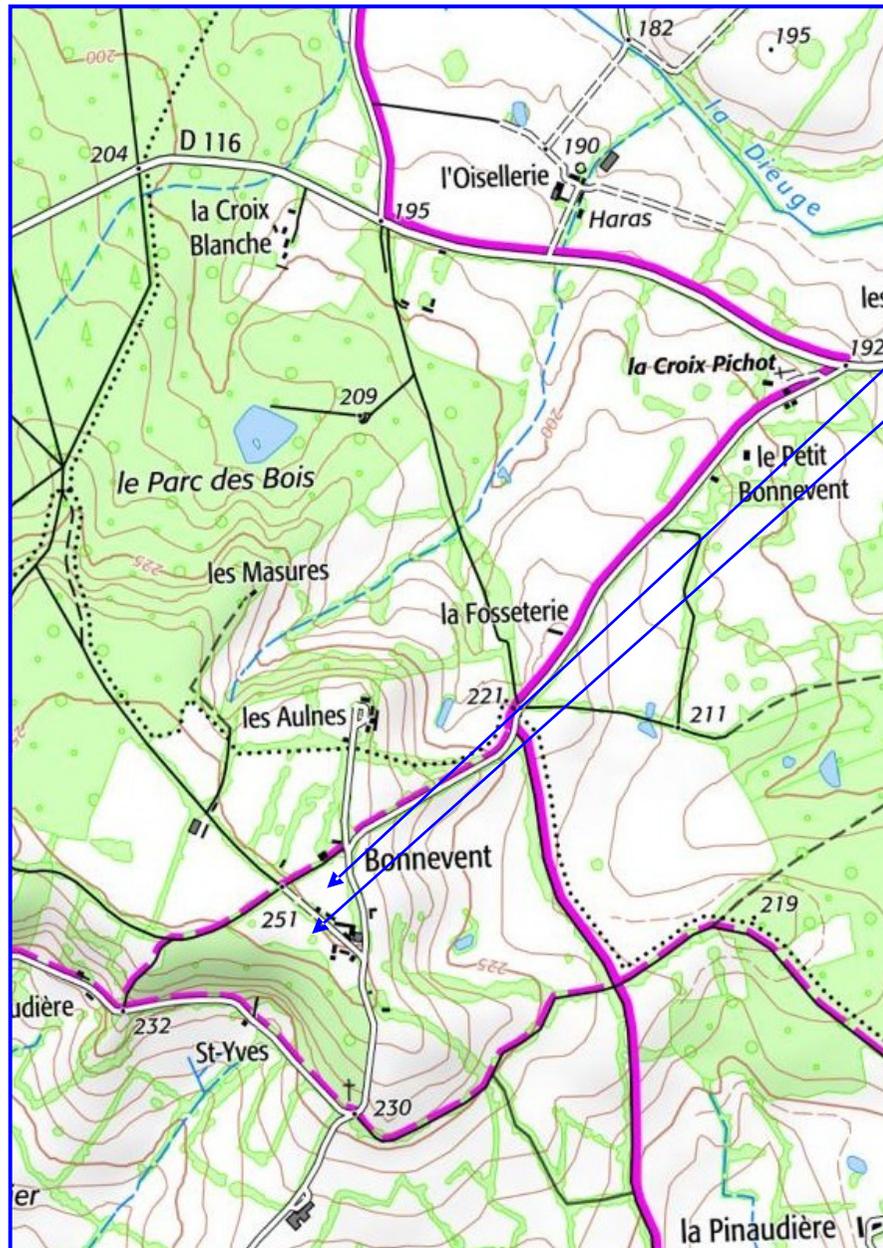
Les habitants du pays sont persuadés que c'est un tombeau antique.

Cette butte serait au lieu-dit l'Acier ou Lassier coté droit RD vers Almenèches



Cette pierre ressemble à une tombelle, comme d'autres à proximité; elle aura été déplacée pour ne pas gêner l'agriculteur.



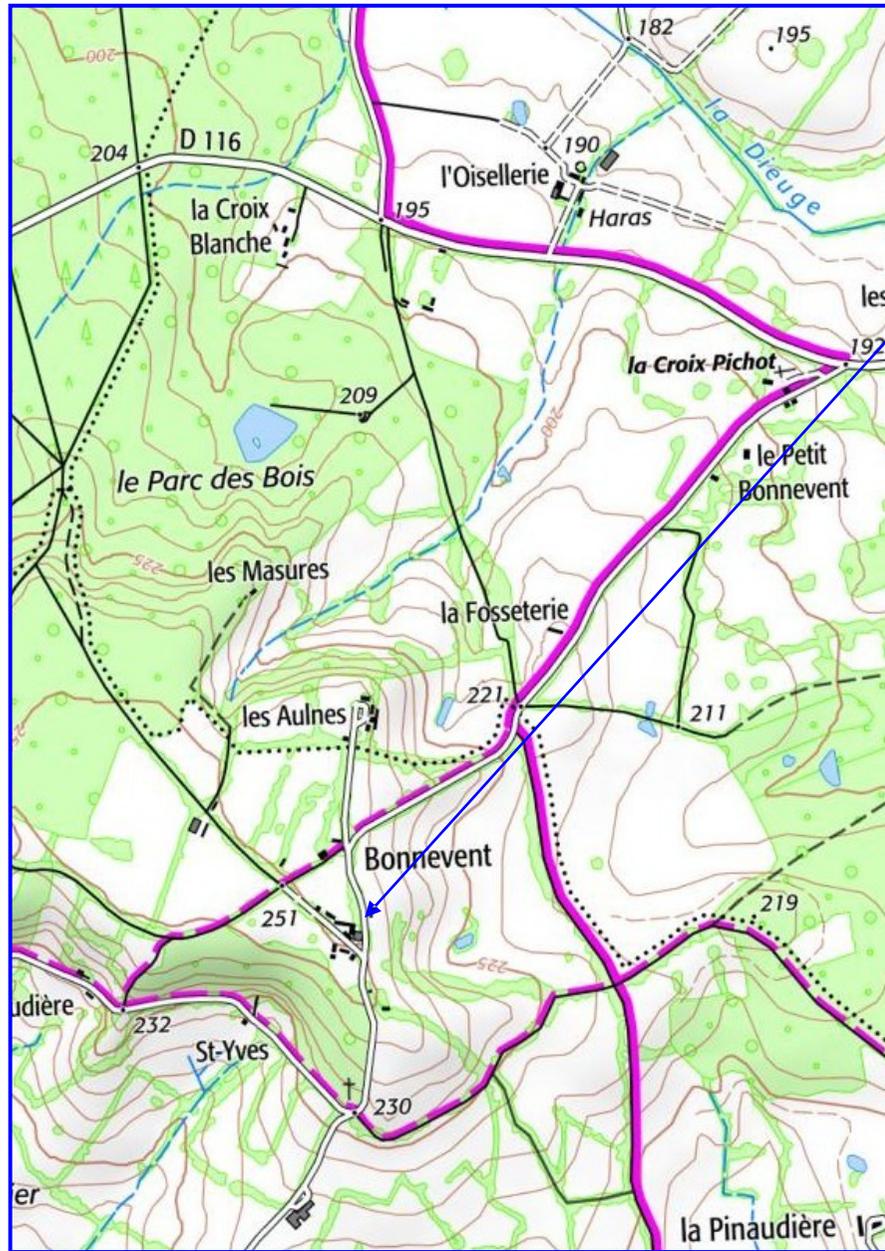


La table aux druides. Elle a été jetée dans la parcelle voisine dans un effondrement de l'ancienne sablonnière. Les pieds de cette table ne sont pas visibles

Endroit approximatif de la table avant d'être supprimée

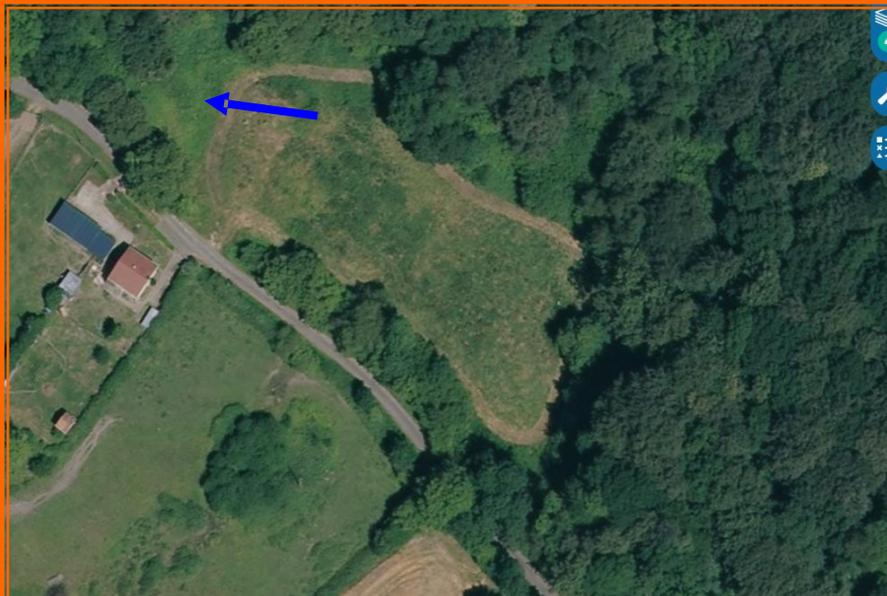
Endroit où la table est située aujourd'hui





Menhir de la ferme Viget (Aujourd'hui la ferme est transformée en haras)





Dans ce terrain, ancienne carrière de sable se trouve une pierre couchée
(2 témoignages)

Probablement enfouie sous les ronces

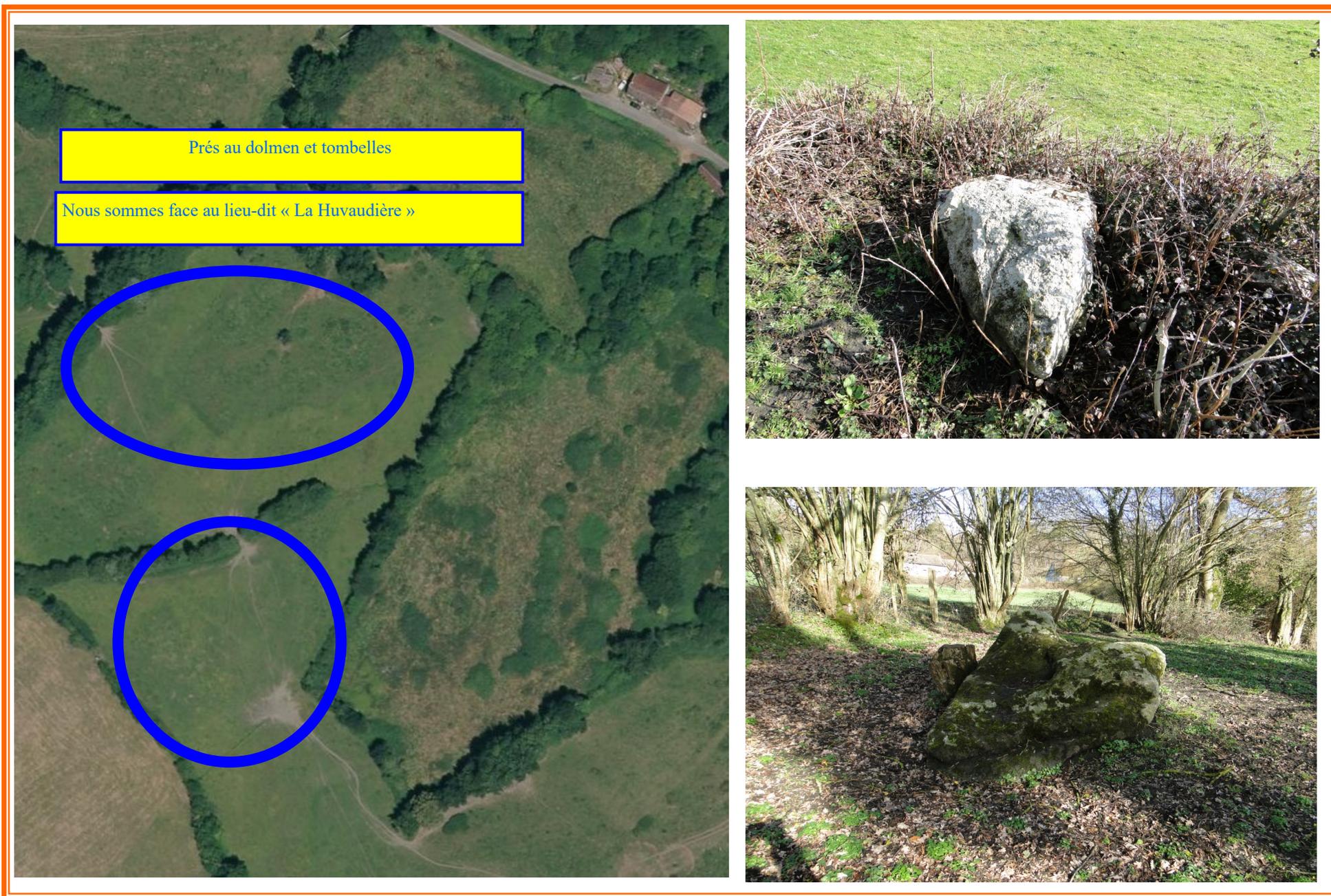
La fosse Nonant le Pin (colline de Bonnevent) Emplacement actuel du
dolmen déplacé (vu le 04/03/2019)





Dolmen de la
fosserie déplacé
et déposé auprès
de la haie.
Le lieu a été dé-
friché, ce monu-
ment va-t-il être
emporté ?









Nous sommes toujours dans le pré aux Dolmens et Tombelles
Face au lieu « La Huvaudière »

Après réflexion, il semble qu'il y ai une certaine logique dans la disposition des monuments qui paraissent à priori en désordre. Je pense qu'à Bonnevent les implantations étaient organisées autour d'un centre de village qui devait se trouver tout près de la ferme Viget (table aux druides).

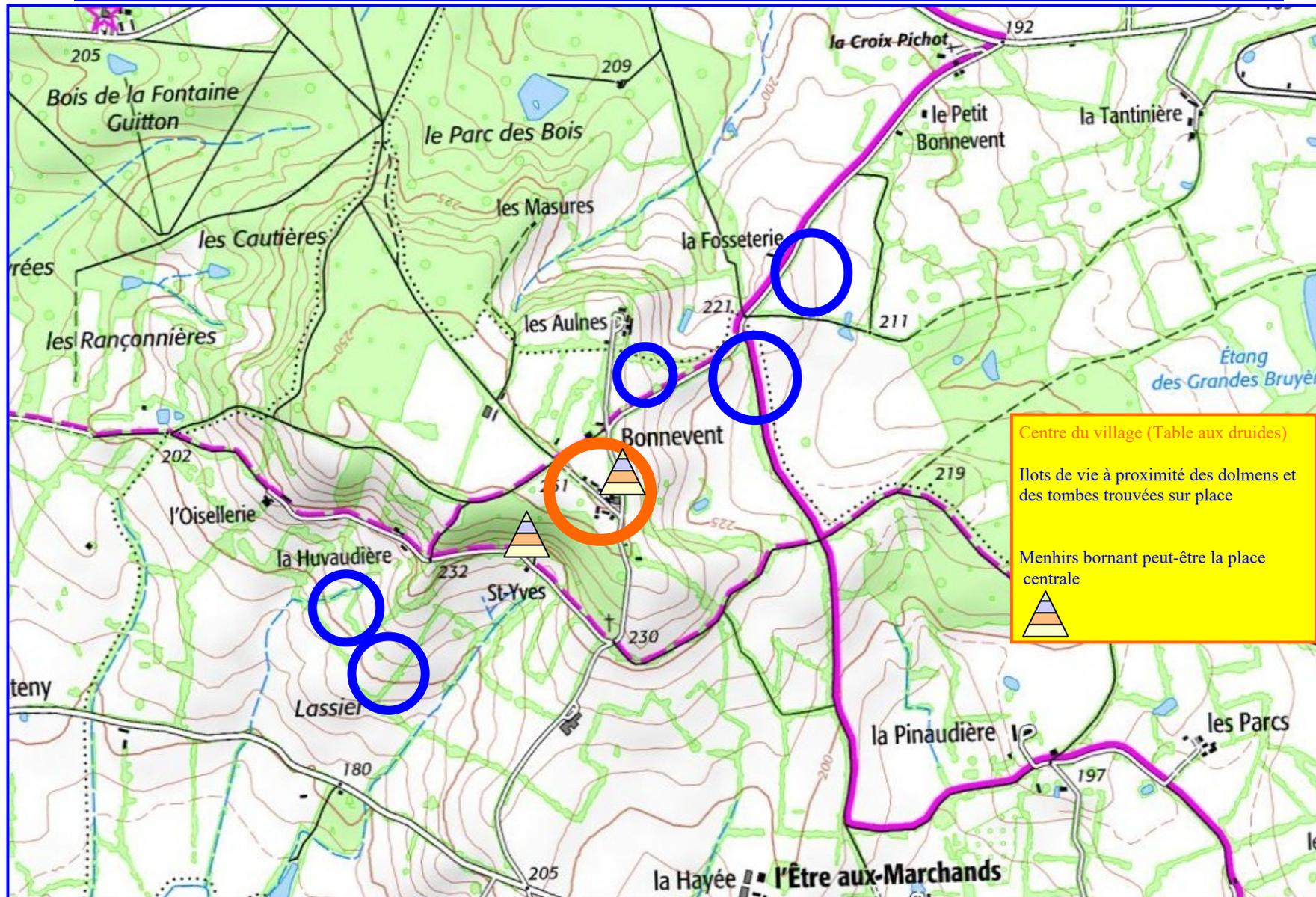
Les différents clans familiaux étaient installés dans les terrains autour de ce centre. Les différents cimetières devaient être installés à proximité de chaque petit village du clan.

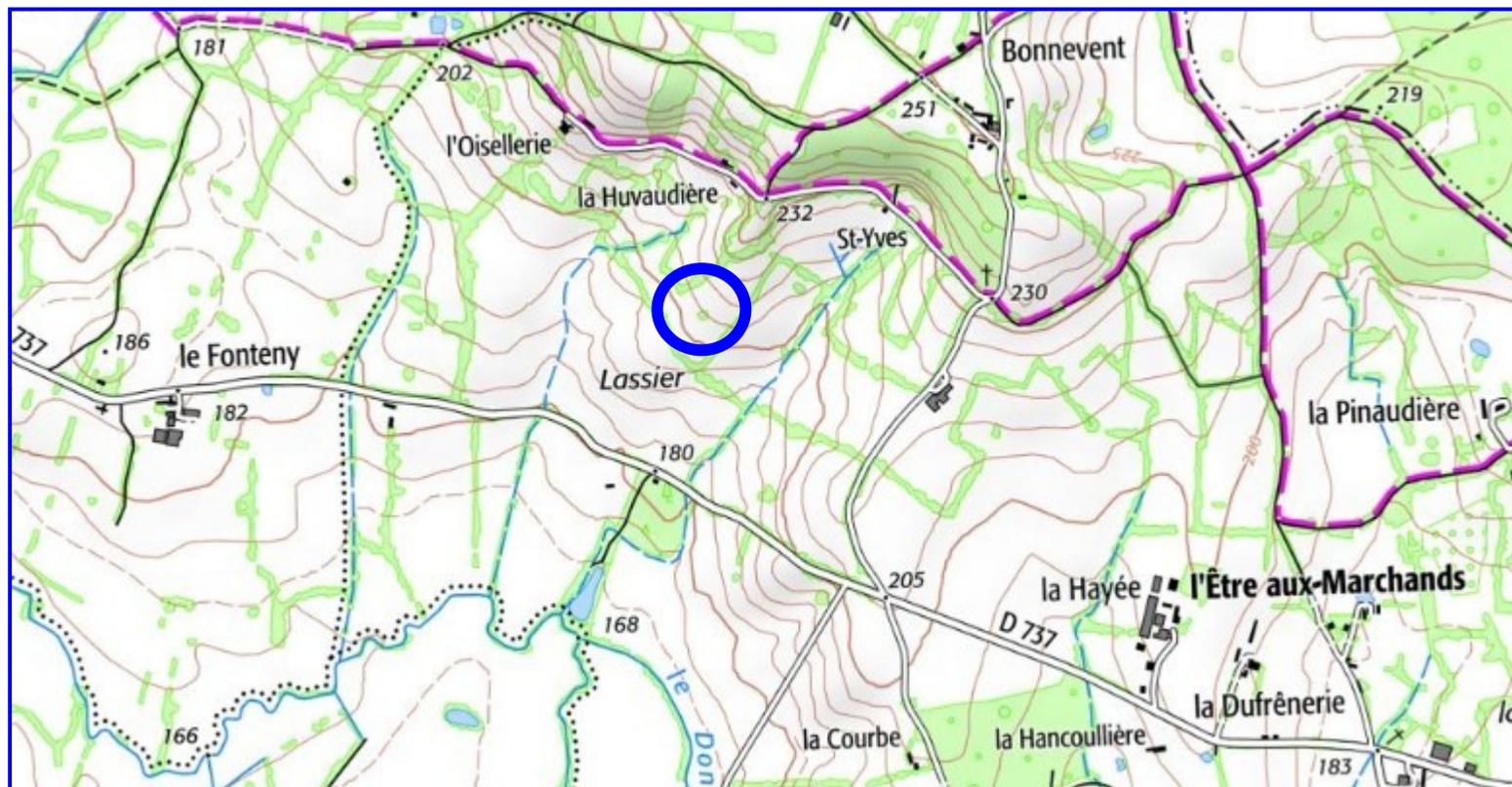
Cela pourrait expliquer l'installation d'un dolmen par clan (pour les chef de familles, ainsi que les tombelles à proximité, qui étaient dévolues aux membres de la famille. Chaque famille ou clan pouvait disposer d'un assez grand terrain pour cultiver, élever des animaux. Et bien sûr, habitation et bâtiments d'exploitation.

Il serait intéressant de connaître l'avis de spécialistes

La découverte d'un tel village est extraordinaire, il a été beaucoup abimé, mais il mériterait de ne pas retomber dans l'oubli. Lorsque l'on se rend compte de l'importance du lieu (environ 50 ha) c'est déconcertant. Il s'agit bien sur de nos ancêtres, ils ont vécu ici !

Village du néolithique de Bonnevent: Osons faire une première proposition





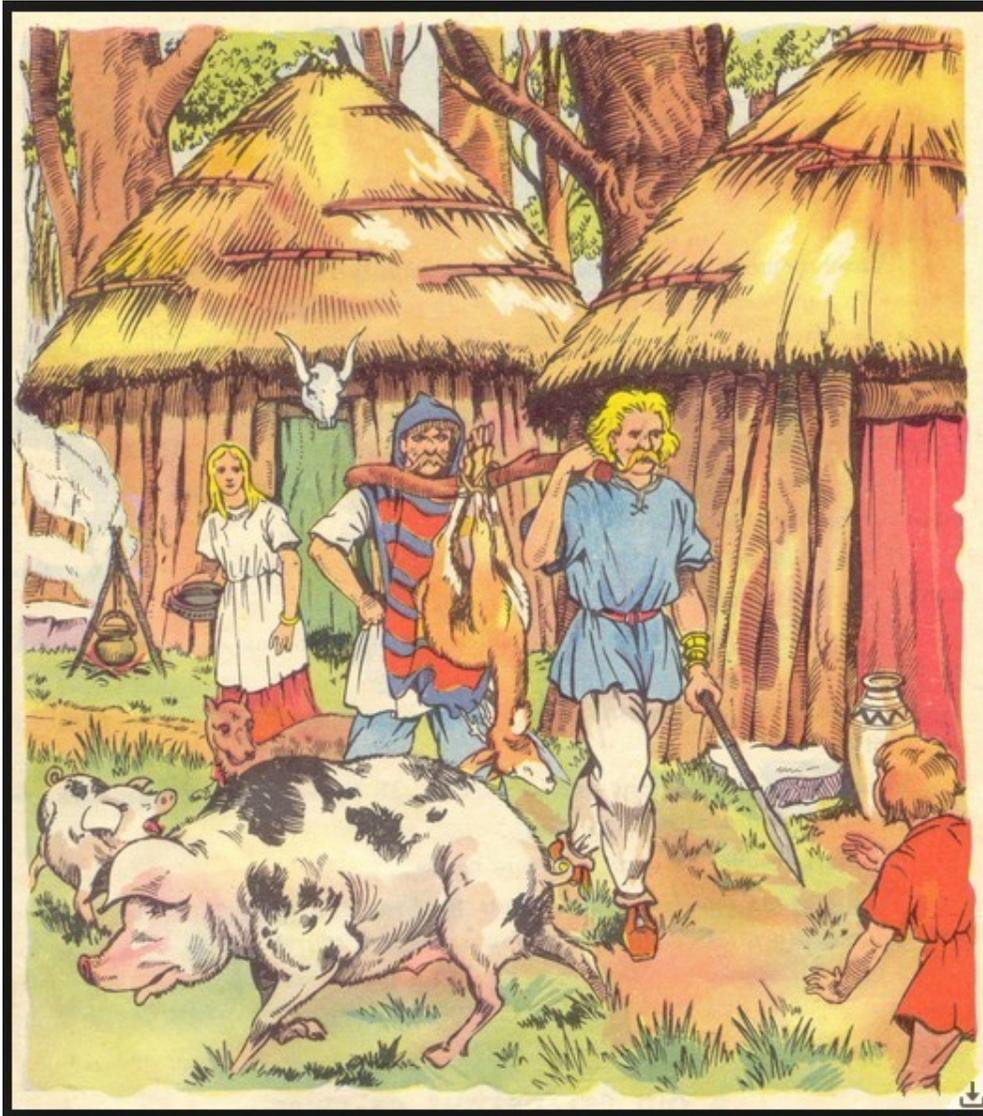
Lieu-dit « lacier », indiqué sur la carte « lassier » certainement par erreur, existait autrefois un fief (lire les pages précédentes). C'est en ce lieu, dans la partie haute du terrain subsiste une esplanade en pierre antique, aujourd'hui recouverte de terre, mais que l'on discerne bien. Cette grande dalle était très certainement liée à l'histoire du village au village néolithique.

MARMOUILLÉ

MOTTE ? — Sur la butte de Bonnevent, à proximité de la rivière, se voit une petite butte aplatie au sommet, ayant 12 mètres de diamètre à la base, 8 mètres de diamètre à la partie supérieure et 1^m80 de hauteur.

Les habitants du pays sont persuadés que c'est un tombeau antique.

Quelques images d'illustrations pour tenter de faire revivre nos ancêtres au néolithique



Le néolithique

Le néolithique est une période de la préhistoire. Il commence il y a environ 10 000 ans avec l'apparition de l'élevage et de l'agriculture. Il se termine avec l'invention de l'écriture, il y a environ 5 400 ans.

L'homme sédentaire

Pour rester près de leurs champs, les hommes du néolithique ne se déplacent plus. Ils construisent des maisons en pierre, en terre ou en bois. Ils bâtissent ainsi les premiers villages.

La pierre polie

Le néolithique est aussi appelé « âge de la pierre polie ». Les hommes apprennent à polir leurs outils en pierre, pour les rendre plus précis et efficaces. Ils découvrent aussi la **métallurgie**.



L'élevage et l'agriculture

Vers 8000 avant Jésus-Christ, au Moyen-Orient, des hommes **domestiquent** pour la première fois certains animaux : moutons, porcs, vaches, chèvres... Ils commencent aussi à cultiver des céréales (blé, orge et seigle). L'élevage et l'agriculture leur permettent de produire la nourriture dont ils ont besoin. C'est une véritable révolution.

Des monuments

Les hommes du néolithique construisent les premiers monuments, comme des **menhirs** et des **dolmens**.



Dico

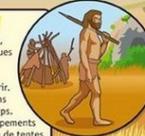
Les premiers villages préhistoriques

Les premiers villages

Près des champs, les hommes créent des villages. Les traces des plus anciens villages ont été retrouvées en Syrie (ouest de l'Asie). Ces villages ont été bâtis il y a 12 000 ans par le peuple des Natoufiens. Ils étaient formés de maisons rondes en pierre, en argile et en bois.

Des nomades

Pendant des millénaires, les hommes préhistoriques sont des nomades : ils se déplacent pour trouver de quoi se nourrir. Certains s'installent dans des grottes pour un temps. D'autres créent des campements provisoires de huttes ou de tentes.

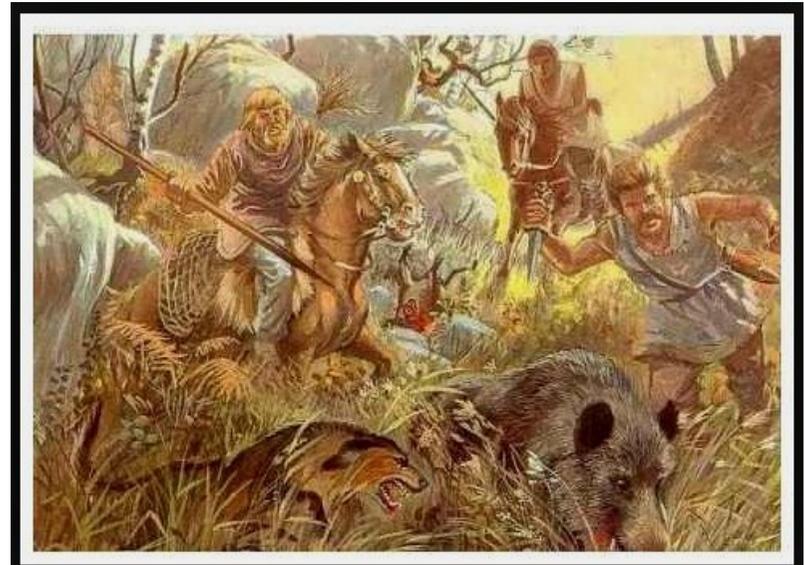
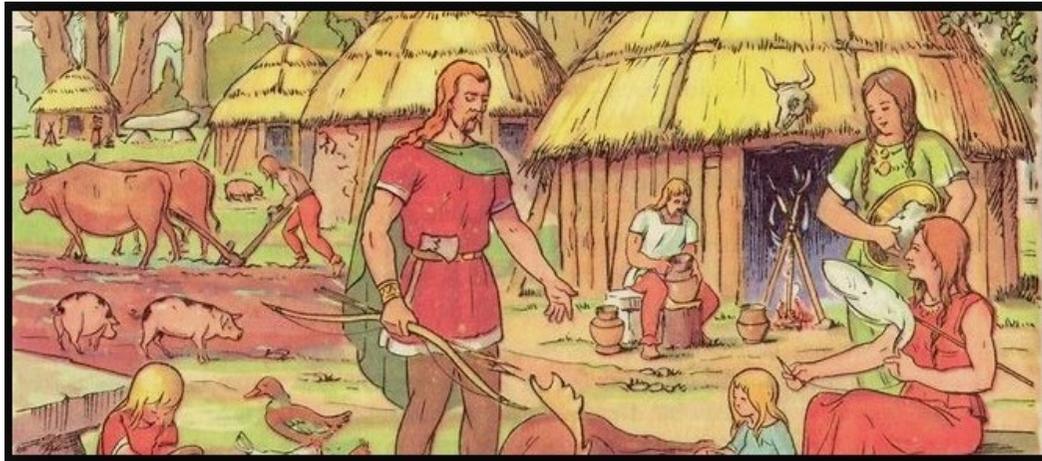


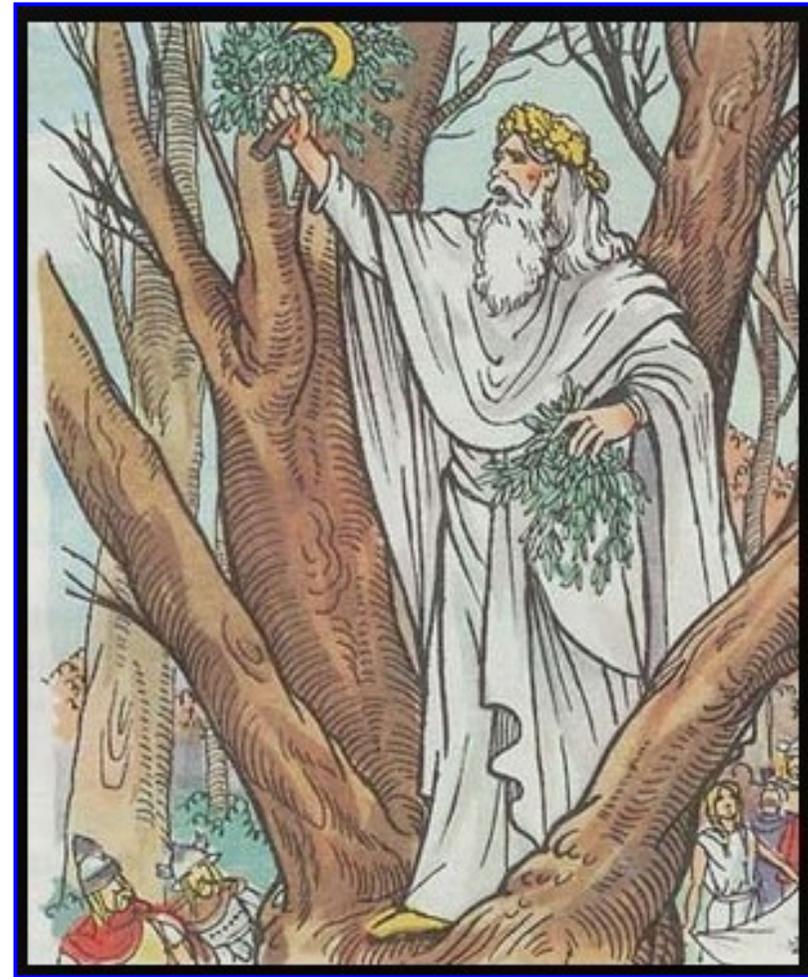
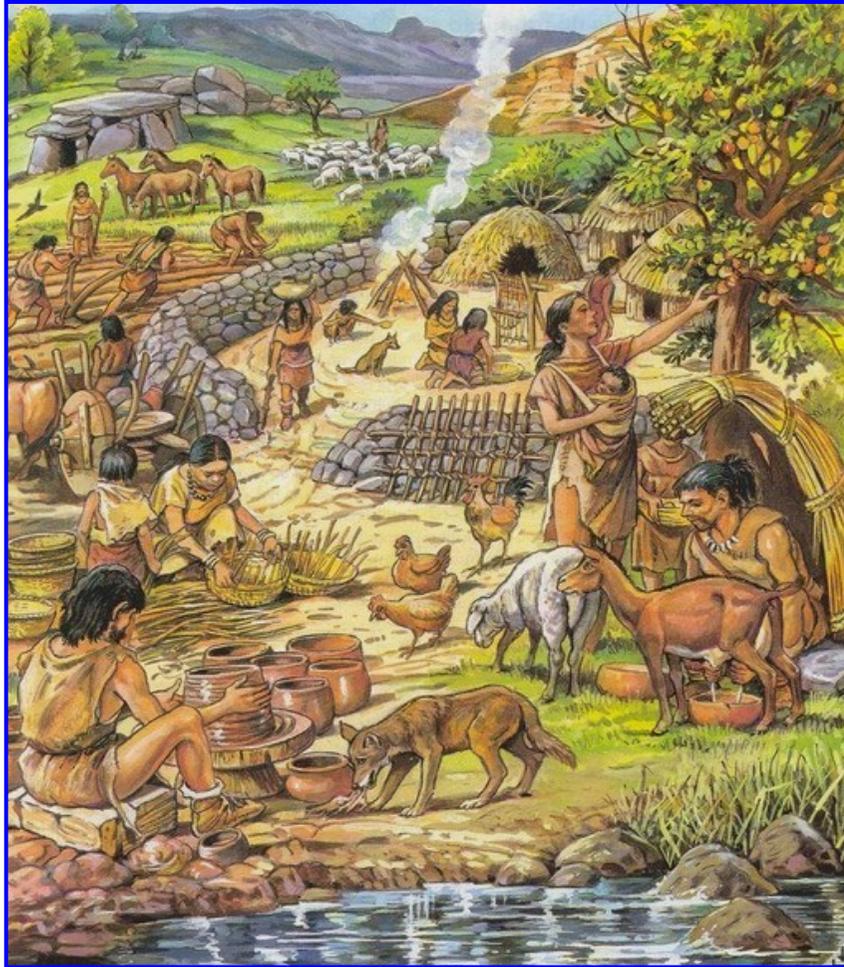
L'apparition de l'agriculture

Il y a environ 12 000 ans, des hommes découvrent l'agriculture. Ils s'installent alors dans les régions les plus **fertiles** pour cultiver des céréales. C'est une révolution ! Ils n'ont plus besoin de se déplacer pour trouver de la nourriture : ils se **sédentarisent**. Dans le même temps, ils développent l'élevage en apprivoisant d'abord les animaux les moins dangereux, comme les chèvres ou les moutons.



Dico





Les coteaux de la colline de Bonnevent ont la particularité de fournir des points d'eau indispensables à la vie. En effet , il suffit de creuser un trou peu profond dans un endroit choisi pour qu'un eau abondante et pure apparaisse: C'est une fontaine ! De plus il existe depuis des temps immémoriaux des sources situées plus bas sur les coteaux de la dite colline.

Soldats de Marmouillé décédés lors des campagnes Napoléoniennes



> ACCUEIL > MEMORIAL > ORNE > MARMOUILLE

MEMORIAL

DOULAY Thomas-Nicolas
 fils de Jacques-Nicolas et de Françoise LE BRETON
 né le à MARMOUILLE
 mort le 23/03/1807 à l'hôpital militaire de Wesel (Roër) de fièvre
 fusilier au 22e régiment d'infanterie de ligne (3B/5C)
 E-C 1807 M. Planchais

GAUTRY Marin-Noël-Laurent
 fils de Laurent et de Françoise-Charlotte RIGOLET
 né le 10/05/1785 à MARMOUILLE
 mortellement blessé le 18/08/1812 à la bataille de Polotsk (Russie)
 mort le 18/10/1812 à
 brigadier au 7e régiment de chasseurs à cheval (2C)
 E-C 1816 M. Planchais

1  :

Soldats décédés lors de la guerre 14-18

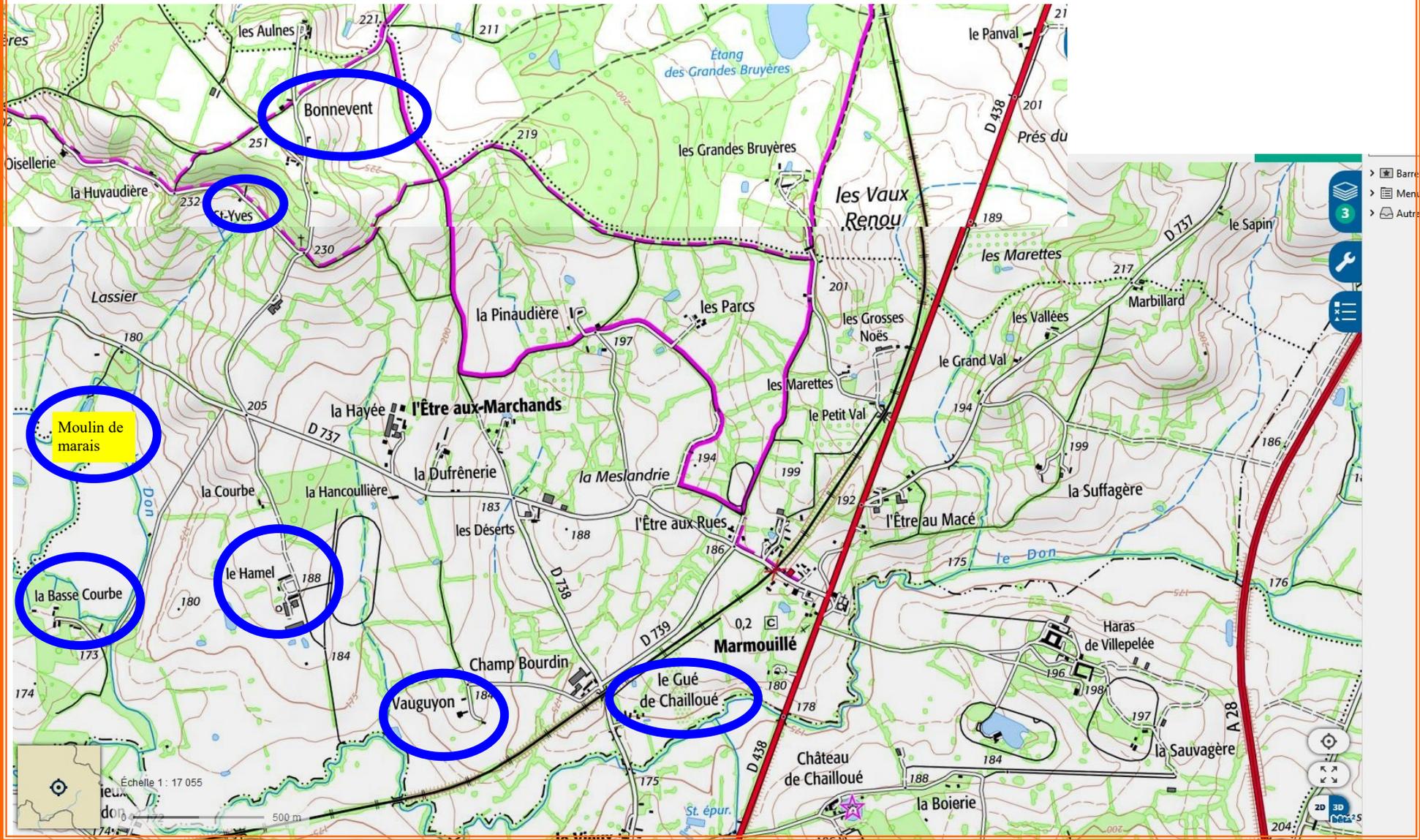
Il faut se reporter au travail réalisé par Mr Chatel, il est disponible dans l'onglet « Histoire » sur le site de la commune de Chailloué.



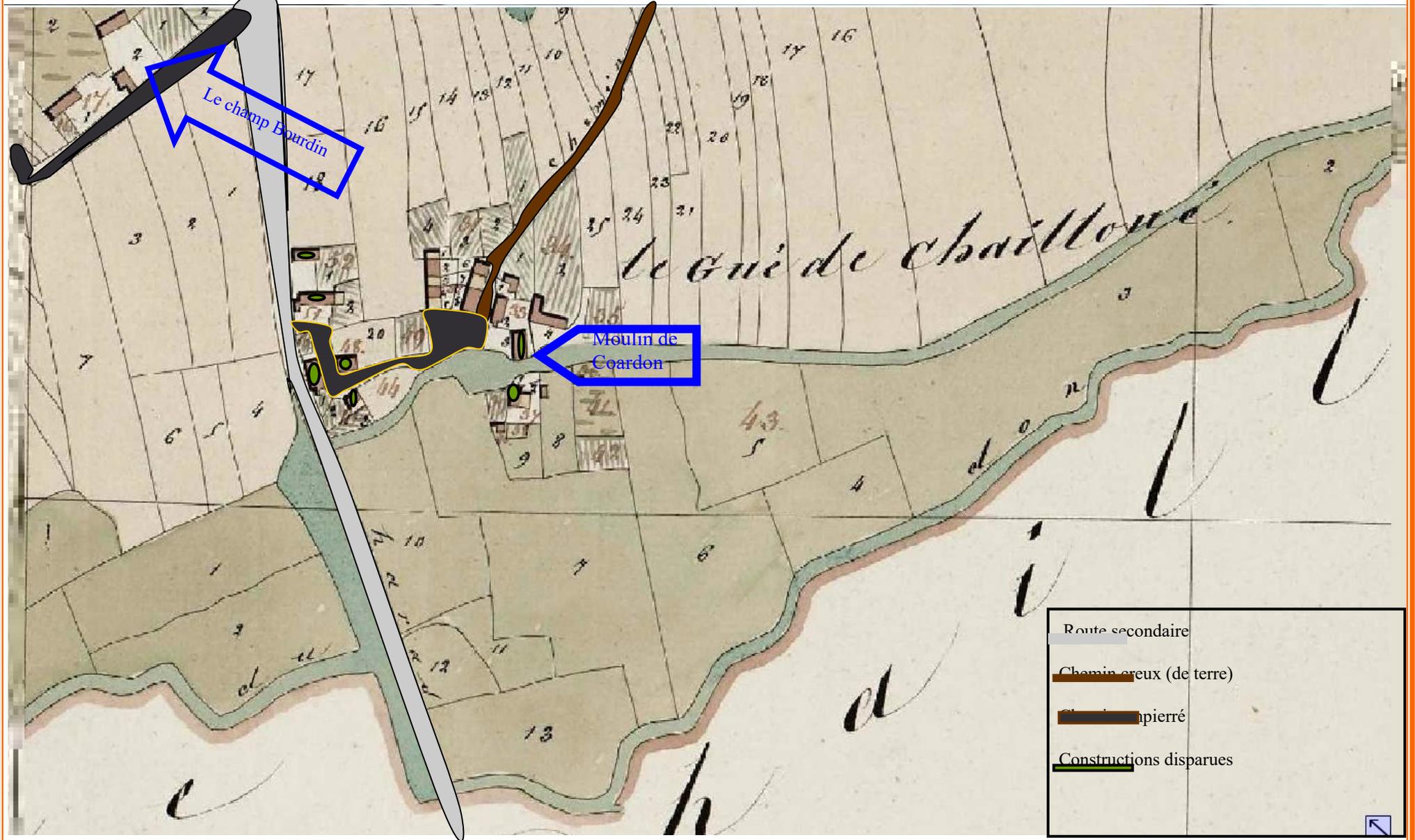
Prisonniers de guerre français en Allemagne en 1940

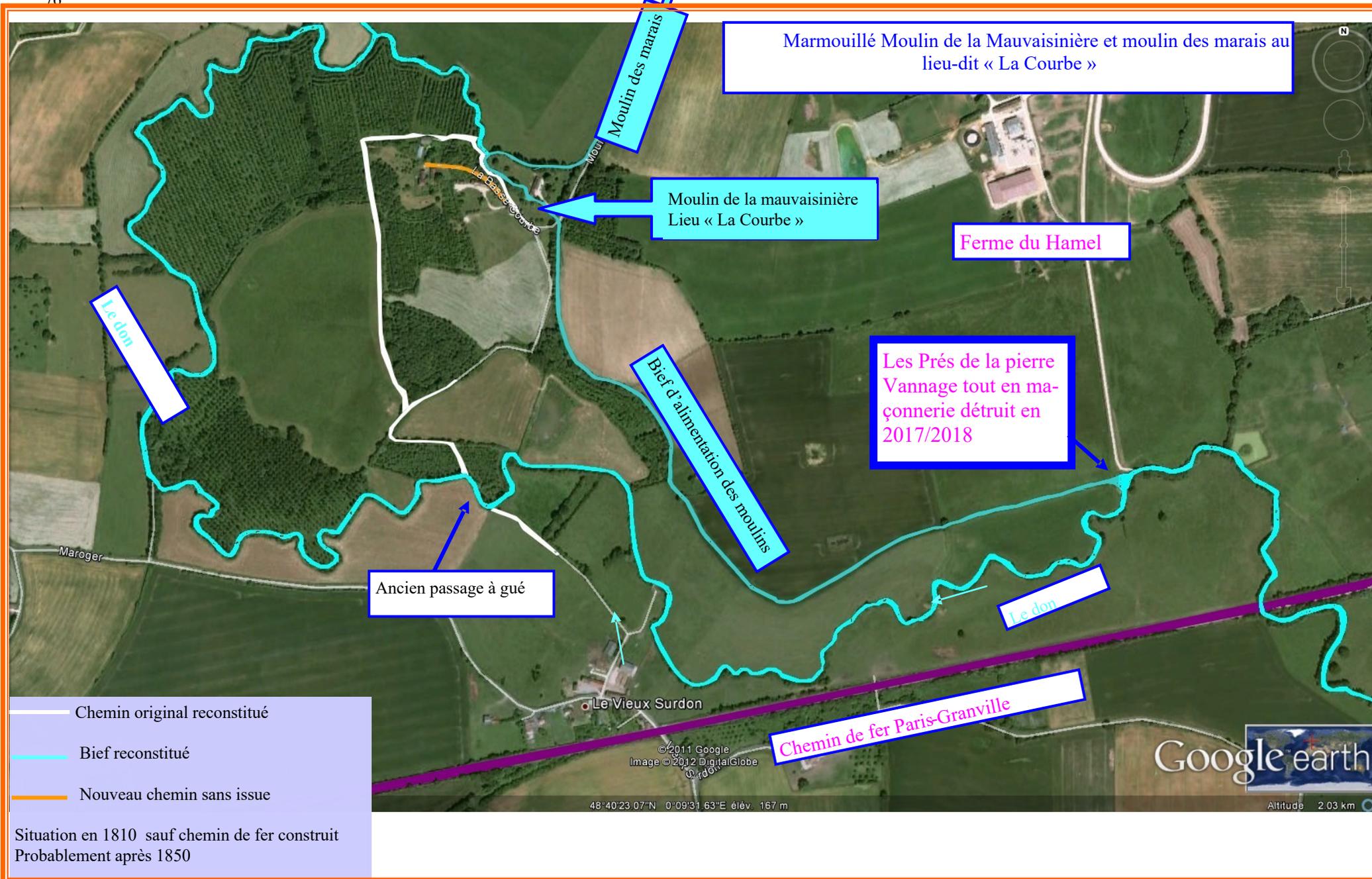
Bernard Blondel né le 24/02/1912 né Marmouillé 2ème classe 14ème GRCA

Marmouillé, lieu des différents fiefs et manoirs



Moulin de Coardon au lieu-dit « Le gué de Chailloué à Marmouillé





Chemins antiques de Marmouillé

C'est une particularité remarquable que la commune de Marmouillé ai su préserver ses chemins antiques. Alors que dans beaucoup de communes, ils furent détruits, arasés, profitant des remembrements des terres agricoles ou simplement vendus comme si le passé devait être effacé..

La commune de Marmouillé a même fait mieux que les préserver' ils ont était défrichés et sont entretenus

Il faut souligner, le sauvetage de l'ancien « grand chemin Romain » ainsi que la plupart des autres chemins antiques tel que l'ancien Chemin d'Almenèches.

Il faut se référer aux études sur le sujet pour comprendre que souvent, ces chemins remontent avant l'existence humaine sur terre.

En effet ce sont les grands animaux, qui les premiers foulèrent le sol et établirent des passages pour leurs besoins de nourriture et de migration. Les hommes apparus sur terre Utilisèrent à leurs profit les chemins réalisés. Ce n'est qu'au cours des millénaires qui se succédèrent que ces chemins furent améliorés pour devenir de réels chemins de communications.

Si ces chemins apparaissaient indispensables pour de meilleures conditions de vie, ils eurent aussi le revers de favoriser les invasions accompagnées souvent de violences. Sur la colline de Bonnevent, il subsiste un tronçon de chemin particulièrement creux peut-être cinq mètres de profondeur. Il n'a pas été creusé par l'homme mais creusé par le ravinement causé par les pluies, ce qui prouve l'ancienneté particulière du chemin.

Cependant, l'usage de la plupart de ces chemins étaient utilisés après 1800. La route principale de communication était le chemin Romain, Sées-Exmes transitant par Chail-loué et passant par l'Etre Marchand. C'est la mise en service de la route royale pour devenir Nationale 138 qui bouleversa la situation.

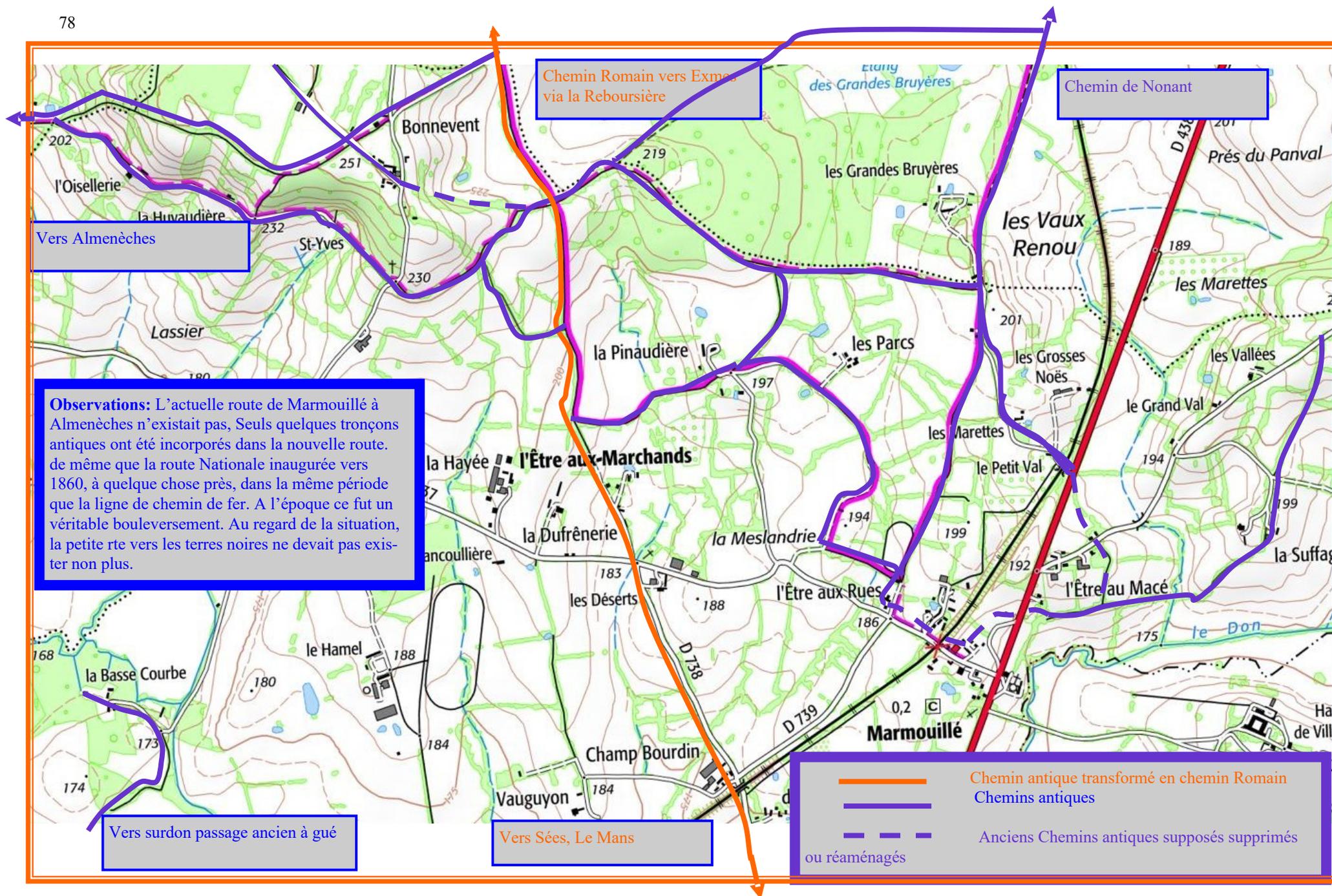
A partir de la révolution Française et de la mise en place des conseils généraux, il fut décidé de réaliser un réseau de routes départementales assez large pour croiser deux véhicules afin de relier les communes.

Les communes, elles aussi, durent améliorer, voire, créer de nouvelles voies plus larges et plus carrossables.

En fait, la révolution, suivie de la révolution industrielle améliorant ainsi, la situation économique du Pays a permis entre autres, une évolution considérable des toutes les voies de communication.

Il faut bien voir, au regard des comptes rendus du conseil général de l'Orne (*présidé à l'époque par le préfet*) qu'il aura fallu une centaine d'années pour l'ensemble des réalisations. Ces travaux pour la plupart, ont été réalisés avec des entreprises utilisant chevaux, tombereaux et terrassiers.

Page suivante carte IGN représentant les chemins antiques toujours existants



Eglise de Marmouillé



La clé de voute du porche d'entrée indique la date de la construction de l'église 1744.
Mais si l'on regarde le pignon de l'actuelle sacristie, on voit la fenêtre probable d'une ancienne chapelle. Cela signifie que l'actuelle église a été bâtie à partir de cette ancienne chapelle. Cette chapelle a été transformée en sacristie.
Cette fenêtre en pierre croisée est très ancienne; Elle pourrait dater du 12ème ou 13ème siècle.
Il serait nécessaire de consulter un archéologue à ce sujet.



Le dernier curé de Marmouillé

Après les péripéties de la révolution, le départ du curé de l'époque Mr l'Abbé Hervieux, il fallut attendre 10 ans pour avoir un nouveau prêtre.
Le dernier prêtre nommé fut Mr l'Abbé Cédil décédé en 1960.

A Marmouillé il a existé un artisan fondeur de cloches Jean Jouvin Lapierre. En 1673 il avait entre autre coulé 4 cloches pour l'église St Germain d'Argentan puis une autre pour couladon. Le tout a été réalisé au pied de l'église d'Argentan sous un apprentis (*suivant récit de Xavier Rousseau*)



Dernier presbytère occupé par l'Abbé Cédil



A Marmouillé, il y a eu un autre presbytère, peut-être le premier situé tout près de l'église. Cet immeuble est aujourd'hui restauré est d'usage privé. Pourquoi, que s'est-il passé. Il y a eu les pérépéties de la révolution; A t'il été vendu dans cette période trouble pendant que le poste de curé été vacant (pendant 10 ans environ)



Peut-être le presbytère d'origine

Eglise de Marmouillé

MARMOUILLE (Orne)

Eglise Saint-Pierre *aux liens*.

Elle est datée de 1744, sur le cintre de la porte d'entrée.
Le chœur est en reprise d'un édifice plus ancien, probablement de l'époque Louis XIII.
Grand autel classique, rustique, en bois polychrome.
Tabernacle à cinq pans avec doubles colonnettes torsées.
Grand tableau de l'adoration des anges, très rustique.
Sur les côtés, statues de St Pierre et de St Laurent, en pierre peinte du XVIIIe siècle/

Dans le chœur, deux panneaux de rétable en bois peint, à deux colonnes, portent des statues de Saint Yves et de St Rémi, de style rustique du XVIe siècle, en bois polychrome.
Saint Yves est vêtu d'une grande chasuble gothique.

Des lustres à décor en palmettes, du XIXe siècle décorent la nef. Electrifiés ils dispensent une belle clarté.

En 1835 Marmouillé comportait 292 habitants.

A Bonnefont, emplacement d'un camp gaulois ou Romain.

Info

Curé:
Daubichon 1758 à 1787

Décès.

Son Eminence recommande aux prières du clergé et des fidèles :
M. l'abbé Daubichon (Philéas), aumônier de l'hôpital Beaujon, décédé à Paris le 11 janvier 1916.
M. l'abbé Daubichon était né à **Marmouillé** (Orne), le 2 décembre 1844. Dans le diocèse de Paris il fut successivement vicaire à Sainte-Marguerite et, depuis 1892, aumônier de l'hôpital Beaujon.

Marmouillé .

P/243

Stus Petrus ad Vincula, de Mala Muliere - Malmoileir - Marmouillé. - (Quel singulier nom !)

Cette paroisse faisait autrefois partie de l'ancien diocèse de Lisieux qui poussait ainsi une pointe jusqu'aux portes de la ville de Sées. Elle faisait partie de l'archidiaconé et du doyenné de Gacé. La première mention en est faite, en 1284, sur les registres de l'abbaye de Silly.

Le patronage temporel appartenait au marquis de Nonant, et le prieur de Ste-Barbe en Auge avait la présentation du curé. En 1736, le prieur de Ste-Barbe passait un bail à ferme de la moitié de la dime de Marmouillé pour 650 livres. Peut-être les revenus de la cure consistaient-ils en l'autre moitié de la dime. D'ailleurs, pour toutes les paroisses du diocèse de Sées qui appartenaient autrefois à d'autres diocèses, avant la Révolution, les renseignements sont difficiles à recueillir. C'est ainsi que le Relevé des Insinuations du diocèse de Lisieux (Pouillé si l'on veut) ne donne une indication sur les curés de Marmouillé qu'à partir de 1694, où Antoine Cabard succède à M. d'Angerville décédé.

En 1695, Antoine Buhot prend possession de la cure, en présence de Charles Croulière, prêtre desservant de la paroisse? Nous trouverons souvent une mention analogue. Il faut remarquer en effet que les cures étaient regardées souvent comme de simples bénéfices, et le curé bénéficiaire se déchargeait du soin de la paroisse sur un vicaire ou prêtre desservant auquel il versait une rente ou portion congrue. Ce n'était certainement pas là l'idéal du zèle sacerdotal.

En 1716, Nicolas Le Bellenger prend possession de la cure.

En 1727, Jean Harivel.

En 1729, Guillaume Frével et Charles du Buat sont successivement pourvus de la cure, mais ne peuvent en prendre possession, parce qu'ils ne peuvent avoir les autorisations nécessaires. C'est Jacques Turpin qui en prend possession en présence de Nicolas Routier vicaire desservant du lieu.

En 1741, Martin Lemoine.

En 1758, Pierre Daubichon.

En 1790, Hervieu, ancien sous-prieur de Ste-Barbe. Nous reviendrons sur ce dernier curé de Marmouillé.

Il y avait, sur la paroisse de Marmouillé, le prieuré de St-Nicolas des Bois ou de St-Yves. Ce prieuré avait ses chapelains. - En 1809, la chapelle de St-Yves fut bénie à nouveau, et autorisation fut donnée par l'Evêque de Sées d'y faire une procession chaque année.

Une autre chapelle dédiée à St-Claude existait aussi au château du Hamel, appartenant au comte Moynel de Montécot.

Extrait des fiefs existant en 1768 dans la circonscription des Domaines d'Argentan et d'Exmes: " Marmouillé. - Dans Marmouillé, il y a sept fiefs/
1° Le fief de Marmouillé appartient) M. le marquis de Nonant, relevant du fief de Chaillou pour 1/4 de fief de haubert.

(26)

Eglise de Marmouillé décrite par le prieur de Ste Barbe en Auge

Marmouillé (Malmoilier en 1284) Eglise St Pierre

Eglise datée de 1744. Chœur en reprise d'un édifice plus ancien.

Grand autel classique, rustique en bois polychrome, tabernacle à cinq pans avec doubles colonnettes torses. Grand tableau de l'Adoration des anges, très rustique.

Sur les côtés, statues de St Pierre et St Laurent, en pierre peinte du XVIII^{ème} siècle.

Dans le cœur, deux panneaux de retable en bois peint, à deux colonnes portant des statues de St Yves et de St Rémy en style rustique du XV^{ème} siècle en bois polychrome.

St Yves porte une grande chasuble gothique.

Des lustres au décor en palmettes, du XIV^{ème} siècle ornent la nef.

Au regard de ce qui est écrit par nos ancêtres, il est probable qu'une chapelle fut construite entre l'an 1000 et 1200, puis que la maçonnerie cette chapelle fut intégrée à la construction de la nouvelle église en 1744.

Extrait

L'ancien Merlerault / par Charles Du Haijs Du Haijs, Charles (1818-1898). Auteur du texte

CANTON DE MORTRÉE

Almenèches.— Dans l'église, les armes de la maison de Rouxel comtes de Médavy, qui sont d'argent à trois coqs, de gueules, ou : loyauté, vaillance, ordre et vigilance.

Médavy.— Dans l'église, les armes ci-dessus décrites des Rouxel comtes de Médavy qui avant de posséder cette terre, avaient déjà possédé celle du Mesnil Froger.

Marmouillé. — Dans l'église, armes de la famille de la Bertherie, qui sont d'azur à cinq coquilles d'argent ; ce qui indique de nombreux pèlerinages accomplis avec foi et spontanéité.

Vie de Mgr Rousselet, évêque de Seez / par J. Rombault,... Rombault, Joseph (1826-1898). Auteur

Marmouillé, du doyenné de Mortrée, annexé au doyenné de Séez, pour l'administration ecclésiastique. — Reconstruction de la sacristie et de la nef de l'église, 1855. — Construction du presbytère, 1860.

Informations anciennes diverses

Compte rendu conseil général de l'Orne 19 juin 1941

« 3^o Communes de **Marmouillé** et de **Nonant-le-Pin**

« *Chemin vicinal ordinaire n° 1 de Sées au Haras.* — Ce Chemin est construit depuis de nombreuses années jusqu'au hameau de l'Étre-au-Marchands, commune de **Marmouillé**. Il est resté en lacune entre ce hameau et le chemin vicinal ordinaire n° 5 de la commune de Nonant-le-Pin. La municipalité de **Marmouillé** demande que ce tronçon soit compris au programme de 1942. Il restera à construire ultérieurement un dernier tronçon entre le chemin vicinal n° 5 de Nonant et le chemin départemental n° 116 afin d'assurer une liaison directe, intéressante pour les exploitants agricoles, entre Sées et la région de la Cochère-Le Pin-au-Haras.

Exposition d'Alençon 1858 récompense

M. MARETTE, à Marmouillé. — Mention honorable.

« La fabrique de **Marmouillé** présente de très-bons tuyaux. »

Bulletin officiel du ministère de l'intérieur 1838_1979

Par décret en date du 13 mai 1938,
Vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 10 mai 1938,
A été nommé :
Au grade de chevalier.
M. Tabur (Julien-Louis-Alphonse), maire de **Marmouillé** (Orne).
34 ans de fonctions de maire.

Journal le populaire janvier 1935

Arrestation d'un "dérailleur"

Alençon, 18 janvier. — M. Blin, juge d'instruction à Argentan, a fait procéder à l'arrestation de Jean Rives, 27 ans, domestique agricole à **Marmouillé** (Orne), auteur du sabotage commis récemment sur la voie ferrée Paris-Granville. Jean Rives avait déposé sur les rails une barre de fer et des pierres « pour voir, déclara-t-il, les étincelles que ça ferait ! »

Il a été écroué à la prison d'Alençon.

La France illustrée 1899

Mentionnons : à **Francheville**, l'Enceinte celtique de La Bruyère; à **Marmouillé**, le Camp gallo-romain de Bonnevent.

Normandie 1919

Au delà de Nonant-le-Pin on dépasse, à g., **Marmouillé** : vue magnifique du haut de la butte de Bonnevent, où se voient une tombelle et plusieurs pierres levées; galeries souterraines d'où s'extrait du sable.

La Céramique (Paris) - 1898-1940

Société anonyme dite : SOCIÉTÉ CÉRAMIQUE DE MARMOUILLÉ (Orne).

Où était située cette entreprise, peut-être fabriquait-elle de tuyaux de drainage en terre cuite? Mr Marette?

Miracle pour une petite fille de Marmouillé

En 1841 Joséphine-Désirée Deloraille, de la paroisse de Marmouillé, âgée de huit ans, était devenue complètement aveugle à la suite d'une maladie. Tous les remèdes de l'art employés pour la guérir étaient restés impuissants.

Sa mère, ancienne habitante d'Almenèches, avait conservé une grande confiance en sainte Opportune. Navrée de douleur, elle résolut de solliciter auprès de Dieu par son intercession une faveur qu'elle ne pouvait attendre du secours des hommes. Elle vint donc à Almenèches demander une neuvaine de prières et l'offrande du saint sacrifice en l'honneur de sainte Opportune, pour obtenir la guérison de sa chère enfant.

Le jour même où la neuvaine finissait et où la messe fut célébrée sur l'autel de la Bienheureuse, la jeune fille recouvra l'usage de la vue. Comme sa tante, chez qui elle demeurait, n'osait croire à une grâce si merveilleuse, la petite Joséphine lui désignait les divers objets

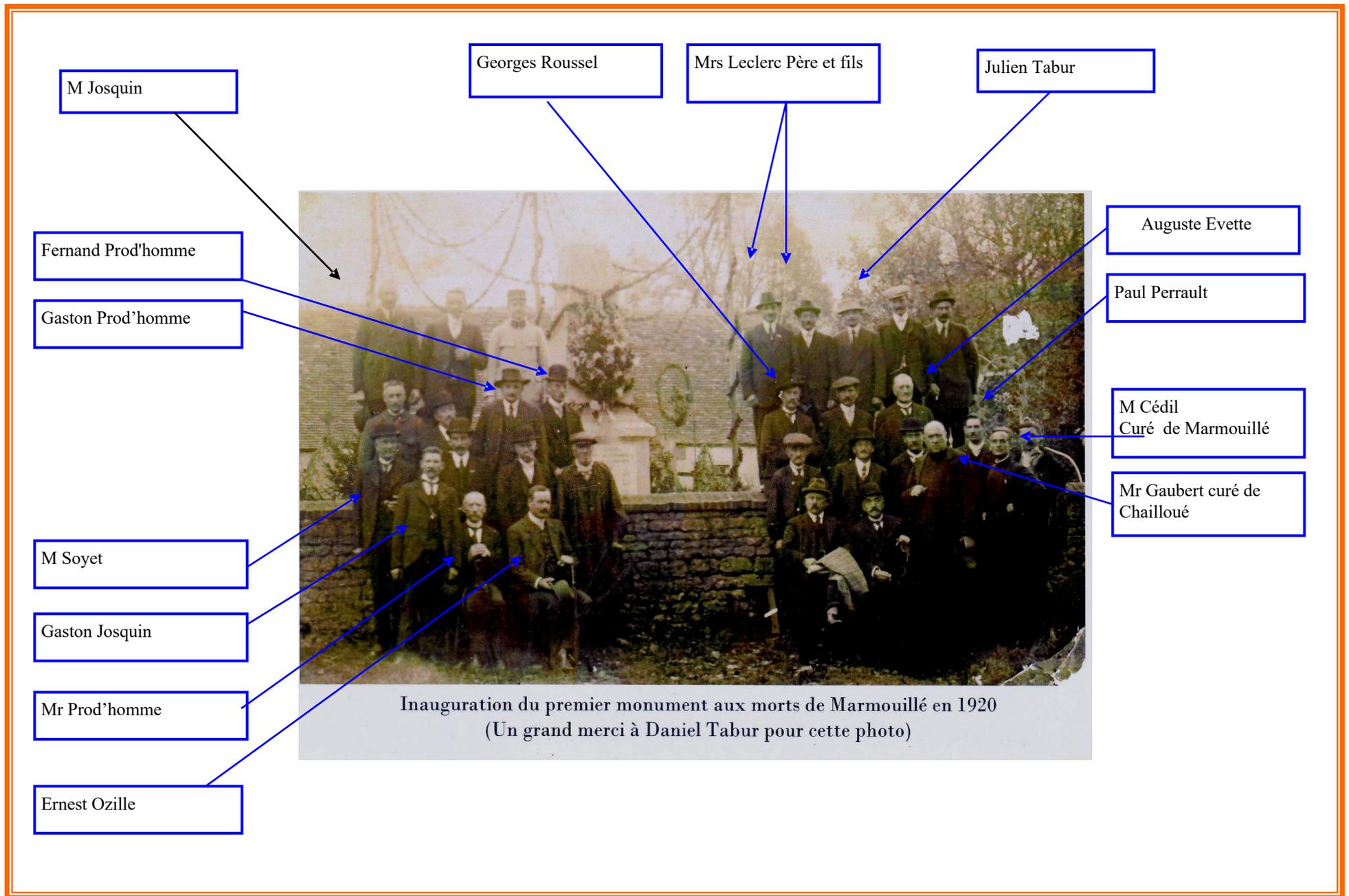
 Vie et culte de Sainte Opportune, abbesse d'Almenèches, diocèse de Sées ... Durand, M. (curé d'Alm...

Huit jours après, cette heureuse famille allait à Almenèches témoigner à sa bienfaitrice une juste reconnaissance et demander une messe d'action de grâces.

4° Enfin M. Barret signale deux ponts antiques traversant la rivière du Don, entre Marmouillé et Chailloué, sur l'ancienne voie d'Éxmes à Sées. Avant que ces ponts ne disparaissent, ce qui doit arriver prochainement, il serait à propos d'en faire la description et d'en prendre la photographie. La Société engage M. Barret à vouloir bien s'occuper lui-même de ce soin.

SHAO 1893

L'article sur les ponts Romains, à la fois pour franchir la rivière et le marécage attendant, se trouve sur l'histoire de Chailloué



ETAT CIVIL

Marmouille | Archives de l'Orne

Extrait: Filae, site généalogique
 Suivant état civil lisible jusqu'à 1905

791

Actes de naissance

20 Noms les plus portés

- 01 CHEREL
- 02 TABUR
- 03 GRANGER
- 04 GAUTRY
- 05 CORBIN
- 06 PIGNEL
- 07 AVROUIN
- 08 MENIGAULT
- 09 DAUBICHON
- 10 VIGET
- 11 BRISSOT
- 12 HUBERT
- 13 VESSERON
- 14 DELARUE
- 15 LOISEL
- 16 BONNEVILLE
- 17 AMESLANT
- 18 AMESLAND
- 19 TABUS
- 20 PROD HOMME

371

Actes de mariage

20 Noms les plus typiques

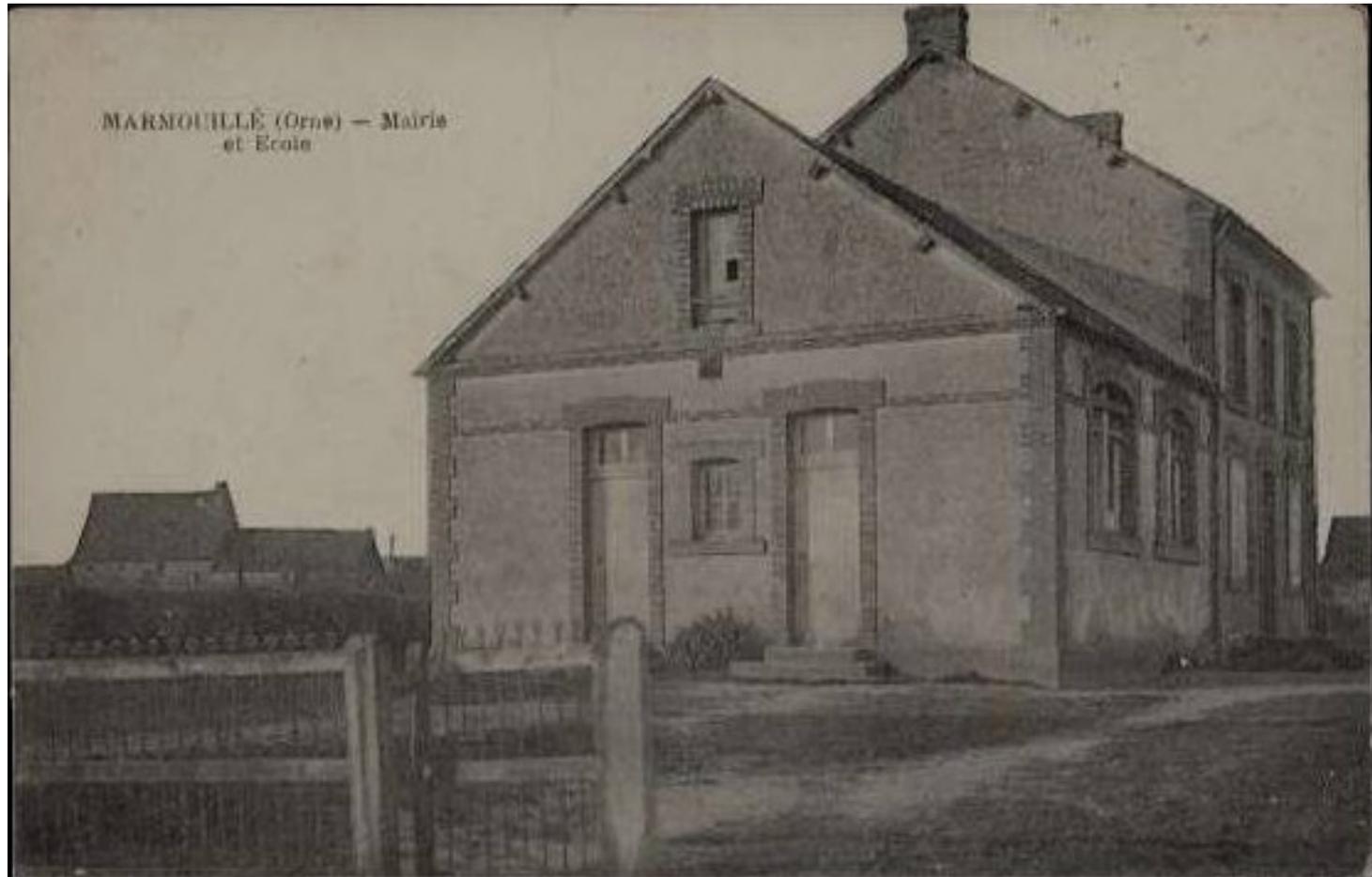
- 01 OMESLAND
- 02 OMESLOND
- 03 BOUDESSEUR
- 04 CROULLIERE
- 05 DALMÉNECH
- 06 THÉBLINE
- 07 MESGAULT
- 08 MESNIGAULT
- 09 DULLAGE
- 10 TOBUR
- 11 DELORAILLÉ
- 12 DEMACAY
- 13 FRANÇOIS DIT PICHOMIER
- 14 FRANÇOIS DIT TUREL
- 15 CHRISTOPHE DIT MAROGER
- 16 CHRISTOPHE DIT MÂROGER
- 17 CHRL
- 18 DESYVETAUX
- 19 FURILET
- 20 LE LAINÉ

910

Actes de décès

10 Communes les plus proches

- Chailloué
- Neuville-près-Sées
- Godisson
- Nonant-le-Pin
- Saint-Germain-de-Clairefeuille
- Le Château-d'Almenêches
- Macé
- Le Merlerault
- Saint-Léonard-des-Parcs
- Aunou-sur-Orne



Elèves de l'école de Marmouillé

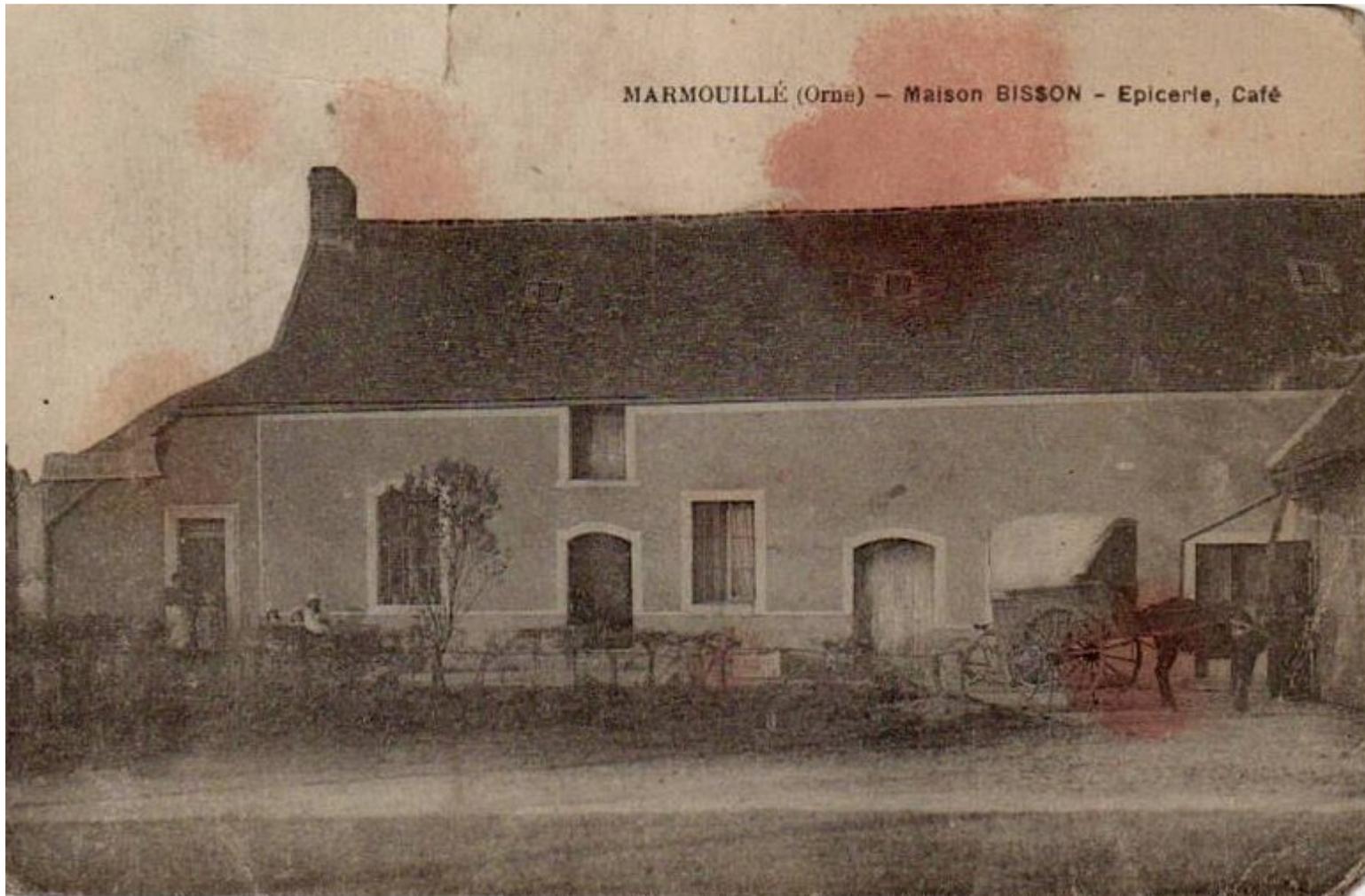


Photo Daniel Tabur1938

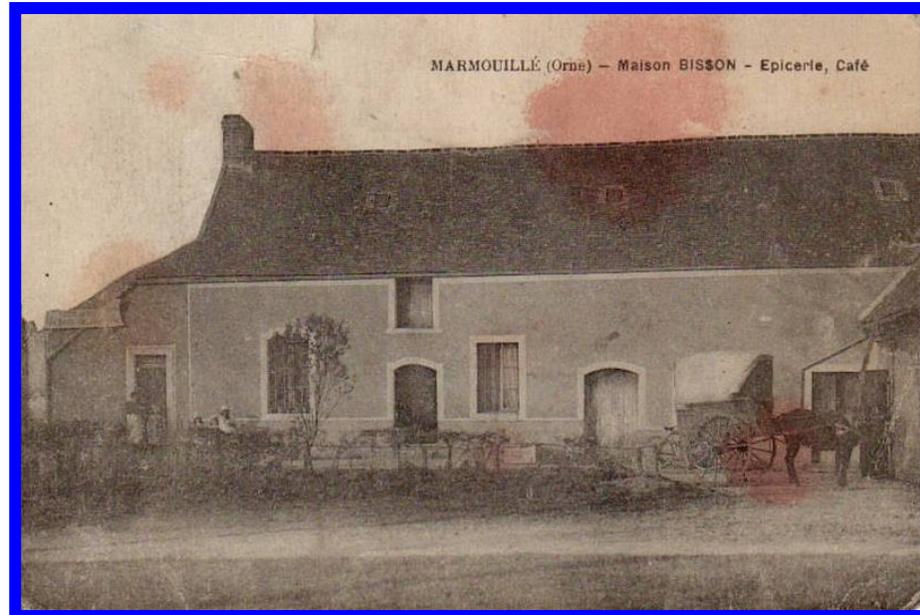
Elèves de l'école de Marmouillé 1942



Photo Daniel Tabur









Marmouillé, place du bourg 2019



Marmouillé, route d'Almenèches, Mairie-école 2019